COUPE GREY: 4e DE SUITE POUR LES ESKIMOS

■ Les Eskimos d'Edmonton ont confirmé leur supériorité sur les autres équipes de la Ligue Canadienne en effaçant un déficit de 19 points pour finalement l'emporter 26-23 aux dépens des Rough Riders d'Ottawa.

pages 1-4, 12-13

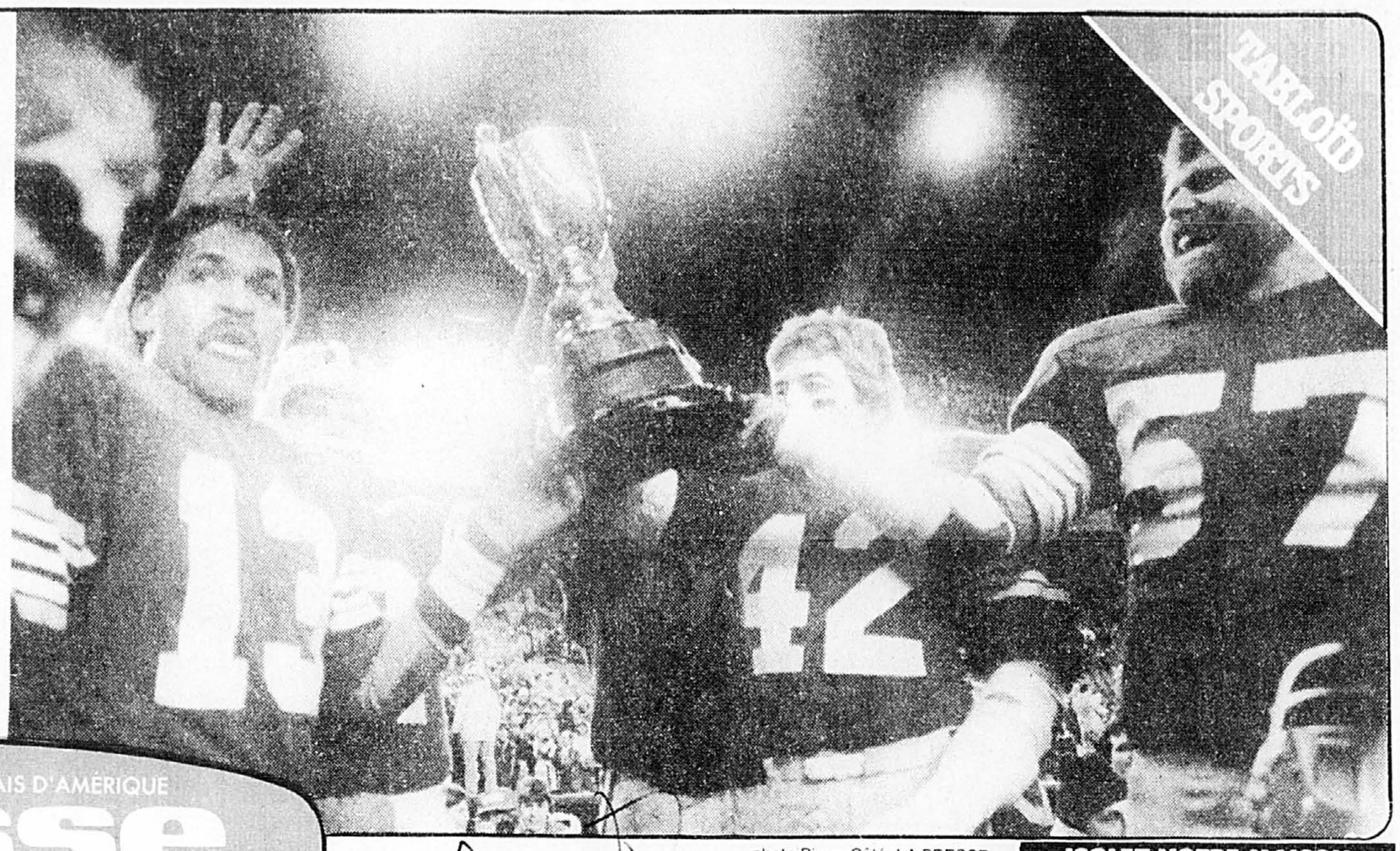

photo Pierre Côté, LA PRESSE

6-1 CONTRE BOSTON
GAIN DES NORDIQUES

page 5

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse
25 cents MONTRÉAL, LUNDI 23 NOVEMBRE 1981, 97e ANNÉE, no 277, 64 PAGES, 4 CAHIERS •

ISOLEZ VOTRE MAISON
Val Royal
LAINE ISOLANTE SOUFFLÉE
Tél. 270-8111

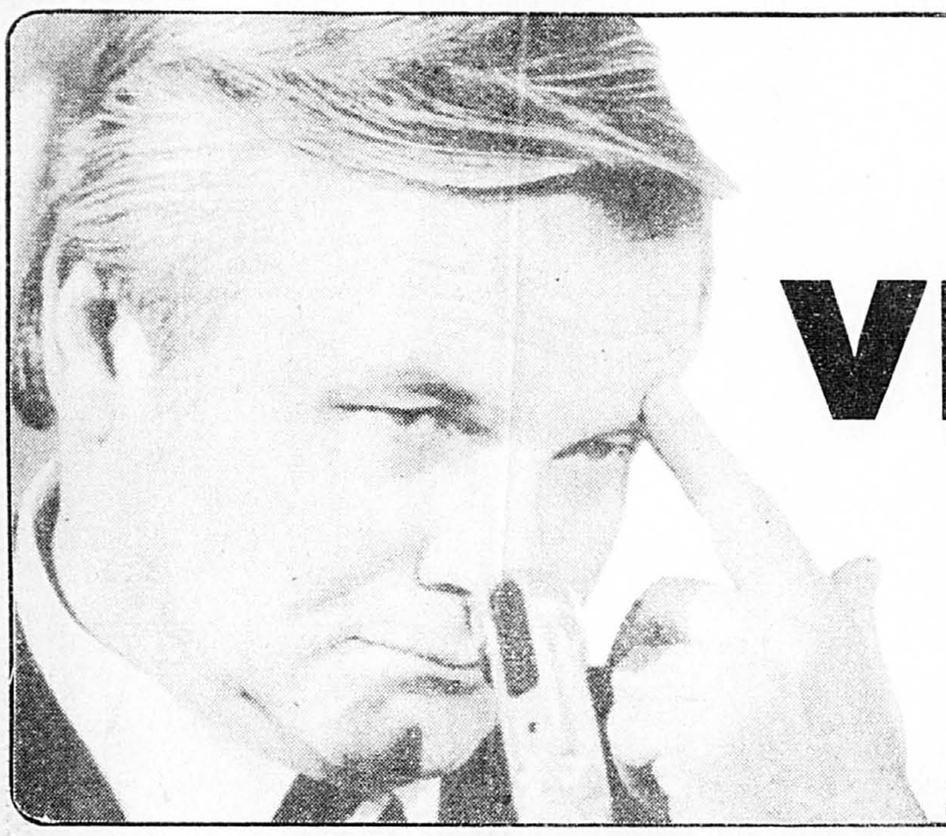

photo PC

SELON WILLIAM DAVIS

LA CHARTE VISE À CONTRER LE QUÉBEC

DANS SES LÉGISLATIONS LINGUISTIQUES

■ Le premier ministre ontarien reconnaît aussi que la charte n'accordera rien de plus aux francophones de sa province.

page A 4

ÉDITO

UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE QUI EN DIT LONG

PAR MARCEL ADAM

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: B 9, B 10 C 7 à C 11
Arts et spectacles — Informations: A 12, A 13
Carrières et professions: B 3
Décès, naissances, etc.: B 6, B 7
Économie: B 1 à B 3
Éditorial: A 6
FEUILLETON: C 9
Le monde: A 5
Météo: A 2
Quoi faire aujourd'hui: A 14
Télé-câble: A 12
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 16
Mots croisés: 16

LE MONDE

BREJNEV EN RFA: DISCRÉTION ET MANIFESTATION

REAGAN MENACE DE SUSPENDRE 400,000 FONCTIONNAIRES

300,000 À AMSTERDAM LES PACIFISTES NE DÉSARMENT PAS

page B 4

photo UPC

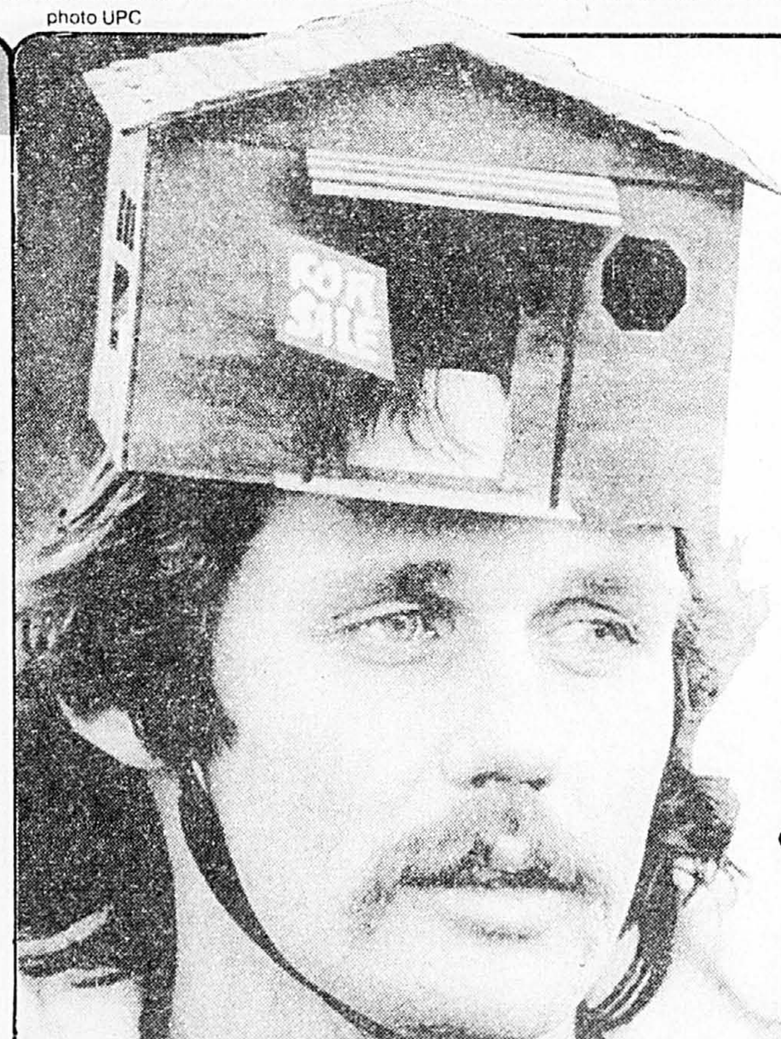

MANIF MONSTRE

100,000 PERSONNES CONTRE LES TAUX D'INTÉRÊT

■ La pluie et le froid n'ont pas empêché les Canadiens de manifester samedi contre les taux d'intérêt élevés et les politiques du gouvernement Trudeau. Ils étaient près de 100,000 à répondre à l'invitation de la Coalition contre les taux d'intérêt.

page A 2

L'ÉCONOMIE

POUR PLUSIEURS, LA BAISSE DES TAUX ARRIVE TROP TARD

page B 1

Jacques Parizeau

photo UPC

LES ACCORDS FISCAUX

LE QUÉBEC CONVAINCU QUE LES DÉS SONT PIPÉS

page A 8

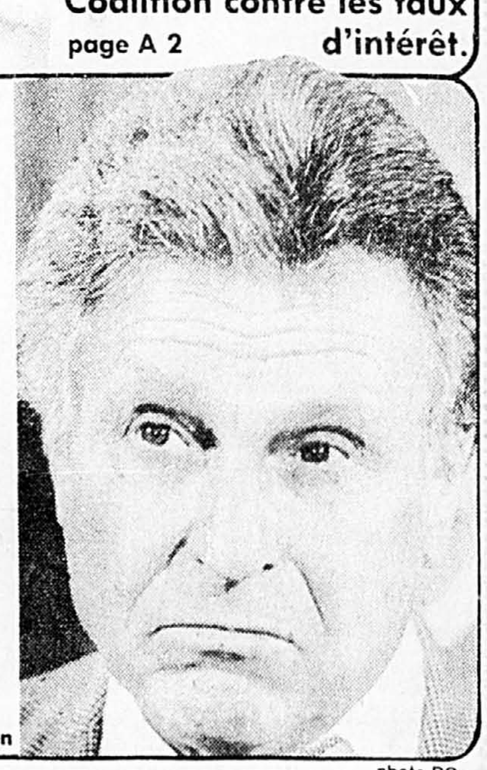

Allan MacEachen

photo PC

LA GRANDE MAISON
Chrysler Plymouth à Montréal
LONGUE-POINTE
CHRYSLER PLYMOUTH LTEE
7150, boul. LANGELIER (coin Belanger) TÉL.: 256-5092
Plymouth CHRYSLER Camions Dodge IMPERIAL

TAUX D'INTÉRÊT ET POLITIQUES ÉCONOMIQUES

100,000 personnes sur la colline parlementaire

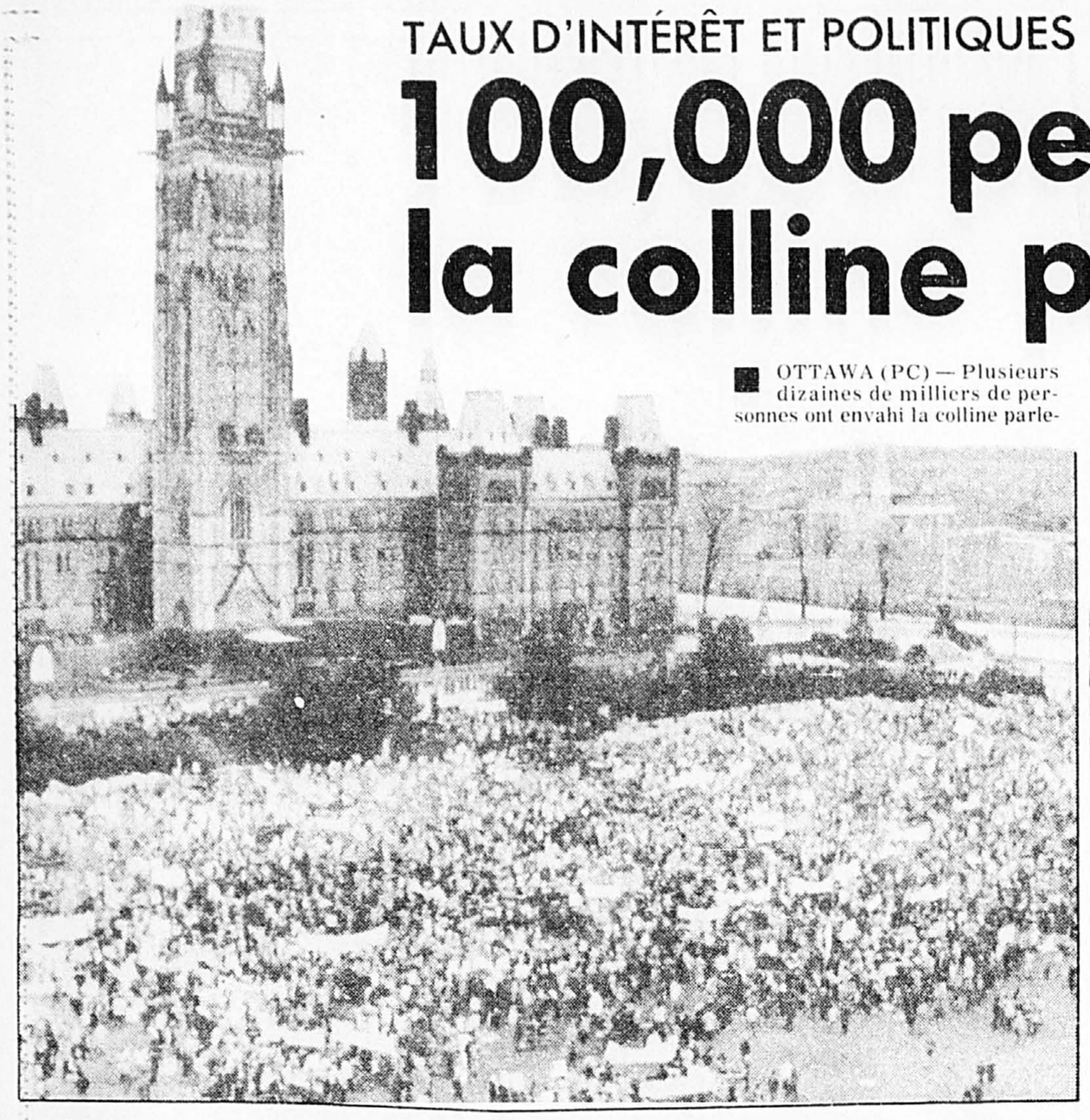

Les leaders ont évalué à plus de 100,000 personnes, la foule de manifestants qui a envahi la colline parlementaire pour protester contre les taux d'intérêt élevés et les politiques économiques du gouvernement Trudeau.

■ OTTAWA (PC) — Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont envahi la colline parlementaire, samedi à Ottawa, pour protester contre les taux d'intérêts élevés et les politiques économiques du gouvernement Trudeau.

MICHEL C. AUGER

Selon les organisateurs, plus de 100,000 personnes ont bravé la pluie et le froid et répondu à l'invitation de la Coalition contre les taux d'intérêts qui avait organisé la manifestation.

Les délégations des syndicats étaient, de loin, les plus nombreuses. Le président du Congrès du travail du Canada (CTC) Dennis McDermott, et le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) Louis Laberge, agissaient comme maître de cérémonie de ce rassemblement devant l'édifice du Parlement.

Le président du CTC, M. McDermott, a fustigé les politiques économiques du gouvernement fédéral et a comparé le cabinet fédéral à «une bande de dindes».

«Nous n'acceptons plus le paternalisme et les politiques économiques lunatiques de ce gouvernement. Quand on pense que le ministre des Finances avait dit que nous n'aurions plus raison de venir manifester après avoir vu son budget», a lancé M. McDermott.

Le président de la Conférence des syndicats nationaux (CSN) Norbert Rodrigue, a soutenu que les travailleurs n'accepteraient jamais de «se laisser habituer aux politiques économiques et aux taux d'intérêts élevés de ce gouvernement».

Lutte

Il a invité les travailleurs de tout le Canada à continuer la lutte contre ces politiques économiques et à faire aussi pression sur les gouvernements provinciaux pour qu'ils cessent d'appliquer, eux aussi, ces politiques économiques désastreuses.

Pour le président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Robert Gaulin, le gouvernement Trudeau a pris parti pour les riches et contre les pauvres.

«Le Trudeau de la société juste est coupable de trahison au profit des multinationales et des banques», a ajouté M. Gaulin.

Le président de la FTQ, Louis Laberge, a averti les gouvernements que la lutte des travailleurs canadiens ne faisait que commencer et a promis qu'ils reviendraient manifester aussi souvent qu'il le faudrait pour que les politiques économiques du gouvernement changent.

Minute de silence

Mais la journée a été assombrie par un accident tragique qui s'est produit samedi matin lorsqu'un autobus rempli de manifestants a fait une embardée sur la Transcanadienne près de Villeroy, à quelque 65 km au sud-ouest de Québec. L'accident a causé la mort d'une femme et fait une dizaine de blessés graves. Quinze autres personnes ont souffert de blessures légères. À la suite de l'accident, quinze autres autobus remplis de protestataires ont rebroussé chemin à cause du mauvais temps et de l'état des routes.

Les manifestants ont observé une minute de silence en mémoire de ces personnes que M. Laberge a appelées des «martyrs» de la lutte contre les politiques économiques du gouvernement fédéral.

Il faisait très froid à Ottawa et les manifestants ont allumé de nombreux feux avec leurs pancartes pour se tenir au chaud.

Outre les slogans d'usage contre les taux d'intérêt élevés et les politiques économiques du gouvernement Trudeau, on retrouvait des slogans aussi colorés que «Utilisez la solution Via Rail», «Peignez les banques en jaune et en bleu et fermez-les».

Les représentants de groupes de femmes, de fermiers, de consommateurs et de personnes âgées ont également pris la parole.

Des protestataires surtout inquiets pour l'avenir

■ OTTAWA (CP) — Les protestataires venus de tous les coins du Canada pour participer à la manifestation sur la colline parlementaire à Ottawa, samedi, n'étaient pas seulement en colère contre la politique économique du gouvernement Trudeau, mais également inquiets du sort qui les attendait. Voici ce que certains ont répondu quand on leur a demandé pour quelles raisons personnelles ils étaient venus manifester.

Camille Morin, 37 ans, de Châteauguay: «J'ai une maison, une femme et trois enfants. Les taux d'intérêt élevés me frappent en plein front. J'ai peur de perdre ma maison.»

Denis Saint-Pierre, qui est un des cinq hommes à avoir participé au «Marathon du désespoir», une course à pied depuis St. Catharines (Ont.) jusqu'à Ottawa a déclaré, pour sa part, que ses paiements hypothécaires avaient subi une hausse de 85 p.c. «Les Canadiens, dit-il, sont en train de tout perdre.»

Un autre coureur, Garry Marr, de St. Catharines a dit: «Mes parents sont tous les deux à la retraite et ils viennent de perdre leur maison. Dans un pays aussi riche que le Canada, tout va mal quand les gens en sont réduits à abandonner leur maison pour survivre.»

Dave Boyd, un étudiant de 22 ans d'Ottawa, a reçu une formation de technicien en biochimie. «Je n'ai aucun espoir de trouver un emploi et de faire une carrière, dit-il. Il n'y a pas d'emploi même pour les gens instruits, alors, à quoi bon étudier?».

Henri Masse, un travailleur de l'amiante à Asbestos a répondu, quant à lui: «La manifestation n'est que le début d'un mouvement qui ira en s'amplifiant. Nous reviendrons. Nous n'avons pas encore dit notre dernier mot.»

Pour Heather Gillette, 23 ans, de Dresden, Ontario, où la plupart des employés de la compagnie National Hardware viennent d'être mis à pied, «les patrons et les travailleurs de cette entreprise sont dans le même bateau et doivent apprendre à collaborer entre eux sans quoi tous périront en même temps.»

Quant à Velma Coulter, 59 ans, de Wallaceburg, Ontario, elle a dit ceci: «Quand j'ai acheté ma maison, il y a neuf ans, le taux d'intérêt était de 6 p.c. L'an dernier, quand j'ai renouvelé l'hypothèque, il était rendu à 22 p.c. Je ne comprends pas pourquoi.»

Eddy Bergeron, Conrad Labonté et Michelle Poulin, ont été conduits au centre hospitalier de l'université Laval, par suite de l'accident qui a fait un mort et une quinzaine de blessés parmi les personnes qui se rendaient par autobus à la manifestation d'Ottawa.

CINQUANTE FOIS PLUS EFFICACE QUE L'INTERFERON

Mise au point d'un nouveau médicament contre le cancer

■ TOKYO (AFP) — Un médicament anti-cancéreux, qui serait 50 fois plus efficace que l'interferon, a été mis au point par le laboratoire pharmaceutique japonais Mochida et l'Institut de recherche de biochimie Hayashira de Tokyo, apprend-on.

Ce nouveau médicament, ont indiqué des porte-parole, est dérivé d'une nouvelle forme de lymphokine, sous-produit de la fabrication de l'interferon. L'institut et le laboratoire ont déclaré être tombés d'accord pour entreprendre ensemble la production de ce médicament, le «CBF» (Carcino-Breaking Factor).

Les premiers tests ont montré que les souris atteintes de leucémie et non traitées au «CBF» mouraient toutes en moins d'une semaine alors que les souris cancéreuses traitées avec une dose quotidienne de 0,5 milligrammes survivaient onze jours de plus. Par ailleurs, 50 pour cent des animaux leucémiques traités avec une dose quotidienne de un gramme de «CBF» étaient encore en vie 30 jours après avoir contracté la maladie.

D'autre part, selon les porte-parole, le nouveau médicament n'aurait presqu'aucun effet secondaire.

CALIFORNIE

Important tremblement de terre d'ici peu?

■ PASADENA, Californie (UPI) — Une scientifique californienne a fait savoir en fin de semaine qu'un tremblement de terre d'une grande intensité pourrait se produire au cours des 9 prochains mois dans le sud de la Californie, si son évaluation était exacte.

Selon le professeur Karen McNally, qui a étudié le comportement des tremblements de terre qui se sont produits en Californie au cours des 40 dernières années, les Californiens doivent s'attendre à ce que le prochain séisme atteigne 6 degrés et même plus à l'échelle de Richter.

Un tremblement de terre de cette amplitude est l'équivalent du séisme qui a frappé San Fernando en 1971 causant la mort de 65 personnes et faisant plus de $500 millions de dommages.

Mme McNally a bien souligné le fait que son évaluation n'était pas une prédiction, mais le résultat d'une analyse des séismes passés et actuels.

Selon le professeur, qui fait également des recherches à Caltech et à l'Université de Santa Cruz, les secousses sismiques se produisent souvent en série pendant une période s'étendant sur 30 à 42 mois et dans des régions souvent très éloignées de l'État.

L'étude dont elle parle a été faite pour le compte de la U.S. Geological Survey à qui elle fut remise il y a deux semaines.

Depuis octobre 1979 alors qu'un tremblement de terre atteignait 6.6 à l'échelle de Richter a frappé l'Imperial Valley, quatre autres séismes ont frappé l'Etat. On s'attend donc à ce qu'il s'en produise un autre, plus intense encore, au cours des six à neuf prochains mois.

UNE FEMME TUÉE ET 15 BLESSÉS DANS L'EMBARDÉE D'UN AUTOBUS À VILLEROY

«Tenez-vous bien, nous allons quitter la route»

■ VILLEROY (PC) — Ils étaient 38 passagers, la plupart des fonctionnaires fédéraux de Lévis, assis confortablement dans un autobus de la compagnie Deshaies qui, après avoir fait une halte à Saint-Nicolas pour avaler un café, se dirigeaient vers Ottawa peu avant sept heures, samedi matin.

Ces gens allaient se joindre à des milliers d'autres pour protester dans la capitale nationale contre la hausse des taux d'intérêt, le chômage, les taux hypothécaires.

ANDRÉ BELLEMARE

Une neige mouillante tombait et recouvrait la route 20 d'un tapis blanc et Conrad Vermette, un jeune homme de Lévis, jette un coup d'oeil par la fenêtre et dit à sa copine Suzanne: «Eh, ce n'est pas beau, la route est recouverte de neige, ça paraît glissant», avant de s'asseoir sur son siège à cette heure matinale.

Puis soudainement, quelques instants plus tard, le chauffeur du véhicule, M. René Soulières, de Deschaillons, âgé d'une quarantaine d'années, lance à ses passagers: «Tenez-vous bien, nous allons quitter la route.»

Dans le temps de le dire, le gros autobus d'une capacité de 51 passagers se retrouvait lès roues en l'air après avoir dérapé et capoté en bordure de la voie rapide à la hauteur de Villeroy, environ 80 kilomètres à l'est de Québec, sur la rive sud.

«Ne me demandez pas de décrire l'accident, tout cela s'est passé tellement vite. Je ne sais pas comment j'ai fait mais j'ai réussi à sortir rapidement par une fenêtre», raconte M. Vermette quelques heures plus tard dans la salle d'urgence du Centre hospitalier de l'Université Laval, à Sainte-Foy.

M. Vermette n'est pas blessé et il attend avec d'autres compagnons des nouvelles de passagers plus malchanceux qui reçoivent les premiers soins. L'ambiance est lourde dans la salle d'urgence, chacun cherchant à en connaître plus long sur le sort d'un tel ou d'un tel.

L'accident, selon les premiers rapports, a causé la mort d'une femme de Lévis et occasionné des blessures plus ou moins graves à une quinzaine d'autres.

Dix-huit autobus avaient quitté Lévis vers cinq heures et trente ce matin du 21 novembre à destination d'Ottawa pour permettre à ses occupants d'aller grossir les rangs de la manifestation dans la capitale nationale.

«On a senti qu'on allait déraper. J'étais assis au milieu de l'autobus et j'ai vu que nous commencions à verser sur le côté. Les gens ont gardé leur calme. Puis, on s'est retrouvé dans un petit ravin, les roues en l'air», ajoute M. Vermette qui paraît le moins affecté nerveusement du groupe.

Près de lui, Eddy Bergeron montre un pansement à la main gauche, enflée et endolorie. «Je me suis fait mal à la main en aidant d'autres passagers à sortir. Pendant l'opération, personne ne s'est trop lamenté. J'ai crié à un moment donné «pas de panique, y a rien là» et tout s'est bien déroulé», raconte-t-il d'une voix plus nerveuse maintenant.

Cet autre jeune homme a dit qu'il ne blâmait nullement le chauffeur. «Le plus à blâmer dans tout cela ce sont les autorités qui n'ont pas cru bon d'étendre du sel ou du calcium sur la chaussée rendue glissante par la neige qui tombait depuis le début de la nuit» ajoute-t-t-il en tenant sa main tremblotante.

Un autre jeune, Conrad Labonté, le responsable du groupe, s'appuyait sur des béquilles en raison d'une blessure à une jambe.

«J'étais coincé entre le siège et la tablette à bagages. J'ai pu me dégager mais il y en avait d'autres qui ne pouvaient bouger et on a dû attendre l'arrivée des ambulanciers pour les tirer de là. Ils souffraient trop pour les toucher. Un moment, j'ai eu peur que le feu prenne mais j'ai vu le chauffeur éteindre les lumières et tout ce qu'il y avait d'électricité dans l'autobus», a-t-il dit.

Des autobus retournent

Une dizaine d'autres autobus suivaient le véhicule des victimes et tous les chauffeurs se sont arrêtés sur les lieux de l'accident pour porter secours aux malheureux.

Devant l'état de la route et craignant le pire eux aussi, ils ont décidé de rebrousser chemin et de retourner à Lévis.

«Il y avait 18 autobus remplis de manifestants mais je ne sais pas combien se sont rendus jusqu'à Ottawa», a expliqué M. Labonté.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: MINIMUM: 0 MAXIMUM: 4
NUAGEUX ET ÉCLAIRCIES
DEMAIN: CIEL VARIABLE

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	−8	−5	Nuageux et éclaircies
Outaouais	−4	0	Nuageux et éclaircies
Laurentides	−4	−2	Nuageux et éclaircies
Cantons de l'Est	−5	−1	Nuageux et averses
Mauricie	−5	−1	Nuageux et averses
Québec	−5	−1	Nuageux et averses
Lac-Saint-Jean	−5	−1	Nuageux et averses
Rimouski	−3	−1	Poss. d'averses, neige
Gaspésie	−3	−1	Poss. d'averses, neige
Baie Comeau	−3	−1	Poss. d'averses, neige
Sept-Iles	−3	−1	Poss. d'averses, neige

Canada

	MIN.	MAX.	Aujourd'hui
Victoria	6	11	Nuageux
Edmonton	−4	5	Nuageux
Regina	−6	1	Part. nuageux
Winnipeg	−5	0	Ensoleillé
Toronto	−3	−1	Neige légère
Fredericton	−2	5	Nuageux
Halifax	2	7	Neige
Charlottetown	0	6	Averse
Saint-Jean	3	9	Pluie

États-Unis

	MIN.	MAX.		MIN.	MAX.
Boston	−6	2	Nlle-Orléans	12	25
Buffalo	−5	3	Pittsburgh	0	7
Chicago	−8	−2	San Francisco	8	15
Miami	11	23	Washington	0	9
New York	−	−			

les capitales

	MIN.	MAX.		MIN.	MAX.
Amsterdam	4	10	Madrid	10	16
Athènes	8	20	Moscou	1	1
Acapulco	23	34	Mexico	7	21
Berlin	5	10	Oslo	−7	5
Bruxelles	8	15	Paris	10	13
Buenos Aires	16	27	Rome	5	13
Copenhague	5	7	Séoul	0	7
Genève	1	15	Stockholm	4	8
Hong Kong	20	22	Tokyo	7	14
Le Caire	9	18	Trinidad	25	33
Lisbonne	12	22	Vienne	3	14
Londres	12	15			

LE CINQUIÈME CETTE ANNÉE À MONTRÉAL

Un autre pompier meurt au travail

■ Un autre pompier montréalais, le cinquième cette année, est mort en combattant un incendie, dans la nuit de samedi à dimanche.

PAUL ROY

Gaston Leblanc avait 49 ans et comptait 25 ans de service et occupait le rang de capitaine. Marié et père de cinq enfants, il habitait Repentigny et travaillait au poste 25, rue Drummond.

Il a péri enseveli sous l'effondrement de la façade d'un immeuble de trois étages qui abritait le restaurant Steak-O-Rama, au 1415 de la rue Bleury, au nord de la rue Sainte-Catherine. L'effondrement est survenu à la suite d'une violente explosion, peu de temps après le début du sinistre, autour de minuit.

Neuf autres pompiers ont été blessés au même moment mais, dès hier, huit d'entre eux avaient regagné leur domicile. Le neuvième, Richard Gagnon, 29 ans, également du poste 25, repose dans un état qualifié de «sérieux» à l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc. Enseveli lui aussi, il a été blessé aux jambes et a subi diverses coupures.

Risques

L'incendie, qui a débuté peu avant minuit et qui était sous contrôle vers 2h30, a complètement détruit l'immeuble qui, outre le restaurant, comprenait des bureaux en rénovation. Les flammes ont débuté à l'intérieur du «steak house», qui avait fermé ses portes à 22h.

On en ignorait toujours la cause hier, les policiers-enquêteurs refusant de s'y aventurer à cause des risques de nouveaux effondrements. Ce n'est qu'aujourd'hui, avec l'équipement et le soutien nécessaires, qu'ils comptaient se rendre jusqu'au foyer.

En attendant, l'accès à l'édifice a été complètement bloqué, un câble de 12,000 volts brisé s'y trouvant. Des édifices adjacents, dont des bureaux appartenant à la Banque Toronto Dominion, ont été légèrement endommagés par l'eau. Et les forts vents qui soufflaient samedi ont inspiré des craintes aux pompiers en plus de leur compliquer la tâche.

Spectateur

Le secteur où a eu lieu l'indencie étant abondamment fréquenté, particulièrement le samedi soir, une foule de plusieurs centaines de spectateurs, dont de nombreux visiteurs venus assister au match de la coupe Grey et arborant des macarons de leur équipe de football favorite, s'est rapidement massée sur les lieux. Et la circulation y a été complètement paralysée pendant plusieurs heures.

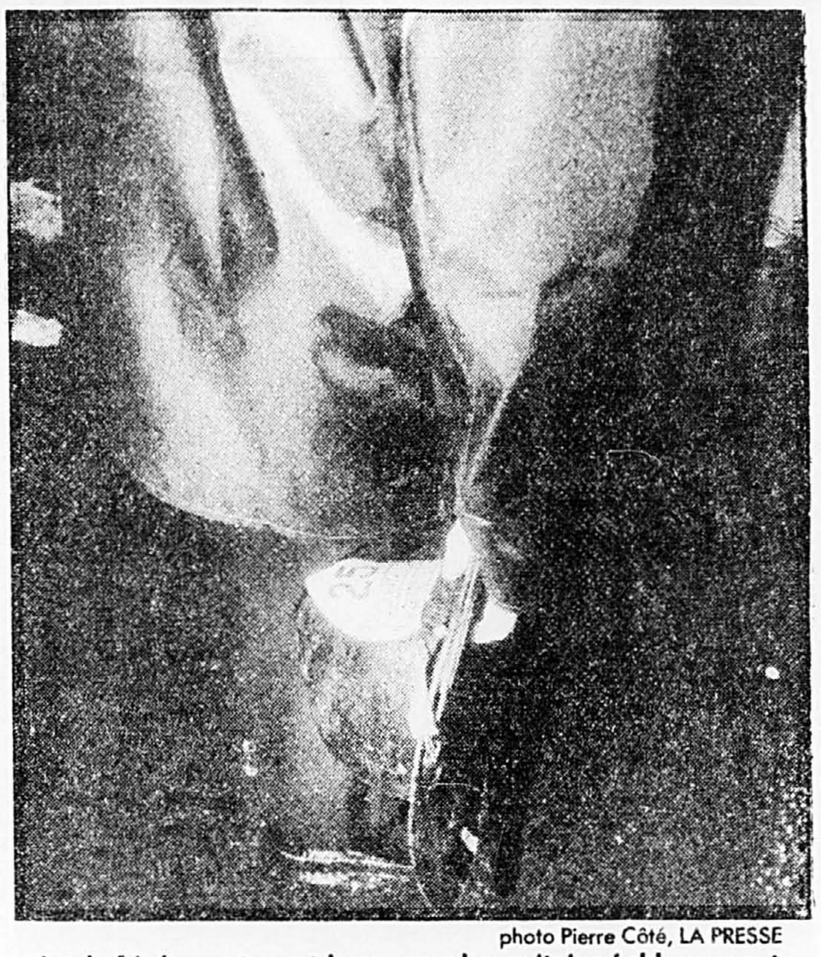

photo Pierre Côté, LA PRESSE

Le chef Laberge tenant le casque du capitaine Leblanc, mort au travail dans la nuit de samedi à dimanche.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

Comme plusieurs de ses locataires, Raymond Blain a passé une bonne partie de la journée d'hier au «Jardin des beignes», observant les flammes qui dévoraient un immeuble lui appartenant, rue Beaubien, à l'intersection de la 10e Avenue. La bâtisse abritait sa quincaillerie «Rona» de même que 16 logements, dont le sien. On peut apercevoir M. Blain en compagnie de son fils Serge, derrière la vitre du restaurant, à droite du pompier.

Pour la deuxième fois en huit ans, Raymond Blain a tout perdu

■ Pour la deuxième fois en huit ans, Raymond Blain a tout perdu hier matin: commerce, logement, meubles, vêtements. Et

PAUL ROY

il s'en est fallu de peu pour que toute sa famille et plusieurs de ses locataires n'y passent.

Un violent incendie, qui s'est déclaré vers les 7h15, a complètement détruit sa propriété de deux étages, rue Beaubien, à l'intersection de la 10e avenue, à Rosemont. L'immeuble, complètement reconstruit après un premier incendie survenu en 1973, abritait sa quincaillerie «Rona» et 16 logements, dont le sien et celui de sa belle-mère, Mme Barbeau.

L'incendie a nécessité cinq alertes et l'envoi d'une centaine de pompiers dont deux ont été blessés et conduits aux hôpitaux Notre-Dame et Maisonneuve-Rosemont. L'un a souffert de suffocation et l'autre a été blessé à un pied.

Comme leurs locataires, Raymond Blain, sa femme et leurs fils Serge, 21 ans, et André, 19 ans, ont été réveillés par la sonnerie d'alarme. «Au bout de 10 minutes, ce n'était plus vivable nulle part dans la bâtisse, si l'alarme n'avait pas fonctionné, on serait tous morts», de déclarer Serge, un manteau de son père sur le dos.

«Je ne comprends pas que ça se soit répandu vite comme ça, commentait pour sa part Raymond Blain, les yeux rougis par la fumée, ça me dépasse.»

A combien s'élèvent ses pertes? «Je ne sais pas trop, peut-etre $700,000 pour la bâtisse, plus l'inventaire, probablement une couple de centaines de milliers de dollars d'inventaire...»

A-t-il l'intention de reconstruire? «Je ne sais pas, je ne sais plus... on avait la quincaillerie depuis 1957, on avait grossi par étapes...»

L'incendie a été déclaré sous contrôle vers 11h. A cette heure encore, le comptoir «Le Jardin des Beignes», juste à côté, était rempli à craquer. Des locataires de l'immeuble incendié, des parents, des amis, des curieux. Et une nouvelle chômeuse, Mme Chantal Durand, de Saint-Léonard, qui avait le coeur gros.

Ça faisait 10 ans que je travaillais à la quincaillerie; lors de l'incendie de 73, je restais même en haut. Quand on avait reparti, je me souviens que Mme Blain et moi on avait travaillé des 18 heures par jour...»

Mme Durand dit ne pas trop s'inquiéter pour elle-même. «Ce qui m'inquiète le plus, c'est le propriétaire, M. Blain. En 73, il avait été pas mal brûlé, je ne sais pas s'il va repartir une autre fois à zéro, c'est dur une deuxième fois...»

Si tu m'aimes, mets-le par écrit

■ VANCOUVER (PC) — Si tu m'aimes, mets-le par écrit.

C'est le conseil que donne à tous les amoureux Me Heather Fayers, ardente partisane des contrats de mariage.

Dans une interview, Me Fayers a affirmé qu'il fallait discuter à peu près de tout, avant le mariage, et le mettre par écrit.

C'est ainsi «qu'une femme qui veut continuer à travailler, après le mariage, ne doit pas épouser un homme qui désire qu'elle reste à la maison. C'est une question à discuter avant le mariage».

«Chaque conjoint doit être pleinement au courant de l'avoir et des dettes de l'autre, de qui aura la garde des enfants en cas de séparation et de la pension alimentaire.

Dans un second mariage, «on veut souvent garder les biens séparés ou décider si les enfants du premier mariage auront droit à une part de l'héritage du conjoint».

Devant le tribunal, a prévenu Me Fayers, il peut cependant arriver que le juge annule certaines clauses, de sorte qu'il est mieux de consuter un homme de loi avant de rédiger un contrat de mariage.

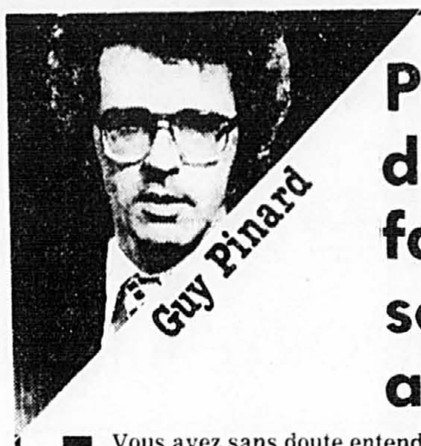

Guy Pinard

Publicité de Bell: faire des sous comme ailleurs

■ Vous avez sans doute entendu l'annonce télévisée qui vient vous rappeler que le parent bien-aimé est aussi près de vous que l'appareil téléphonique le plus rapproché. C'est un message à caractère évidemment émotif, qui produit un effet direct sur le consommateur.

Mais cette annonce, comme plusieurs autres de la société Bell-Canada, a amené certains lecteurs de cette chronique à s'étonner du fait que malgré sa position monopolistique, la société Bell sente le besoin de recourir aux media d'information pour promouvoir ses services. La question méritait qu'on s'y arrête.

Or, la réponse de Pierre Marion, porte-parole de Bell-Canada à Montréal, s'inscrit dans la plus grande logique économique: si la société recourt aux talents des Jean Duceppe et des Renée Claude, c'est dans le but de générer des revenus en stimulant la consommation de services d'appoint, afin, en retour, de maintenir le service de base (la liaison téléphonique qui vous relie au reste du monde) au coût le plus bas possible.

Et M. Marion cite des chiffres. Pour chaque dollar de revenus provenant du service de base, la société Bell doit dépenser $1.80. En comparaison, pour chaque dollar de revenus provenant du service interurbain, la société ne doit dépenser que 42 cents. Et dans le cas des services optionnels (conférences téléphoniques, etc.), Bell doit investir 68 cents pour générer un dollar de revenus. Devant ces chiffres, on comprend donc mieux pourquoi en matière de publicité, Bell-Canada investit surtout dans les appels interurbains et les services optionnels, comme en font foi les films publicitaires qui passent à la télévision. D'ailleurs, M. Marion ne cache pas que le service interurbain génère près de 50 pour cent des revenus de l'entreprise.

Un budget quand même modeste

Malgré tout, le porte-parole de Bell-Canada ne croit pas que la société exagère en matière de publicité. Ainsi, pour l'ensemble du territoire de l'entreprise (le Québec et l'Ontario, grosso modo), le budget de 1982 prévoit des investissements de l'ordre de $17 millions (dont la moitié pour promouvoir le service interurbain), ce qui représente 0.38 pour cent du budget de $4.47 milliards de l'entreprise. Et dit-il, ce pourcentage est relativement bas si on le compare à celui d'autres entreprises de services publics.

Au sujet des dernières hausses consenties par le CCRT, M. Marion maintient qu'elles n'avaient rien d'exagéré, même si le retour sur l'investissement prévu à 14.5 pour cent peut paraître élevé.

M. Marion rappelle qu'entre février 1971 et février 1981, le coût de la vie a progressé de 110.6 pour cent, tandis que l'augmentation du coût du service de base de Bell-Canada s'est limité à 68 pour cent si on inclut la dernière hausse consentie par le CCRT. Pendant la même période, ajoute-t-il, l'alimentation a augmenté de 169 pour cent, le pétrole de 140 pour cent, les tarifs postaux de 141 pour cent, et l'électricité de 124 pour cent. Non seulement, dit-il, les tarifs téléphoniques se sont-ils maintenus sous la courbe de l'augmentation du coût de la vie, mais encore se sont-ils éloignés sensiblement de la courbe d'autres services publics comme les postes et l'électricité.

Un toit pour le stade des Yankees?

Les amateurs de baseball savent que le sixième match de la Série mondiale, qui devait se dérouler au stade des Yankees de New York le mardi 27, a dû être décommandé à cause de la pluie. Ce n'était pas la première fois qu'un match de série mondiale était remis au lendemain de la sorte et ce ne sera pas la dernière, surtout si les dirigeants du baseball professionnel décident de perpétuer les mini-séries de division adoptées cette année à cause des circonstances exceptionnelles de la saison 1981.

Et pourtant, ni les autorités du baseball, ni les partisans des Yankees n'ont entrepris une campagne pour qu'on installe un toit sur le stade des Yankees, alors que si la même situation s'était présentée à Montréal, des milliers de partisans auraient conclu immédiatement en la nécessité de couvrir le Stade olympique.

La saison de baseball se termine aussi tard à l'automne parce que les dirigeants du baseball ont prolongé la saison d'une manière indue au cours des dernières années, d'abord en portant le calendrier des matches de 154 à 162, ensuite en ajoutant la série de championnat de division, et enfin, depuis cette année, en insérant la mini-série de division. En moins de deux décennies, le calendrier a de la sorte été prolongé de trois semaines au minimum.

Tout ceci pour dire que la décision de couvrir le Stade olympique ne se justifierait pas si elle ne visait qu'à assurer plus de confort aux joueurs et aux partisans des Expos. Et ce sera malheureusement le cas si l'administration de la RIO ne parvient pas à trouver des activités pour occuper le stade couvert pendant la saison hivernale.

Douze morts accidentelles au cours du week-end

■ Douze personnes sont mortes de façon accidentelle au Québec au cours du week-end; la route a fait dix victimes et deux personnes aont péri par le feu dont un pompier.

Vendredi, vers 20h20, M. Rolland Larivée, âgé de 45 ans, de Saint-Pierre-de-Sorel, a été happé par un véhicule alors qu'il déambulait sur la route 133, à Saint-Pierre-de-Sorel.

Samedi, vers 4h00, un incendie causait la mort de René Gagnon, âgé de 29 ans, domicilié au 6045 rue Marquette, à Montréal. La victime a péri asphyxiée dans l'incendie de sa demeure. Vers 7h00, Mme Claudette Hébert, âgée de 44 ans, de Lévis, est décédée lors du capotage d'un autobus sur la route 20, près de Villeroy.

La pire tragédie à être survenue ce week-end s'est produite samedi, vers 16h15, quand trois personnes d'une même famille ont trouvé la mort dans une collision entre deux véhicules sur la route 265 sud, à Sainte-Sophie, comté de Mégantic. Les victimes sont M. Claude Archambeault, 31 ans, Mme Marise Charpentier-Nadon, 30 ans et Alexis Nadon, 5 ans, domicilié à Saint-Victor-de-Beauce.

Encore samedi, vers 17h30, Mme Gilberte Fontaine, âgée de 40 ans, de Val-Racine, est morte à la suite de la perte de contrôle de son véhicule sur la route 243, à Kinsbury. Vers 18h50, Mme Mariette Raymond-Bouchard, âgée de 67 ans, de Saint-François-de-Sales, a été happée par un véhicule dans le stationnement de l'église de Saint-François-de-Sales, comté de Roberval. Vers 19h30, un autre piéton était renversé mortellement, cette fois en face du 7550 rue Christophe-Colomb, à Montréal. La victime est Loyla Malacket, âgée de 25 ans, du 7330 rue André-Arsenault, à Montréal.

Samedi, vers 22h00, M. Armand Allard, âgé de 59 ans, de Lebel-sur-Quevillon, a péri dans une collision entre deux véhicules sur la route 113, à Canton Bartouille. Un peu avant minuit, un sapeur montréalais, M. Gaston Leblanc, âgé de 49 ans, de Repentigny, trouvait la mort dans l'incendie d'un immeuble commercial situé au 1415 rue Bleury, à Montréal.

Finalement, hier, vers 9h55, Mable Tremblay, âgé de 20 ans, a perdu la vie à la suite de la perte de contrôle de son véhicule sur la route 175, à Laterrière, comté de Chicoutimi.

Bill Davis: la charte des droits ne vise qu'à contrer la loi 101

ELLE NE COMPORTE RIEN DE PLUS POUR LES FRANCO-ONTARIENS

OTTAWA — Le premier ministre ontarien, M. William Davis, estime que la charte des droits du gouvernement Trudeau ne changera rien à la situation des Franco-Ontariens, mais qu'elle était devenue nécessaire pour contrer les législations adoptées par les gouvernements Bourassa et Lévesque en matière linguistique au Québec.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

C'est ce qui ressort d'une lettre envoyée l'hiver dernier par M. Davis à une résidente d'Ottawa, Mme Helen Sallmen, qui l'a remise à LA PRESSE, pour faire valoir son mécontentement face à l'attitude du gouvernement ontarien dans ce dossier.

Mme Sallmen a également dévoilé une lettre que lui a fait parvenir le Solliciteur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, le 15 octobre dernier, soit tout juste avant la conférence constitutionnelle, lettre dans laquelle ce dernier accuse le premier ministre René Levesque de manipuler les premiers ministres du groupe des huit pour diviser le pays, et ajoute qu'il faut appuyer la démarche du gouvernement fédéral, même si, selon lui, la personnalité même du premier ministre Trudeau est nuisible à la recherche de tout consensus.

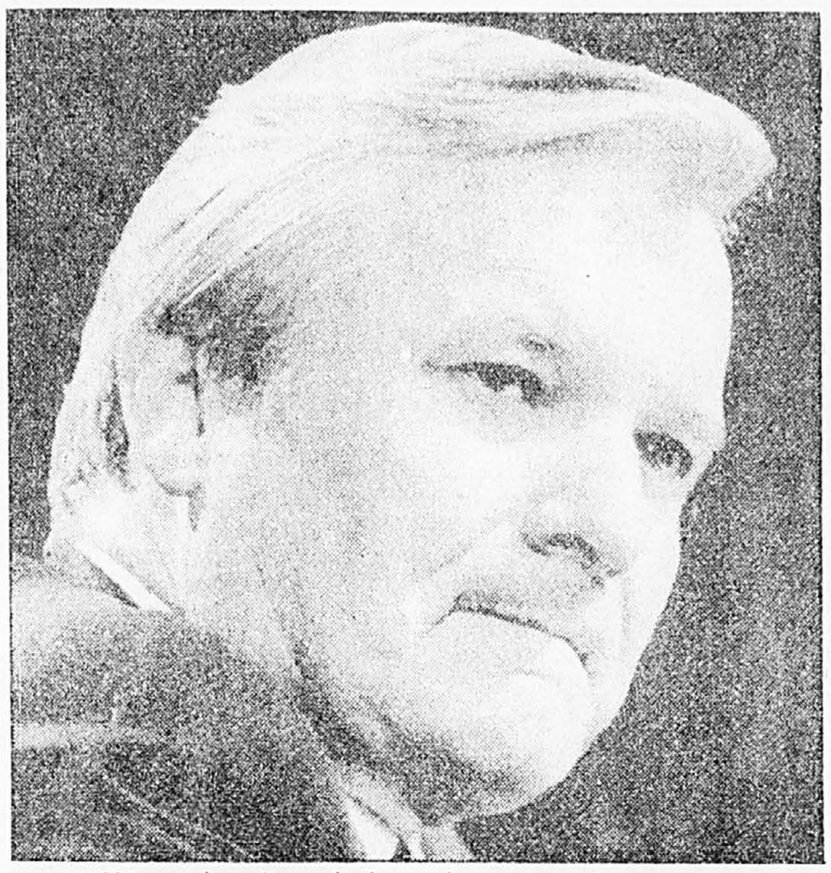

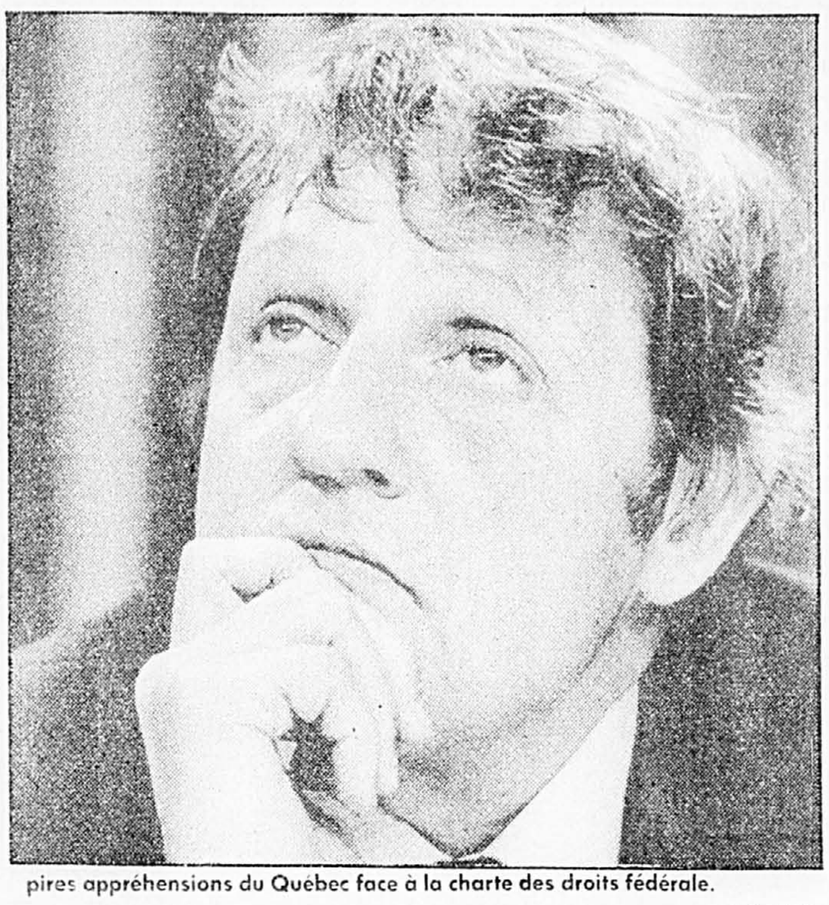

LA PRESSE a mis la main sur des lettres du premier ministre ontarien, Bill Davis (à gauche) et de son solliciteur général Roy McMurtry, qui confirment les pires appréhensions du Québec face à la charte des droits fédérale.

photos UPC

Rien pour les francophones hors Québec

Dans sa lettre en date du 29 janvier 81, le premier ministre Davis reconnaît sans hésitation que l'article 23 de la charte des droits n'accordera rien de plus aux francophones de sa province. «Cela ne créera aucune obligation supplémentaire à l'Ontario qui a déjà depuis plusieurs années sa propre législation assurant que des programmes éducatifs dans la langue française sont offerts là où le nombre le justifie.» Il ajoute du même coup: «Je tiens à vous assurer que nous sommes opposés à l'imposition du bilinguisme sur les institutions provinciales telles les législatures, les tribunaux, et les autres institutions. (...) Il est très évident que notre forte opposition à l'intention première d'Ottawa de revoir l'article 133 de la constitution pour imposer le bilinguisme institutionnel a porté le gouvernement canadien à laisser tomber cette idée.»

M. Davis reconnaît par contre que la charte des droits affectera la loi 101 au Québec, et précise que cela était nécessaire en raison des gestes posés en matière linguistique par les gouvernements de Robert Bourassa et René Lévesque. «En ce qui a trait à la loi 101, si l'article 23 de la charte devient loi, les section 72 et 73 de la loi 101 seront inconstitutionnelles. De ce fait, les anglophones de l'Ontario qui seront citoyens canadiens et qui déménageront au Québec pourront faire éduquer leurs enfants en anglais s'ils demeurent dans une région ou le nombre le justifie.» Il ajoute: «Nous nous sommes inquiétés au cours des dernières années, en voyant les gouvernements libéral et séparatiste de la province de Québec prendre des mesures pour limiter l'accès à l'éducation en anglais aux niveaux primaire et secondaire aux citoyens anglophones qui déménageaient dans cette province.» Ce qui ne l'empêche pas d'indiquer: «Nous avons aussi pris une position ferme pour faire valoir que cela serait nuisible (counter productive) si la nouvelle constitution contenait des clauses imposant le bilinguisme institutionnel à l'Ontario ou à toute autre partie du Canada.»

McMurtry

Pour sa part, le Solliciteur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, qui a été l'un des principaux négociateurs en coulisse à la conférence constitutionnelle, admet dans sa lettre qu'il ne faisait pas confiance au gouvernement Lévesque et qu'il préférait se ranger du côté fédéral en dépit de la personnalité de M. Trudeau.

«Il est difficile de comprendre pourquoi les efforts extrêmement adroits de M. Lévesque pour manipuler les autres et diviser le pays ne sont pas plus apparents pour le public. Le premier ministre du Québec ne cache pas ses intentions à ce sujet et, malgré tout, c'est M. Trudeau qui passe pour le vilain. (...) Même si nous reconnaissons que la personnalité de M. Trudeau est loin d'aider aux efforts pour obtenir un consensus, et même si nous n'aimons pas beaucoup le gouvernement libéral fédéral, nous ne croyons pas que cela devrait nous empêcher d'appuyer une résolution qui est absolument essentielle pour maintenir un Canada uni.»

M. McMurtry se dit fier de voir que l'Ontario a réussi à se tenir au-dessus des «chicanes mesquines et partisanes» qui ont caractérisé le dossier constitutionnel.

La récipiendaire de ces lettres, Mme Helen Sallmen, d'Ottawa, avait écrit à MM. Davis et McMurtry pour leur faire connaître son insatisfaction face à la position ontarienne. Selon elle, la lettre de M. McMurtry, rédigée à la veille de la conférence constitutionnelle, est comparable au document Kirby rendu public avant la conférence constitutionnelle de l'an dernier. «Cette lettre n'indique aucun espoir de sa part d'en venir à une entente avec toutes les provinces dont le Québec. Pourquoi donc avoir participé à cette conférence?» demande-t-elle. Mme Sallmen estime que c'est ce genre d'attitude qui a rendu un accord avec le Québec impossible.

Elle estime par ailleurs que l'attitude du fédéral et de l'Ontario ne peut faire autrement que d'accroître le séparatisme au Québec: «Si on m'emfermait dans une chambre et qu'on m'interdirait d'en sortir, il est bien évident que je me battrais pour me libérer», a-t-elle expliqué. Selon elle, la charte des droits proposée établit les mécanismes de la démocratie, mais elle n'en garantit pas l'esprit, parce qu'elle n'a pas été élaborée dans le respect des citoyens. Elle conclut que les signataires de l'accord constitutionnel auraient dû tirer une leçon du gouvernement Lévesque en matière de démocratie. «Il est allé devant le peuple pour obtenir un mandat (souveraineté-association), le peuple a refusé, et M. Lévesque s'est plié à ce verdict. Nous, du reste du Canada, ne devrions exiger rien de moins de nos dirigeants. S'ils veulent poser des gestes autres que ceux prévus par la constitution actuelle, ils doivent d'abord demander la permission du peuple.»

Grâce à Bally
les pieds au chaud
et à bon prix

Cet hiver ne sacrifiez pas le confort douillet au style. Offrez-vous les deux avec les bottes Morlands, maintenant à un prix spécial chez Bally.
Belles et pratiques, ces bottes en daim, de 14", à bordure piquée, ont une doublure douillette en laine d'agneau et comportent une semelle en caoutchouc épaisse et antidérapante.
Les bottes Morlands. En daim taupe ou brun. Cet hiver, offrez-vous la chaleur de Bally.

SPÉCIAL BALLY
124.95

BALLY

— 767 rue Ste-Catherine O. — 1125 rue Ste-Catherine O. — 1 Westmount Square — Place Bonaventure — Mall Cavendish — Carrefour Laval — Centre Laval — Centre Fairview, Pointe Claire — Les Promenades St-Bruno

Ottawa se refuse à rembourser les pertes des provinces dues aux droits des autochtones

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a rejeté, hier, une proposition de la Colombie-Britannique et de l'Ile-du-Prince-Edouard de compenser les provinces pour toute perte financière pouvant résulter de l'enchâssement des droits des autochtones dans la constitution.

Le premier ministre Trudeau a plutôt donné à ces deux provinces jusqu'à demain pour accepter la clause relative aux droits des indigènes qui a été supprimée de l'accord du 5 novembre ou une suggestion que vient de faire M. Peter Lougheed, premier ministre de l'Alberta.

M. Lougheed conseille «d'affirmer» les droits des aborigènes qui existent actuellement, au lieu de les «reconnaitre». Mais les leaders indigènes insistent pour obtenir la clause du projet initial, avant l'entente entre Ottawa et les neuf provinces anglaises.

La Nouvelle-Ecosse, par l'intemédiaire de son ministre des Affaires intergouvernementales, M. Edmund Morris, a déjà indiqué son intention de s'en tenir à l'accord du 5 novembre.

En Saskatchewan, le premier ministre Allan Blakeney s'est dit prêt à accepter les droits des femmes, à la condition qu'on accepte aussi le droit des autochtones.

Pour le premier ministre William Bennett, de la Colombie-Britannique, les droits des aborigènes doivent être mieux définis et le gouvernement fédéral doit compenser les provinces pour toute perte financière.

Cette opinion est partagée par M. George McMahon, procureur général de l'Ile - du - Prince - Edouard.

Le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, a affirmé pour sa part, hier à Montréal, que les provinces anglophones sont tout près d'un accord sur les droits des femmes et des autochtones.

Sur les ondes d'une station de radio montréalaise, le ministre a indiqué que seuls les premiers ministres de la Saskatchewan et de l'Alberta, MM. Blakeney et Lougheed, n'ont pas encore accepté les droits des autochtones et l'égalité des sexes.

Le premier ministre Blakeney a soutenu être en faveur de l'enchâssement des droits des femmes dans la charte des droits mais il exige que soient aussi intégrés les droits des autochtones.

Enfin, l'ancien ministre des Affaires indiennes et du Grand Nord, M. Warren Allmand, a déclaré samedi qu'il serait prêt à se rendre à Londres y faire campagne contre le projet constitutionnel d'Ottawa, si les chefs autochtones de lui demandaient.

Clark encouragé par la réponse de Lévesque

(UPC) — Le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, a dit hier avoir trouvé des raisons d'espérer que Québec accepte les changements constitutionnels dans une lettre qu'il a reçue du premier ministre du Québec et dans laquelle celui-ci exprimait une «réaction favorable» à une proposition des conservateurs en vertu de laquelle les provinces refusant de participer à des programmes fédéraux recevraient une compensation financière.

«J'ai été véritablement encouragé par le ton conciliant de la lettre que j'ai reçue du premier ministre du Québec à notre proposition formulée aux Communes vendredi, a dit M. Clark.

Le chef tory a proposé que pour obtenir l'accord de toutes les provinces, la constitution devrait prévoir une compensation financière pour les provinces qui se retirent de programmes fédéraux. Par contre, les libéraux et les néo-démocrates s'opposent à cette formule qui, selon eux, morcellerait le Canada.

Cuisine des Fêtes
4 cours

En démonstration avec dégustation et livret de recettes.
1 cours par semaine du 24 novembre au 17 décembre.

AU CHOIX:
RÉCEPTION COCKTAIL
REPAS DE NOËL
RÉVEILLON
PAR HENRI BERNARD
REPAS CHINOIS DE FÊTE
PAR KÉDOC TURCOT

PROSPECTUS: 843-6481

Institut Culinaire Henri Bernard
Permis d'enseignement de culture personnelle
2015 de la Montagne
Suite 610, Mtl. H3G 1Z9

D'UN BOUT À L'AUTRE DU CANADA

Il faut abattre les frontières qui séparent les juristes

— le juge Deschênes

■ Il faut que cesse ce spectacle scandaleux et dépassé où les juristes canadiens, sortant de leur province, deviennent des étrangers dans leur propre pays», a déclaré samedi l'honorable Jules Deschênes, juge en chef de la Cour supérieure du Québec, devant l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario, dont les membres étaient réunis à Ottawa.

PIERRE BELLEMARE

Pour ne prendre que l'exemple du droit criminel, a ajouté le juge, je ne doute pas que des avocats francophones du Québec seraient heureux de pouvoir exercer leurs talents devant les instances d'autres provinces. Je suis certain que plusieurs de mes collègues de langue française se prêteraient volontiers à la présidence des assises criminelles en français ailleurs au pays».

En retour, poursuit le juge Deschênes, nous accueillerions avec plaisir, en particulier, les juges des autres provinces qui voudraient perfectionner leur maîtrise du français du prétoire et nous leur fournirions toute l'aide technique et fraternelle qu'ils pourraient désirer.

Mais il faut, pour cela, abattre les frontières qui nous séparent. Les Américains l'ont fait depuis longtemps, les Européens se sont résolument attelés à la tâche, les temps sont mûrs au Canada pour une action identique. Il ne s'agit pas d'en débattre, mais d'agir. Pourquoi vous, les juristes de l'Ontario, réunis ici pour vos assises annuelles, ne prendriez-vous pas l'initiative?», a lancé le juge Deschênes à la fin de son allocution.

Le Québec isolé

Le conférencier a une seule fois évoqué le débat constitutionnel, c'est lorsqu'il a rappelé que le premier ministre Lévesque a tiré «à boulets rouges sur ses homologues canadiens dans son discours inaugural le 9 novembre». Son message s'inspirait toutefois de ce débat: «Si l'on veut établir solidement l'administration de la justice en français au Canada, il est devenu tout aussi important (que la libre circulation des marchandises) d'y assurer la libre circulation des personnes et des services».

Le juge Jules Deschênes

Au niveau fédéral, a aussi fait savoir le juge Deschênes, le Secrétariat d'État et le ministère de la Justice provoquaient conjointement en novembre 1980 une réunion à Frédéricton, de laquelle naissaient deux comités à Ottawa le 11 février dernier. Ces comités travaillent à formuler un dictionnaire bilingue de common law, un centre de références sur la common law en français... des initiatives toutes plus louables les unes que les autres.

Mais il faudrait que ce travail, nécessaire à court terme, soit considérablement accéléré. Il faudrait également qu'on y associe étroitement le Québec et je trouve paradoxal, a indiqué le juge Deschênes, qu'on n'ait pas encore mis ses ressources à contribution. Je n'ai moi-même appris l'existence de ce projet qu'il y a deux semaines, à l'occasion de la préparation de cette causerie».

Le conférencier a souligné les efforts faits en ce sens, tant au Nouveau-Brunswick, qu'au Manitoba ou en Ontario, «mais le processus serait sans doute plus rapide et plus efficace si l'on voulait y associer les juristes du Québec».

Nous possédons, a-t-il conclu, une longue expérience de l'administration de la justice dans les deux langues officielles du pays et nous pouvons croire, sans pédanterie, il me semble, que nous pourrions vous aider à atteindre vos objectifs».

Le pape reprend son bâton de pèlerin

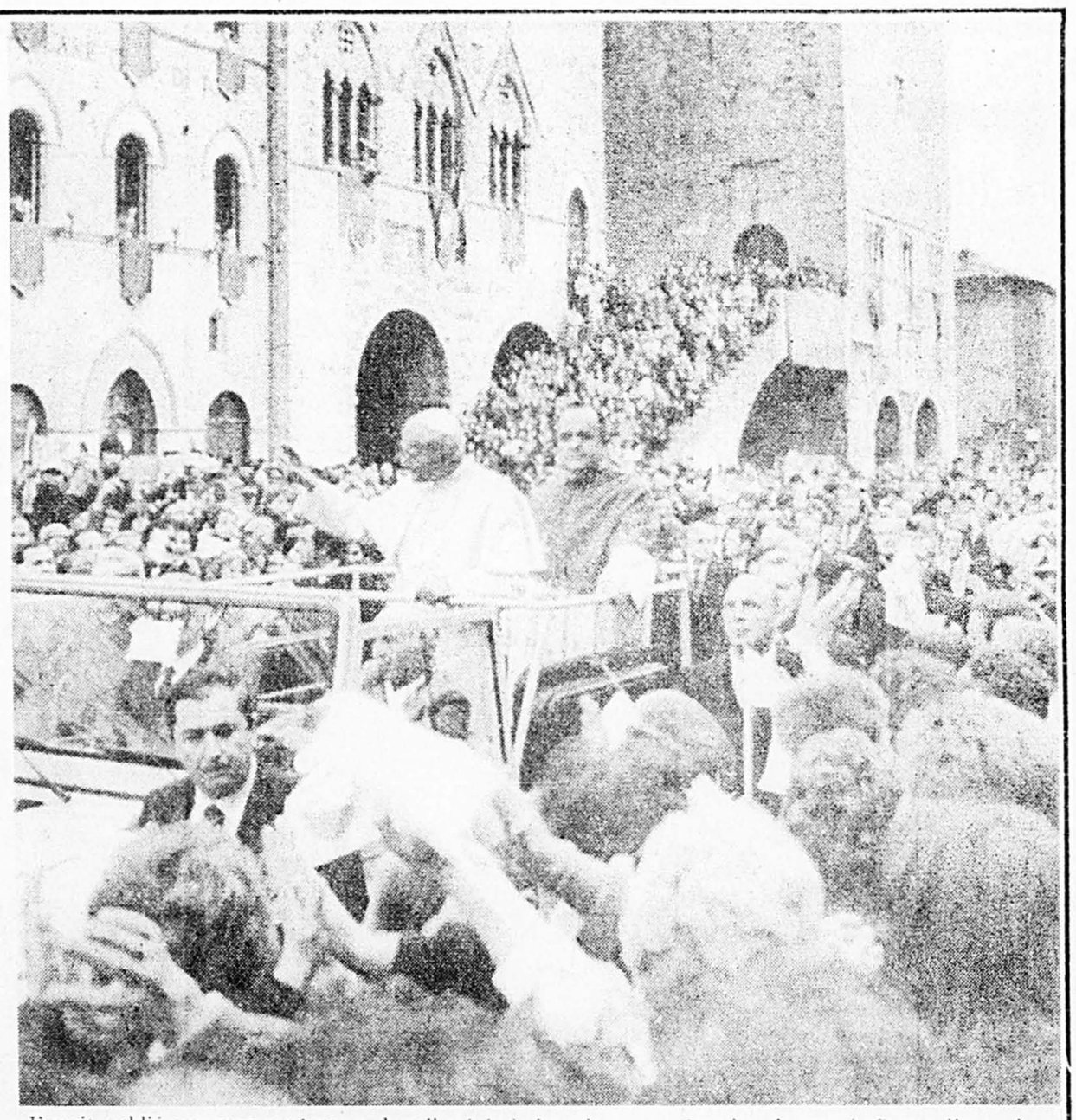

■ COLLEVALENZA, Ombrie, (AFP) — Jean-Paul II a entamé hier une nouvelle série de voyages apostoliques, après l'attentat du 13 mai dernier, par un court pèlerinage au sanctuaire de «l'amour miséricordieux» à Collevalenza, près de Todi (Ombrie), à quelque 200 kilomètres au nord-est de Rome.

Le brouillard a retardé d'une heure son départ en hélicoptère du Vatican. «Ce sont des incidents qui ne favorisent pas la mission d'un pape itinérant», a commenté à son arrivée en Ombrie le chef de l'Eglise, qui paraissait en très bonne forme.

Le programme de sa journée était organisé selon les mêmes critères que ceux qui ont présidé à la centaine de visites déjà effectuées par le pape, depuis son élection en 1978, dans des villes et des sanctuaires d'Italie. Ce programme prévoyait des rencontres avec les autorités laïques et ecclésiastiques, les religieux, les malades, une messe célébrée devant l'église de Collevalenza, un déjeuner avec la communauté religieuse et une rencontre l'après-midi avec le clergé et les habitants du bourg.

Sécurité

Seul, n'avait pas été prévu le traditionnel rendez-vous avec les jeunes, l'hélicoptère du pape devant regagner Rome avant la tombée de la nuit. Des mesures de sécurité très sévères, engageant un millier d'agents de police italiens et une cinquantaine de gendarmes du Vatican, avaient été mises en place.

Des agents contrôlaient les sacs des fidèles avec des détecteurs de métaux. Un jeune homme qui portait sur lui un couteau à cran d'arrêt a été interpellé, puis relâché. «J'avais oublié que mon couteau de chasse se trouvait dans une de mes poches», a-t-il expliqué.

Dans un discours prononcé à midi, avant les prières de l'angélus, le chef de l'Eglise a renouvelé l'appel à l'amour entre les hommes qu'il avait déjà adressé aux fidèles dans son encyclique «dives in misericordia».

«Depuis le début de mon pontificat, a-t-il dit, j'ai considéré ce message comme l'une des tâches les plus importantes de ma mission. La providence me l'a confié, compte tenu de la situation contemporaine de l'homme, de l'Eglise et du monde», a-t-il ajouté.

Faisant allusion à l'attentat dont il a été victime, le souverain pontife a déclaré: «Une de mes expériences de cette année, liée aux événements du 13 mai, m'impose de crier: miséricorde au Seigneur parce que j'ai survécu».

«Je prie aujourd'hui afin que tout le monde veuille croire que l'amour miséricordieux est plus puissant que tout le mal qui menace l'homme et le monde. Je prie avec vous pour implorer l'amour miséricordieux pour l'homme et le monde dans cette époque difficile», a ajouté le pape.

Jean-Paul II a également adressé quelques paroles de réconfort aux onze religieux salésiens contraints, il y a quelques jours, d'abandonner le Burundi, rendant hommage au «sacrifice» qu'ils ont dû faire en quittant leur terre d'apostolat.

Au cours de la messe, Jean-Paul II a également loué l'apostolat de quelque cinq cents religieux et religieuses de la congrégation de l'Amour miséricordieux, fondée par la mystique espagnole soeur Esperanca Alhama de Jésus, âgée de 88 ans, que le pape a ensuite rencontrée dans une salle du sanctuaire.

Le souverain pontife a donné la communion à une centaine de fidèles. De nombreux dons, parmi lesquels deux chandails en laine blanche et des produits locaux, lui ont été offerts.

Couple fauché par un chauffard

■ Un piéton est mort et un autre a été grièvement blessé, samedi soir, par un véhicule en face du 7550 rue Christophe-Colomb dans le nord de la métropole. Le conducteur du véhicule a pris la fuite après la collision.

La victime, Mme Loyla Malacket, âgée de 25 ans, domiciliée rue André-Arsenault, à Montréal, est morte sur le coup tandis que son ami, Tony Contilly, âgé de 28 ans, qui demeurait au même endroit, a été conduit à l'hôpital Jean-Talon où, aux dernières nouvelles, il reposait dans un état jugé critique.

La police de la CUM poursuit son enquête dans le but de retracer le conducteur de la Monte-Carlo grise qui a poursuivi sa route.

Par ailleurs, la police de Longueuil a dévoilé hier l'identité du couple de sexagénaires qui a trouvé la mort vendredi soir à Longueuil. Ils ont été happés par deux véhicules alors qu'ils traversaient le Chemin Chambly, à la hauteur de la rue Benoit. Il s'agit de M. Raymond Paquette, 63 ans, et son épouse Mme Thérèse Robitaille, 61 ans, domiciliés sur la rue Wilson, à Longueuil.

LES RUES DE MONTRÉAL

BALMORAL, rue (?)

Vraisemblablement pour rappeler la résidence royale de Grande-Bretagne, construite en 1885, sur la Dee, en Écosse. Axe sud-nord à partir de Sainte-Catherine, à l'est de la rue de Bleury.

ARNOLDI, rue (1947)

Jadis nommée rue **Centre**, cette voie honore les frères Arnoldi, orfèvres nés à Montréal, soit Michael (1763-1807), Peter (1769-1808) et Charles (1799-1817), qui était également maître-horloger. Axe est-ouest à partir de Décarie, au sud de Jean-Talon.

ANGERS, rue (?)

A la mémoire de Sir Auguste-Réal Angers (1838-1919), avocat né à Québec et décédé à Montréal, nommé procureur général du Québec en 1876, puis juge à la Cour Supérieure en 1880, ensuite lieutenant-gouverneur du Québec en 1887, et enfin sénateur en 1892. Cette voie s'étend vers le sud-ouest, croisant Jolicoeur au nord du boulevard de la Vérendrye.

ANDRÉ-OUIMET, rue (1967)

En hommage à André Ouimet (1806-1853), premier président des «Fils de la liberté» (association fondée en septembre 1837), dont le porte-parole était Louis-Joseph Papineau, grand-père d'Henri-Bourassa. Axe est-ouest à partir de l'avenue de Lorimier, au sud d'Henri-Bourassa.

EN BREF

Fin de la grève à Edmond-Laurendeau

■ Fin de la grève illégale au Centre d'accueil Edmond-Laurendeau. Les 200 employés syndiqués de ce centre d'accueil pour personnes âgées sont rentrés au travail à 23 h 30, hier soir. Ils étaient en grève depuis jeudi, alors qu'une employée syndiquée, Thérèse Richard, avait été suspendue pour trois mois à la suite d'une altercation survenue avec le chef d'unité Christian Archambault. Réunis en assemblée générale hier après-midi, les syndiqués, membres de la CSD, ont accepté un compromis proposé par la partie patronale en vertu duquel le litige sera soumis à l'arbitrage accéléré. Aucune mesure de représaille ne sera intentée contre les grévistes, et Mme Richard recevra son plein salaire en attendant le jugement arbitral.

Abattu par trois individus

■ Un homme a été abattu en fin de soirée hier par trois individus qui l'ont atteint de projectiles à la tête en face du 535, 23ième avenue, à Lachine. Au moment de mettre sous presse, la victime reposait entre la vie et la mort à l'hôpital Royal-Victoria. Les trois suspects ont été appréhendés par la police et ont été conduits au poste 13 pour y subir un interrogatoire. On ne connaît pas le mobile du crime.

Fin du conflit à l'hôpital Cook

■ Le conflit, qui persistait depuis une semaine au centre hospitalier Cooke, de Trois-Rivières, a pris fin samedi soir avec le retour au travail des employés généraux et infirmières auxiliaires. Le retour au travail s'est fait vers 23h30 après que les syndiqués, affiliés à la CSN, eurent tenu une longue réunion en soirée, au local de la CSN. Depuis la fin de l'avant-midi de samedi, alors que furent tenus de nombreux caucus de part et d'autre, on sentait approcher la fin du conflit. Vers 18h, le directeur général du centre hospitalier faisait parvenir une lettre aux officiers et aux membres du syndicat des diplômés en soins hospitaliers CSN et du syndicat des services hospitaliers CSN, dans laquelle il mentionnait «qu'il prévoyait le retour au travail pour 7h30 ce matin (lundi matin)» et du même coup informait «qu'il n'avait pas l'intention d'entreprendre des poursuites pénales spécifiées au niveau du Code deu Travail en ce qui a trait seulement à la grève illégale.

Le lait «coupé» dans les écoles?

■ La distribution gratuite de lait dans les écoles du Québec serait compromise par les compressions budgétaires. Le député libéral de Brome-Missisquoi, M. Pierre Paradis, affirme en avoir eu la confirmation de la part d'un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture. Monsieur Paradis déclare que ce n'est pas pour des raisons de santé, comme le voudrait une étude commandée par le ministre Jean Garon qui soutiendrait que les enfants consomment trop de lait, mais à cause d'une mauvaise gestion que le programme «lait-école» serait coupé de moitié à compter du mois de janvier.

Utilisation des pesticides: une entente imminente

■ Le ministre québécois de l'Environnement, M. Marcel Léger, a annoncé, hier, à Montréal, la signature imminente d'une entente avec l'Association des exterminateurs du Québec, sur l'utilisation des pesticides. M. Léger s'adressait aux membres de cet organisme lors de son quatrième congrès annuel. Cette entente prévoit un mécanisme de contrôle sur les produits utilisés, de même que la mise au point de cours de sensibilisation à l'environnement et de bon emploi des produits, de concert avec l'Association.

Via-rail: une autre hausse ?

■ Via Rail demande à la Commission canadienne des transports l'autorisation d'augmenter de 5 p.c. les tarifs de ses trains de passagers du corridor Québec-Windsor. La hausse entrerait en vigueur le 15 décembre. Selon un vice-président, M. Garth Campbell, le service a été amélioré et ces trajets sont plus achalandés.

Nouveaux timbres

■ La Société des postes émettra demain quatre nouveaux timbres commémorant les avions construits au Canada. Deux de 17 cents illustreront le DH-82C Tiger Moth, qui a servi durant la dernière guerre, et le CL-41 Tutor. Deux autres, de 35 cents, seront à l'effigie de l'Avro Canada C-102 et du DASH-7.

Bébé éprouvette en pleine forme

■ Une femme de 28 ans a donné naissance aux premières heures de la matinée d'hier à un jeune garçon de trois kilos, plein de santé, qui a été conçu «in vitro», a-t-on appris à l'hôpital. L'agence de presse britannique Press Association a indiqué que cet enfant était le sixième bébé éprouvette né en Grande-Bretagne en quatre mois.

Mort pour de la vodka

■ Un Polonais est mort après avoir été écrasé par une foule qui faisait la queue pour acheter de la vodka, à Rzeszow dans le sud du pays, a rapporté samedi le journal *Standar Mlodych* de Varsovie. «L'alcool, qui est rationné, pourrait être vendu dans beaucoup de magasins. Au lieu de cela, cette ville de 130,000 habitants n'a que peu de magasins de vente d'alcool, devant lesquels ont lieu des scènes de l'enfer dantesque», a estimé le journal, affirmant qu'il n'avait rapporté l'incident non par sensationnalisme mais pour dénoncer la «mauvaise organisation du commerce de détail».

Clement Patenaude, psychologue

INVITATION
MAIGRIR
Démonstration d'un programme de contrôle du poids par la psychologie du comportement et la communication subliminale.
Le lundi 23 novembre à 20h.
Clinique Domus Medica
5555 est, rue Bélanger, Montréal
S.V.P. appeler pour reservation : 522-7347
Entrée libre 522-8623

Photos en 1 heure
Nous offrons un service d'une heure sur développement et impression de vos films photos couleur
Photo passeport en 5 minutes
SPÉCIAL:
Film gratuit avec chaque développement et impression de films photos couleur.
• Réimpression de vos négatifs en 20 minutes
• Développement de films diapos EKTACHROME et FUJICHROME en 24 heures.
Photo S.O.S. inc.
1424, av. McGill College
(Près de Woolworth)
842-5267

(GAZ OU DIESEL)
ENCORE QUELQUES
JETTA et RABBIT
1981 EN SPÉCIAL
chez Arbour AUTO LAVAL LTÉE
700 BOUL. DES LAURENTIDES, 382-2731

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Un budget supplémentaire qui en dit long

De mémoire de contribuable, jamais un budget supplémentaire n'aura suscité un tel tollé dans le Québec.

La semaine dernière le ministre des Finances Jacques Parizeau créait un précédent en choisissant de taxer durement les contribuables plutôt que d'emprunter, afin de faire face à un accroissement de son déficit budgétaire de $350 millions.

Pour y arriver il décidait de doubler la taxe sur l'essence, de hausser sensiblement la taxe sur la bière et de suspendre la baisse d'impôt de 2% qui devait entrer en vigueur en janvier.

Pourquoi M. Parizeau, plutôt que d'emprunter, a-t-il préféré recourir à la fiscalité, surtout à des taxes indirectes, donc régressives, dont l'une d'elles, la taxe sur le carburant, aura un effet inflationniste considérable?

Le gouvernement québécois est financièrement pris à la gorge avec un déficit record de plus de $3 milliards qui, selon des experts, est en voie d'atteindre $5 milliards l'an prochain. Ayant abusé de l'emprunt depuis cinq ans, M. Parizeau se voit forcé aujourd'hui de prendre un raccourci pour faire face à ses échéances et restaurer son crédit sur les marchés financiers: une levée massive de taxes indirectes qui ont le grand avantage d'avoir un rendement rapide.

Les récentes mesures fiscales rapporteront environ un millard de dollars en un an. Or comme M. Parizeau devra sans doute aller chercher un autre milliard, lors du budget du printemps prochain, s'il veut éviter que son déficit n'atteigne les $5 milliards, il a vraisemblablement voulu atténuer le choc en répartissant sur deux opérations une ponction fiscale majeure.

Le ministre a attribué ses difficultés budgétaires à trois principaux facteurs: l'inflation, les taux d'intérêt élevés et les coupures dans les transferts fiscaux du gouvernement fédéral.

Il a raison, mais en partie seulement. Ces maux frappent toutes les provinces du Canada, mais aucune n'est confrontée à une situation budgétaire aussi précaire que celle du Québec qui, avec 25 pour cent de la population, a un déficit qui correspond à 60 pour cent du déficit de l'ensemble des provinces du Canada, comme le soulignait la semaine dernière Robert Bourassa.

Il doit donc y avoir d'autres facteurs qui mettent directement en cause les politiques du gouvernement et la gestion des fonds publics par le ministre des Finances.

Dans une entrevue à Radio-Canada, le 15 octobre dernier, M. Parizeau avouait candidement que pour des raisons d'image à court terme on peut créer des programmes en disant que cela ne coûte rien, mais il n'y a rien de gratuit, tout se paie. Par ces propos M. Parizeau ne dénonçait-il pas la prodigalité irresponsable d'un gouvernement qui s'est lancé dans des politiques sans doute politiquement rentables à court terme mais inappropriées par rapport au tonus de notre économie et à la capacité de payer de contribuables excessivement taxés?

Depuis cinq ans, par rapport à la moyenne canadienne, le chômage a augmenté sensiblement, cependant que la création de nouveaux emplois déclinait considérablement et que les investissements connaissaient un sérieux fléchissement. Ces facteurs ont eu pour conséquence directe une baisse substantielle des revenus gouvernementaux. Ce qui a conduit à une hausse du fardeau fiscal — malgré des astuces budgétaires qui voulaient faire croire le contraire — et à un déficit qui a doublé en cinq ans, comme les dépenses d'ailleurs. Ce qui a fait que le service de la dette a plus que triplé et qu'on en est rendu aujourd'hui à financer copieusement les dépenses courantes au moyen d'emprunts — une pratique qui ne peut que conduire à la faillite aussi bien un gouvernement qu'un simple citoyen.

Si la gestion du gouvernement est directement en cause dans ce gâchis, l'intendance du ministre des Finances l'est au premier chef. Il n'est pas à lui seul responsable de toutes les erreurs du gouvernement, mais il est comptable des prévisions erronées de chacun de ses budgets et il doit assumer le discrédit qu'il mérite pour avoir tenté, budget après budget, de masquer par des artifices budgétaires les voies périlleuses sur lesquelles lui et son gouvernement étaient engagés.

MARCEL ADAM

Les médecins salariés vont-ils mieux nous soigner ?

Le projet de loi 27, du ministre Pierre-Marc Johnson, est d'une extrême importance pour tous les Québécois. Car la question des services de santé ne peut préoccuper que les médecins: elle touche toute la population. Il est donc nécessaire de s'en inquiéter ensemble.

En ce moment, avec les éléments que nous possédons et le temps de réflexion dont nous disposons, il est difficile de poser un jugement définitif. Mais le projet de loi nous permet de présenter des réflexions qu'il faudrait partager ou contredire au plus tôt. Car les contribuables sont tous des patients et des malades en sursis.

Le ministre des Affaires sociales propose un système de salariat pour une certaine catégorie de médecins: ceux qui travaillent principalement dans les institutions gouvernementales. Ils appartiennent à sept spécialités et représentent 17 pour cent de la profession médicale québécoise actuelle.

Toutes ces spécialités n'affectent pas le patient quotidien de la même façon: ce n'est pas tout le monde qui doit ou peut entrer en relation avec le spécialiste de la médecine nucléaire. Mais c'est presque tout le monde qui doit prendre un rendez-vous chez le radiologue ou qui doit s'abandonner aux soins de l'anesthésiste. À ce moment-là, il faut penser à soi.

Ils doivent être des milliers qui, comme moi, en ont assez de ces radiologues inconnus, qui donnent rendez-vous à 20 personnes à la même heure, qui laissent leur travail à des techniciens débordés de toutes les façons, qui n'accordent pas un instant d'information ou de simple communication à leurs patients et qui font plus d'argent que les plus riches investisseurs sans engager un sou ou prendre trop de risques: quand ce ne sont pas les médecins traitants, ce sont les assurances qui les protègent. Ceux qui ne se révoltent pas contre les classes privilégiées ne sont que des privilégiés.

D'accord, on ne peut pas trop généraliser: il ne faudrait pas porter un jugement global sur toute la médecine à partir des médecins «faciles» qui s'emplissent les poches du sarrau à signer des congés de maladie aux faux malades ou à remplir des formules d'examens pour tous ceux qui ont la fièvre.

Mais le projet de loi peut manquer de nuances.

D'abord, il précède la consultation populaire. Il faudrait, sur une question aussi importante, que l'ensemble de la population soit consultée. On lui a tout donné; on devrait s'entendre sur ce qu'il faut lui retirer. Il est évident qu'un médecin payé à l'heure n'aura pas les mêmes attitudes professionnelles que celui qui est payé à l'acte.

De plus, il faudrait respecter les spécialités: l'anesthésiste payé à l'heure risque d'entrer en conflit avec le chirurgien payé à l'acte, avec lequel il doit pourtant collaborer de façon intime et vitale quotidiennement.

Bref, un changement de rétribution à l'intérieur du monde médical signifie presque une option sociale nouvelle. Elle peut être valable, préférable, nécessaire. Mais on ne peut changer un facteur d'influence sociale d'importance sans alarmer la population. S'il est impossible de présenter un projet de ticket modérateur sans inquiéter les stratèges d'un parti politique, il faut bien se dire qu'un changement de régime médical aura des conséquences graves.

Il est probable qu'il faille en venir aux grands changements. Il est probable qu'il faille envisager l'éventualité du salariat pour certaines catégories de médecins. Mais il est certain que le débat ne peut appartenir à la seule Assemblée nationale: nos députés n'ont pas le monopole de la santé pas plus que de la maladie.

JEAN-GUY DUBUC

Droits réservés

Que reste-t-il aux Soviétiques à défendre en Afghanistan ?

C'est la troisième fois que l'ONU adopte une motion demandant le retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan et, à chaque fois, le score s'améliore. Cent quatre pays appuyaient la motion en janvier 1980, 111 en novembre de la même année et 116 cette année. Un gain de douze. Si mince que soit l'augmentation, elle mérite d'être soulignée.

Il va sans dire que cette troisième démarche de l'ONU, pas plus que les deux autres, ne fera démordre l'URSS de son argumentation visiblement immuable et qui se résume comme suit: l'Afghanistan est victime d'une agression impérialiste. Or, l'URSS a été appelée à défendre les acquis de la révolution afghane, et il arrive que la sécurité même des Soviétiques dépend de la permanence de l'actuel régime ami à Kaboul.

Ainsi donc, ce ne sont pas les 85,000 militaires soviétiques qui s'immiscent dans les affaires internes de l'Afghanistan, mais les impérialistes, les onusiens ou autres iraniens qui osent mettre de l'avant des solutions...

Il reste que les «défenseurs des acquis de la révolution afghane» se trouvent dans un beau pétrin. L'action de la résistance, loin de faiblir, va s'intensifiant. Les militaires afghans désertent régulièrement les rangs de l'armée pour joindre ceux des guérilleros. Les effectifs de ces derniers sont évalués à plus 70,000 hommes. Ces «rebelles» se révèlent de jour en jour plus efficaces. Ils prennent de l'expérience et savent ménager leurs forces. Leurs opérations éclair sont de plus en plus couronnées de succès. Certes, leur équipement reste primitif, n'empêche qu'il leur permet quand même de s'assurer la mainmise sur une vaste partie du territoire.

À force de marquer des points, non seulement à la campagne, mais même au coeur de Kaboul, la capitale, les moudjahidine ont fini par faire la preuve de l'incapacité des troupes occupantes d'assurer la sécurité. Aussi, c'est par centaines et par milliers chaque jour que les gens prennent le chemin de l'exil. On estime à près de 2,5 millions le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants réfugiés au seul Pakistan. Beaucoup d'autres ont fui en Iran, de sorte qu'un cinquième de la population afghane vit désormais en dehors du pays et attend impatiemment le jour où il pourra rentrer chez lui.

Pour ces exilés, les «acquis de la révolution» ne représentent sans doute plus grand-chose. Tout ce que savent ces malheureux, c'est que le retrait des Soviétiques mettrait fin à leurs souffrances... et au régime fantoche et affreusement divisé qui prétend gouverner et qui ne représente plus personne. En somme, les Soviétiques «défendent» une fiction. Ils sont dans un bourbier dont ils ne pourront sortir sans perdre la face.

Mais Moscou ne veut pas démordre, et rien ne le contraint à le faire. Des observateurs ont cru, un moment, qu'une intervention soviétique en Pologne aurait nécessité le rappel de tous les effectifs disponibles, ce qui aurait entraîné un retrait substantiel des unités postées en Afghanistan. Mais cette hypothèse devint insoutenable au fur et à mesure qu'évoluèrent les événements en Pologne. Reste un règlement négocié; restent les recommandations de l'ONU, le plan soumis par la CEE, par l'Iran... Tout a été rejeté.

Les Américains se trouvaient dans un bourbier, eux aussi, au Vietnam, mais leur opinion publique les en a tirés. Il n'y a pas d'opinion publique en URSS. Le consensus est de rigueur. Loin d'être offusqués par ce qui se passe en Afghanistan, les Soviétiques sont fiers de cette occasion qui leur est offerte d'affirmer la puissance de leur pays et de son régime... Les exilés afghans ne sont pas au bout de leurs peines. Il ne reste plus d'acquis à défendre dans leur pays. Qu'à celà ne tienne, Moscou s'acharnera à le défendre quand même.

JEAN PELLERIN

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

M. Lévesque et l'Accord des Dix

Comment faut-il agir avec M. René Lévesque, qui est à la fois le premier ministre du Québec et un séparatiste qui aspire à la destruction du Canada?

La colère ressentie par M. Lévesque à la perspective de voir le Québec perdre certains pouvoirs provinciaux sans son consentement est compréhensible. Le premier ministre Lougheed aurait certainement eu des paroles aussi dures si l'Alberta avait été en cause.

Mais M. René Lévesque est plus et moins qu'un premier ministre provincial. Tout ce qu'il dit et fait concernant la constitution doit être considéré à la lumière de son engagement à obtenir l'indépendance du Québec. Bien sûr, il serait naïf de prendre au sérieux toutes les récriminations de M. Lévesque, et il est évident qu'il se sert du rapatriement de la constitution pour ses propres objectifs politiques. Il a le pouvoir de plonger le Québec et le Canada dans une crise constitutionnelle si bon lui semble.

Par conséquent nous devons faire tout en notre pouvoir pour priver M. René Lévesque de toute occasion de retourner le rapatriement contre l'unité canadienne. Il faudra qu'Ottawa soit imaginatif et patient quand il suggérera des moyens de tenir compte des objections de M. Lévesque au nouveau projet constitutionnel. Il se peut qu'il soit impossible d'en venir à un accord. Si tel est le cas, il faudra que le Québec réalise que c'est M. Lévesque qui est responsable de l'impasse.

(...) M. René Lévesque prétend que les Canadiens anglophones «nous considèrent comme une force qu'il faut contenir à tout prix, en la mettant de côté si nécessaire, mais jamais comme les représentants d'un peuple sans lequel leur fédération n'eût jamais existé et sans lequel aucun accord ne peut être authentique».

Cela est absurde, comme l'ont manifesté les Canadiens de partout pendant le référendum québécois sur la souveraineté-association. Et c'est absurde si on examine l'accord constitutionnel conclu la semaine dernière: ce à quoi M. Lévesque était le plus opposé, c'est l'égalité des droits linguistiques dans l'enseignement partout au Canada — alors que lui-même souhaitait cette égalité en 1978.

Les difficultés avec M. René Lévesque auraient peut-être pu être évitées uniquement en omettant complètement la Charte des droits et en acceptant le rapatriement avec la formule d'amendement que lui et sept autres premiers ministres avaient approuvée en avril dernier. Cela aurait déjoué ses plans en le privant d'une vraie «crise».

Dans le cas présent, M. René Lévesque est en possession d'un problème qu'il peut trop facilement exploiter — un problème que M. Pierre Trudeau se doit de surmonter. — Le 10 novembre.

«The Edmonton Journal»

Erreurs de plus de $41 millions!

Il s'agit seulement de rectifier certaines erreurs dans le système, disent les responsables du programme d'assurance-chômage canadien qui, l'an dernier, a versé au moins $41.4 millions en prestations à des gens qui n'y avaient pas droit.

Cette réaction optimiste pourrait être rassurante, n'était le fait que le programme, dans ses formes diverses et changeantes, existe déjà depuis plusieurs décennies. Et en étudiant de près ces erreurs qui faussent le système, on se rend compte que l'ampleur du problème pourrait être beaucoup plus sérieuse qu'on le croit généralement.

Ce qui est plus déconcertant, c'est que cela démontre aussi que le gouvernement n'a aucune méthode raisonnable d'évaluer la somme d'argent que le programme distribue erronément.

Chaque année la Commission d'embauche et d'immigration, qui est responsable du programme, se met à la recherche des prestations erronées en choisissant un certain nombre de réclamations, faites au cours de l'année, pour déterminer si des erreurs ont été commises. La commission, bien sûr, ne peut pas examiner les millions de réclamations qui sont faites chaque année — 2.7 millions de réclamations l'an dernier, pour un total de $4.3 milliards en prestations. (...) Le 9 novembre.

«The Hamilton Spectator»
(Traduit par la PC)

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 23 NOVEMBRE 1981

Bilinguisme, oui; unilinguisme, non!

Je m'adresse au gouvernement du Québec et, plus spécifiquement, au Ministre de l'Éducation qui voudraient bien forcer les enfants illégaux à réintégrer les écoles françaises, sous la menace de poursuivre les parents et les professeurs qui refuseraient de s'y conformer. Je tiens à avertir le Ministre de l'Éducation et compagnie, que jamais ils ne prendront en main la destinée de mes enfants en matière d'éducation. Tous trois parlent couramment et écrivent le français; ils parlent en plus l'anglais et sont en train d'apprendre à l'écrire.

Si nous avons tenu à envoyer nos enfants à l'école anglaise, c'est parce que le français des cours primaires, ils pouvaient très bien l'apprendre à la maison. Mais l'anglais, non. Étant nés de mère et de père francophones, ils se trouvent par conséquent déjà bilingues; il ne leur reste qu'a continuer pour se perfectionner. S'ils avaient fréquenté l'école française, ils seraient unilingues français. Je vous prie de croire qu'il y a beaucoup de cas semblables.

Je suis d'accord pour que tout le monde parle français au Québec, mais on devrait être libre quant à la façon de l'apprendre, pourvu qu'un examen prouve que l'on parle et écrit correctement le français.

Pendant ma jeunesse, j'ai dû passer à travers des expériences malheureuses, qui m'ont prouvé que les hommes d'État ne sont pas infaillibles. Exemples: l'Italie de Mussolini et l'Allemagne d'Hitler. Voilà des hommes qui, en voulant faire du bien à leur peuple, leur ont fait beaucoup de mal parce que comme vous, monsieur le Ministre de l'Éducation, ils avaient perdu le sens de la raison et de toute logique.

Le gouvernement du PQ pourra bien effacer tout ce qu'il y a d'anglais au Québec, il ne pourra jamais effacer ce qui l'entoure: le reste du Canada et les États-Unis. D'où le besoin d'apprendre l'anglais. Je ne veux pas que mes enfants soient limités au Québec. S'ils ne trouvent pas d'ouvrage au Québec, ce ne sera pas le gouvernement qui les fera vivre.

Des jeunes gens qui sont sortis avec un diplôme des universités du Québec ont cherché du travail tout l'été, offrant même leurs services au salaire minimum; c'est au bord de la dépression qu'ils ont dû s'expatrier en Alberta, où ils ont pu se trouver du travail et vivre décemment. Heureusement que d'être parfaitement bilingues ne leur a pas nui! Ils ont pu ainsi se placer les pieds dans l'Ouest au lieu de moisir au Québec sous le joug d'un gouvernement totalitaire. (...)

Beaucoup d'enfants sont déjà bilingues, grâce aux parents. (...) Pourquoi ne pas saisir cette chance inouïe que nous avons ici au Québec de devenir parfaitement bilingue?

Je ne peux pas faire confiance à un gouvernement qui s'abaisse à n'importe quelle mesquinerie, pourvu que le français ait le dessus; un gouvernement qui se considère social-démocrate et qui menace de poursuivre en justice les parents et professeurs des illégaux. (...)

Même si je ne suis pas Canadien ou Québécois de naissance, mes enfants le sont et c'est pourquoi je me bats.

G. MARENCO
Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi : 7h à 15h)		Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Tele-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

EN VRAC

Le critique au gibet...

Monsieur Claude Gingras
Journaliste

Après lecture de votre critique concernant le jeune pianiste Daniel Varsano, j'ai des réticences à vous appeler monsieur. Opinion partagée par plusieurs qui savent la différence entre semer l'espérance et non le désespoir.

Il est vraiment impensable de subir, depuis trop longtemps déjà, un critique dont la plume n'est que fiel et vinaigre, sans pouvoir, hélas, malgré tous les recours possibles, vous déloger, le syndicat vous protégeant. Vous avez un esprit vicié à tel point que vous ne puissiez penser autrement qu'à lancer du vitriol à tout musicien qui a le malheur de vous déplaire. Vous allez jusqu'à porter jugement sur le présumé jeu d'un artiste que vous n'avez pas entendu, à savoir André Laplante, absent ce jour pour cause de maladie grave.

Vous n'avez même pas le scrupule des conséquences désastreuses de vos écrits. Votre conscience professionnelle est rhumatisante à n'en pas douter. Heureusement que d'autres critiques professionnels, eux, ont le souci de faire une critique valable et constructive qui ne porte pas atteinte à la réputation du jeune musicien quel qu'il soit, et lui donne par ailleurs tous les moyens d'une perfection constante. Votre jugement, mêlé à votre ignorance musicale, sont au comble de la déception. Quelles connaissances avez-vous, sauf celles d'écouter des disques? Bien des lecteurs s'interrogent sur la valeur de votre compétence dans le domaine musical.

G. LUSSIER
Outremont

Majesté, ils étaient «paquetés»

Elisabeth II
Reine du Canada
Buckingham Palace
Londres, Angleterre
Majesté

Je me permets d'attirer votre bienveillante attention sur un problème très important, soit l'influence de l'alcool sur la préparation de la nouvelle Constitution canadienne. (...)

En effet, l'émission «LE POINT», télévisée à Radio-Canada le mardi 10 novembre nous a révélé que des points d'une importance capitale concernant la loi la plus fondamentale du pays ont été traités par des hommes qui avouaient eux-mêmes se trouver sous l'influence du «scotch».

On le comprendra, notre propos n'est pas d'impliquer les personnalités en cause. Par ailleurs, la consommation et l'influence de l'alcool au coeur même des négociations constitutionnelles se trouvent maintenant connues par toute la population canadienne. Il est même possible que d'autres cas plus graves encore nous soient inconnus; une enquête l'établirait facilement.

Ce qu'il importe de savoir, c'est que l'alcool a diminué les facultés de ceux qui ont négocié l'entente de la «dernière nuit»...

Claude LAVIGNE
Laval

On devrait s'inspirer du Japon

Monsieur Marcel Adam
Éditorialiste en chef
Monsieur,

Votre éditorial du 14 novembre intitulé «Un exercice habile mais de portée limitée» analyse fort bien, à mon avis, la pertinence du dernier budget que vient de pondre notre gouvernement fédéral. J'ai surtout retenu cette phrase: «Ce budget, ni mauvais ni vraiment bon, au mieux tiendra le bateau à flot — encore que ce ne soit pas assuré — mais le conduira-t-il quelque part?»

Lorsqu'on critique ouvertement la performance économique du gouvernement de notre cher premier ministre, il se contente de hausser les épaules et de répondre: «Mais, c'est un mal général qui affecte les économies de tous les pays industrialisés. Le Canada se porte très bien compte tenu de la conjoncture économique mondiale.» Cependant, on oublie toujours de mentionner qu'il y a un pays qui fait exception à la règle, à savoir le Japon. Bon an, mal an, son P.I.N. progresse toujours de 4% à 6% annuellement.

Pourquoi est-ce que le Japon fait exception à la règle? C'est une question qui excite présentement la passion des autres pays. Les livres traitant du sujet sont des best-sellers. On y présente mille et une raisons pour expliquer cette performance extraordinaire; malheureusement, on y néglige de mentionner la plus importante, à savoir que le Japon a appris comment régler le pouvoir d'achat de ses masses de façon que la demande pour les biens et services que peuvent produire ses industries et commerçants soit adéquate pour permettre un accroissement de son économie sans inflation ou chômage appréciables.

Mais, afin que le Japon réussisse cette performance enviable, il y a chez lui une classe qui doit se sacrifier: c'est son élite. En effet, l'élite japonaise est loin de s'approprier une part du gâteau économique japonais proportionnelle à celle que s'attribuent les élites occidentales dans leur propres pays. Les présidents des plus grandes firmes japonaises se paient un salaire qui est entre 5 ou 6 fois plus élevé que le plus petit salaire payé à l'intérieur de leur firme. Au Canada, si on s'en fie à un article paru dans votre édition du 15 octobre 1981, le président d'une grande compagnie gagnerait plus de 30 fois le salaire minimum. Effectivement, vous y soulignez que les données fiscales du ministère fédéral du Revenu indiquent que 19 chômeurs avaient gagné plus de $200,000 par année. Je doute qu'ils étaient tous des présidents de compagnie et qu'ils sont vraiment représentatifs par conséquent des plus hauts salaires payés par les compagnies canadiennes.

Et qu'est-ce que notre cher gouvernement fédéral est prêt à faire pour remédier à ce piètre pouvoir d'achat des masses et remettre notre économie en marche? Éliminer les échappatoires fiscales, mais pas toutes, seulement 9 sur 35, et de l'autre main il baisse le taux maximum d'imposition de 15%, ce qui n'apporte comme résultat que de la poudre aux yeux de l'électorat. (...)

Maurice L. BONIN
Montréal

À la défense du violeur?

Quelle déception de lire les éditoriaux de Marcel Adam et de Vincent Prince, les 6 et 7 novembre derniers!

M. Adam frise l'irresponsabilité quand il nous fait l'affront d'écrire implicitement que M. Lévesque a eu tort d'inscrire sa dissidence: «A-t-il eu raison? Il était pourtant d'accord sur le principe...» Et M. Adam de s'acharner sur le violé plutôt que de condamner le violeur! Il va jusqu'à dire que «c'est pour une question d'argent que M. Lévesque lui a refusé son placet»! Puis M. Adam d'encenser le violeur: «M. Trudeau a donné une explication tout à fait raisonnable... M. Trudeau a dit qu'il était prêt à négocier... M. Trudeau a laissé entendre qu'il était ouvert à la Clause Canada...» Étonnant! Attristant!

On aurait pu croire que le lendemain, avec un petit peu plus de recul, LA PRESSE rétablirait quelque peu la trajectoire. Espoir déçu! Car M. Prince prend «dignement» la relève et à son tour se trompe de cible: haro sur la victime! En effet, M. Prince utilise, lui aussi, l'artifice euphémiste d'une question: «...la spécificité du Québec sera-t-elle vraiment mise en péril par ces modifications?», alors qu'il veut dire que le Québec ne sort pas perdant s'il accepte le coup de force de Trudeau, car «le français aura toujours préséance partout... M. Trudeau a répété à plusieurs reprises qu'il était prêt à réviser ses positions... l'anglicisation n'aurait pas de proportions catastrophiques... les mêmes sondages font voir une majorité en faveur du libre choix de la langue de l'école...» Attristant! (...)

Noël LAFLAMME
Montréal

La météo au Câble

Depuis quelques jours Câblevision a supprimé son bulletin sur les prévisions de la température qu'il présentait tous les matins à ses abonnés. C'est bien dommage!

Extrêmement précis, ce message fournissait en quelques minutes plusieurs informations que je qualifierais d'essentielles pour toute la population, qu'il s'agisse des enfants qu'il faut habiller pour l'école, des personnes du troisième âge qui redoutent certaines conditions difficiles ou des travailleurs de tous les âges qui doivent sortir beau temps, mauvais temps, pour gagner leur vie.

De grâce, rétablissez ce service d'intérêt public le plus rapidement possible...

H. BEAUPRÉ
Montréal

Gala pour 33 cadavres

J'apprends, avec sa dose de fatalité, la nouvelle que la mer aurait rejeté «sur le sable fin et blanc de la Floride», 33 cadavres des réfugiés haïtiens, fuyant l'univers concentrationnaire du régime Duvalier. (...)

Ma révolte intérieure apaisée, j'étais en train de tourner cette sale page quand me parvint une invitation de l'Association des médecins haïtiens à l'étranger, invitation dont le lecteur relèvera, sans effort, le caractère insolite pour ne pas dire scandaleux dans le présent contexte et je cite: «Ceci est une invitation à la soirée annuelle de l'association des médecins haïtiens à l'étranger, qui aura lieu samedi, le 21 novembre 1981, à l'hôtel Parc Régent (Salon Beauchemin) 3625 avenue du Parc, Montréal. Au programme: cocktail, dîner, danse avec le fameux orchestre haïtien Alpha Express. Participation: $40.00 par personne. Nombreux prix de présence dont un voyage pour 2 personnes.»

Je viens donc, protester publiquement, au nom d'une élémentaire décence, contre le tenue d'une telle manifestation. Que cette association se déclare apolitique et ait toujours refusé d'apporter un appui moral ou matériel à l'oeuvre de libération de notre pays, c'est un droit que nul ne peut contester...Mais que ce beau monde «en habit de gala» décide, malgré notre deuil national, de faire publiquement la fête, nous disons non, cent fois non...!!!

Dr Antoine J. CARRÉ
Psychiatre
Montréal

Le Québec se fait systématiquement rouler

Il n'est pas nécessaire d'avoir fait de grosses études en sciences politiques ni d'avoir un diplôme en histoire pour s'apercevoir que dans le régime fédéral actuel, le Québec se fait systématiquement rouler. Il suffit de savoir compter jusqu'à dix.

Les analyses subtiles des spécialistes, les brillants éditoriaux des journalistes les plus chevronnés, pas plus que les plus chaudes discussions de taverne ne changeront rien au fait brutal que dans ce régime-là, à toutes les fois que l'enjeu est important, le gouvernement fédéral et toutes les provinces anglaises se mettent ensemble et le Québec perd la partie 10 à 1. Ça toujours été comme ça, et ça va toujours être comme ça. C'est le système qui le veut. Et le système, c'est normal, il joue systématiquement contre nous. Pour la majorité anglaise, c'et parfait; ils gagnent tout le temps. Mais pour le Québec, c'est bon à rien; il est certain de perdre toujours.

Le fond des choses, l'essentiel du problème, «the heart of the matter», comme disent nos amis saxophones, c'est ça. Tant que les Québécois, des penseurs les plus calés jusqu'aux citoyens les plus ordinaires en passant par les gens d'ignorance moyenne comme moi, n'auront pas compris que la mécanique de ce régime-là joue fatalement contre eux, ils auront beau essayer ad nauseam le jeu des alliances, miser sur le «fair play» de la majorité anglaise, et quoi encore, tout ça ne sert à rien; l'histoire est là pour en témoigner, le résultat final, c'est toujours 10 à 1.

Il y a encore des gens au Québec qui ne croient pas qu'un régime qui nous impose la minorité absolue et perpétuelle est un régime néfaste et inacceptable. Ils ne croient pas au danger politiquement mortel d'une constitution qui nous confine au statut de province comme les autres quand nous ne sommes pas une province comme les autres mais un État qui représente une nation distincte de l'autre. C'est incroyable, mais c'est vrai. Je comprendrais facilement que nous ne nous entendions pas nécessairement tous sur les mérites respectifs du capitalisme, de la social-démocratie, de l'école pluraliste, etc., mais je ne comprends pas que nous ne puissions nous rallier à la vérité mathématique très simple qui nous dit que 10, c'est 10 fois plus fort que 1.

Si donc il est politiquement autant que mathématiquement évident pour tout le monde que ce régime-là joue toujours contre nous, qu'est-ce que nous attendons pour en sortir? On se le demande justement. Y en a-t-il un seul parmi nous qui gagerait trente sous pour un club de hockey qui commencerait une partie avec toutes les chances contre lui? Y en a-t-il un qui accepterait de négocier quoi que ce soit dans son usine ou dans sa compagnie ou ailleurs s'il était sûr qu'il n'y a rien à gagner parce que tout est arrangé d'avance pour qu'il perde? Certes non. Comment se fait-il donc que dès qu'il s'agit des options politiques à prendre sur des problèmes qui mettent en jeu leur vie même comme nation, les Québécois deviennent incapables de voir la différence entre un régime fédéral qui les minorise systématiquement et leur enlève tout poids politique véritable et un régime de souveraineté dans lequel ils pourraient vivre enfin comme un peuple majoritaire normal?

Non mais, entre nous, là, — on le dira pas aux autres —, faut-il que nous soyions colonisés du trognon jusqu'à la tête pour ne pas voir qu'on se fait fourrer dans ce régime-là! Il y a quelque chose qui nous bouche les yeux c'est pas possible. Ou quelqu'un... Je ne connais pas une nation au monde qui accepterait ça sans rouspéter. Les Canadiens anglais doivent-ils rire de nous autres un peu quand ils nous voient nous chamailler entre fédéralistes et souverainistes pendant qu'ils tirent les marrons du feu.

Car c'est bien là, tout là et rien que là que se trouve la raison profonde de l'état d'infériorité de la nation québécoise depuis la défaite de 1760. Elle est dans le fait que notre peuple, déjà vaincu par les armes, avec tout ce que cela impliquait comme conséquences négatives de tous ordres, s'est fait imposer un régime politique qui l'oblige systématiquement à diviser sa force politique déjà minoritaire entre deux ordres de gouvernement — le fédéral et le provincial —, ce qui le minorise encore plus. Et entre des partis politiques fédéraux où ce sont toujours les Anglos qui sont en majorité massive, ce qui lui enlève pratiquement tout poids véritable.

C'est ainsi que le Québec a eu beau produire depuis deux cents ans des hommes politiques remarquables d'intelligence et de force morale, le système fédéral a fait qu'ils ont été obligés de se combattre entre Québécois au lieu de s'unir comme Québécois. C'était et c'est encore le bon vieux truc classique de tous les pouvoirs dominants: diviser pour régner. Les Canadiens anglais ont trouvé dans le régime fédéral le moyen parfait de garder le Québec minoritaire quoi qu'il arrive et de s'assurer la domination politique pour aussi longtemps qu'ils le voudront. C'est là que se trouve la racine du mal québécois. Et tant que nous ne l'aurons pas compris, comme peuple, nous allons être pris avec et paralysé dans notre développement normal.

Le seul remède à ce mal, c'est que le Québec cesse d'être en minorité canadienne pour devenir une majorité québécoise. Pour ça il faut qu'il soit un État souverain. Ce n'est pas une vérité politique, c'est une vérité mathématique. Ce n'est pas une opinion, c'est une évidence. Que vous soyiez libéral ou péquiste, ça vous saute aux yeux.

Or il est toujours possible aux Québécois de sortir de leur minorité pour devenir majeurs. C'est non seulement possible, c'est facile. Ils n'ont qu'à se voter à eux-mêmes leur propre affranchissement. La plénitude de leur liberté politique, ils l'ont au bout de leur crayon.

S'ils le veulent.

Jusqu'ici ils ne l'ont pas encore voulu assez fortement.

Pourtant ils savent plus clairement que jamais que 10 contre un = 0.

Doris LUSSIER

ACCORDS FISCAUX QUINQUENNAUX

Ottawa et les provinces se retrouvent à Halifax: enjeu de $5.7 milliards

■ HALIFAX — C'est aujourd'hui que s'ouvre à Halifax la conférence fédérale-provinciale sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, conférence où pourrait se jouer l'avenir des programmes de santé et d'éducation post-secondaire au Canada.

MICHEL-C. AUGER
de la Presse canadienne

Ces accords, d'une durée de cinq ans, prendront fin le 1er avril prochain et le gouvernement fédéral a déjà manifesté son intention de réduire considérablement ses paiements de transfert aux provinces.

Le 12 novembre, dans son budget, le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, annonçait d'ailleurs son intention de réduire ses transferts aux provinces de $5.7 milliards au cours des cinq prochaines années.

Selon M. MacEachen, les fonds destinés spécifiquement aux programmes de santé et d'éducation post-secondaire ne seront pas touchés mais les provinces devront se passer de la compensation que leur versait le gouvernement fédéral depuis la réforme fiscale de 1972.

Le fédéral avait toujours soutenu que cette compensation n'était que temporaire alors que les provinces souhaitaient qu'elle devienne permanente. Les sommes ainsi versées en compensation ($818 millions en 1982-83) étaient cependant, d'ordinaire, utilisées par les provinces pour les programmes de santé et d'éducation supérieure. Aussi, la réaction des provinces aux propositions de M. MacEachen ne s'est-elle pas fait attendre.

Tollé des provinces

Le ministre des Finances de Terre-Neuve, M. John Collins, affirmait que le budget fédéral était allé au-delà de ses pires craintes en ce qui concerne les arrangements fiscaux.

Le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, accusait pour sa part le gouvernement fédéral de vouloir «destabiliser l'état des finances publiques du Québec.»

Même le trésorier de la riche Ontario, M. Frank Miller, prêtait sa voix au concert des protestations affirmant que sa province n'aurait d'autre choix que de réduire les services ou de hausser les impôts.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, d'ordinaire un allié indéfectible du gouvernement fédéral, a lui aussi critiqué les propositions de M. MacEachen, où il dit ne rien retrouver qui redistribuera les milliards que le fédéral recevra en vertu des accords sur les prix du pétrole vers les provinces les plus pauvres.

Les provinces s'inquiètent particulièrement de la diminution constante des transferts fiscaux qu'elles reçoivent d'Ottawa.

Ainsi, le ministre des Finances du Québec faisait remarquer la semaine dernière qu'entre 1972 et 1977, les paiements du fédéral au Québec ont augmenté de 19 pour cent par année en moyenne, entre 1977 et 1982 ils n'augmentent que de 8.8 pour cent par année.

Selon M. Parizeau, les transferts fiscaux du fédéral au Québec diminueront pour la première fois en dollars, à compter du 1er avril 1982, si les propositions de M. MacEachen entrent en vigueur.

Le fédéral se défend bien de vouloir couper les vivres aux provinces. Ainsi, selon M. MacEachen, l'effet réel des nouveaux arrangements fiscaux ne sera que de $1.9 milliard au cours des cinq prochaines années.

Les modifications aux impôts fédéraux incluses dans le budget accroîtront les recettes des provinces de $3.8 milliards, affirme M. MacEachen.

Presque unanimement, les provinces ont critiqué le chiffre avancé par M. MacEachen et affirment que leur manque à gagner sera beaucoup plus élevé que ne veut le laisser croire le ministre fédéral des Finances.

Groupe parlementaire

Le ministre MacEachen avait pourtant été prévenu, en août dernier, que toute réduction de la contribution du gouvernement fédéral aux programmes de santé et d'éducation post-secondaire se traduirait par une diminution des services ou une hausse du coût aux usagers.

C'était l'avis du groupe de travail parlementaire sur les accords fiscaux entre le gouvernement et les provinces. «Toute réduction de fonds fédéraux aurait de graves conséquences», affirmait le président du comité, le député libéral Herb Breau.

Mais, dès le lendemain du discours du budget, M. Breau déclarait en Chambre qu'il était satisfait des propositions de M. MacEachen et se disait heureux de voir à quel point il s'était inspiré du rapport du comité.

Le gouvernement fédéral voudra donc prouver, durant ces deux jours de conférence, qu'il n'a pas coupé dans les fonds destinés à la santé ou à l'éducation mais qu'il n'a fait qu'abolir une compensation financière qui ne devait, de toute façon, pas devenir permanente.

«Nous avons tenu compte des avis (des gouvernements provinciaux et du groupe de travail parlementaire) qui étaient raisonnables. Nous demandons en retour que nos propositions soient examinées dans le contexte de la stratégie d'ensemble du gouvernement fédéral laquelle est également raisonnable,» affirmait M. MacEachen dans le discours du budget.

photo CP

Allan MacEachen, ministre canadien des Finances.

photo CP

Jacques Parizeau, ministre québécois des Finances.

Québec participe... bien convaincu que les dés sont pipés

■ QUÉBEC — Le Québec se présente aujourd'hui à une conférence fédérale-provinciale sur les arrangements fiscaux bien convaincu que les dés sont pipés et que le fédéral tient entre ses mains toutes les cartes maîtresses.

DONALD CHARETTE
de la Presse Canadienne

Au cours de cette rencontre de deux jours à Halifax, on touchera au coeur même des revenus du Québec. Ces discussions passablement académiques laissent indifférents la majorité des payeurs de taxes et, pourtant, on y discute sans doute de combien seront augmentés vos impôts l'an prochain.

Ce que le Québec perd en revenus en provenance d'Ottawa, il doit aller le chercher ailleurs, soit en réduisant ses dépenses ou bien en augmentant les impôts.

Or le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, a annoncé dans son budget que c'est $5.7 milliards qu'il sabrerait dans ses transferts vers les provinces d'ici 1987, dont $1.3 milliard au Québec.

Selon une première estimation du ministre Jacques Parizeau, le Québec perdra $131 millions en 1982-83.

Du côté du Québec, les observateurs soulignent le côté artificiel de ces «négociations» qui prennent place tous les cinq ans.

Ce qu'on appelle les accords fiscaux, c'est en fait une loi fédérale qui détermine comment seront répartis les revenus de la fédération au cours des cinq prochaines années. Il s'agit donc de l'argent consacré à la péréquation, au paiement des services de santé et à l'éducation post-secondaire.

Cette loi doit être votée par la Chambre des Communes avant la fin des arrangements financiers le 31 mars.

Lorsque ces arrangements tirent à leur fin, le gouvernement fédéral invite les provinces à «négocier» ce qui constitue le nerf de la guerre du fédéralisme.

Coincé

À Québec, on se fait bien peu d'illusions sur les résultats de ces discussions entre MM. Jacques Parizeau et Allan MacEachen.

«Il y a un an, le gouvernement fédéral nous a annoncé qu'il couperait dans ses transferts. Le dernier budget de M. MacEachen précise comment s'effectueront ces coupures. Cela signifie que ce qui est coupé est déjà affecté à d'autres programmes gouvernementaux. C'est coulé dans le ciment», de faire remarquer un haut fonctionnaire.

Que peut faire alors le Québec au cours de cette rencontre à huis clos pour modifier la course d'Ottawa? «On va chialer, se lamenter comme on a fait lors de la dernière négociation en 1977 mais ça ne donnera pas grand chose. En fait, ils n'ont pas besoin de nous pour signer cette entente», de souligner cette source qui ajoute que «le système est vicié lorsque 25 p.c. de tes revenus proviennent d'un autre palier de gouvernement.»

«De cinq ans en cinq ans, on est de plus en plus squeezé dans le sandwich», dit-il.

Effectivement, les paiements de transferts, c'est-à-dire ce qu'Ottawa retourne aux provinces après avoir perçu ses taxes et impôts, représentent le quart du budget québécois, $1 milliards en espèces sonnantes.

Étant donné l'importance de ces enjeux, il s'agit d'une des rares conférences fédérales-provinciales où il est assuré que le Québec sera présent, cette province ayant décidé de bouder ces rencontres depuis l'accord constitutionnel intervenu à Ottawa.

Bourassa et la GRC: la défense étudie la suite à donner

■ (Selon PC) — Les avocats représentant des policiers de la GRC accusés d'avoir commis une série d'actes illégaux au Québec, envisagent de demander qu'une accusation d'outrage au tribunal soit portée contre l'ancien premier ministre québécois, M. Robert Bourassa.

Dans une entrevue publiée vendredi, M. Bourassa niait avoir demandé à la GRC de mener des enquêtes sur des fonctionnaires soupçonnés d'être des sympathisants du Parti québécois.

Il répliquait alors au témoignage de l'ancien chef des services de sécurité de la GRC, M. John Starnes, qui avait déclaré que M. Robert Demers, l'émissaire personnel de M. Bourassa et plus tard président de la Commission des valeurs mobilières du Québec et de la Bourse de Montréal, lui avait déclaré que le premier ministre se méfiait de la majorité des personnes de son entourage.

M. Starnes témoignait pour la défense de 17 policiers de la GRC faisant face à des accusations d'actes illégaux commis au Québec au cours des années 70, parmi lesquels vol de dynamite, vol des listes de membres du Parti québécois, enlèvement dans le but de recruter des informateurs et incendie d'une grange.

L'un des cinq avocats défendant les policiers, M. Arthur Campeau, a déclaré, au cours d'une entrevue téléphonique, samedi, être personnellement «très mécontent» que M. Bourassa ait choisi de faire des remarques sur cette cause hors de l'enceinte du tribunal.

«S'il a quelque chose à dire sur cette affaire, alors qu'il vienne de l'avant et témoigne», a déclaré M. Campeau.

Il a ajouté qu'il rencontrerait, aujourd'hui, les autres avocats de la défense pour discuter avec eux notamment de la possibilité d'une accusation d'outrage au tribunal.

Selon lui, lorsqu'une cause est entendue par un tribunal, rien de nature à causer un préjudice ou à affecter les droits d'un accusé ne devrait être dit par qui que ce soit. La sentence pour outrage au tribunal peut varier de l'imposition d'une amende à l'emprisonnement.

Québec n'a pas lâché les caisses d'entraide

Le ministre des Institutions financières et des Coopératives, Jacques Parizeau, de même que le Conseil d'administration de la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec ont nié catégoriquement samedi le contenu de la nouvelle diffusée vendredi soir au Téléjournal de Radio-Canada et selon laquelle le gouvernement du Québec aurait décidé de ne pas appuyer le plan de relance du président Justin Dugal parce qu'il le jugeait trop périlleux pour la sécurité des épargnes des 300,000 membres.

Selon le cabinet du ministre Parizeau, le projet de loi qui doit servir d'appui juridique à ce plan en est à sa phase terminale de rédaction et M. Parizeau a même passé une partie de la journée de vendredi à terminer l'examen de ces dispositions. Ce projet de loi devrait être déposé dans les prochains jours à l'Assemblée nationale.

Pour sa part, la Fédération nie également l'alternative d'une liquidation pure et simple ou de l'intégration au Mouvement Desjardins dont il a été question dans ce bulletin de nouvelles.

Hatfield et Clark dénoncent MacEachen

FREDERICTON (PC) — Le leader progressiste-conservateur, M. Joe Clark, et le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, ont fait taire leurs divergences passées, pour critiquer sévèrement samedi les politiques économiques du gouvernement Trudeau.

S'adressant aux 1,000 délégués au congrès du Parti conservateur provincial à Fredericton, les deux hommes ont fustigé Ottawa au sujet des coupures de Via-Rail, de la hausse des prix de l'énergie et du budget MacEachen.

M. Clark a soutenu que les Canadiens avaient été trompés et dépossédés par un gouvernement qui prétendait pouvoir offrir une meilleure performance économique que les conservateurs.

Selon lui, le ministre MacEachen dans son budget ne fait que prétendre réduire le déficit du Canada car, en réalité, les dépenses du fédéral augmenteront de 22 p. c. Le chef conservateur a ajouté que le plan fiscal des libéraux écrasera encore plus les gagne-petit.

Un simple merci

Depuis maintenant dix ans, nous apportons des solutions simples aux exigences complexes de Montréal en matière de conduite automobile.

Ce sont des années couronnées de succès et, c'est pourquoi, nous désirons remercier tous nos clients qui ont contribué à cette réussite.

Nous désirons également continuer dans la même voie pendant les dix prochaines années. Car, à Rallye Honda on est persuadé qu'aucune autre voiture au monde n'équivaut — toutes proportions gardées — La Honda.

Honda apporte sans cesse des améliorations à la technique propre à Honda: traction avant, suspension indépendante aux 4 roues et moteur avec arbre à cames en tête monté transversalement. Ses ingénieurs s'efforcent continuellement de réduire la consommation d'essence, ce qui fait de la Honda l'une des voitures les plus économiques de l'industrie. Ils ont également perfectionné les techniques d'assemblage pour que la Honda que vous possédez soit en tous points conforme aux normes fixées par les ingénieurs.

Les garnitures sont très bien alignées. Les portes, le capot et la carrosserie sont à la tolérance voulue, et le moteur est réglé à la perfection.

En fait, les journalistes de l'automobile accordent toujours des points élevés à Honda pour son ajustage, sa finition et sa performance.

Et même quand votre nouvelle Honda est devenue plus vieille, vous pouvez obtenir quelque chose que vous n'êtes pas forcément en droit d'attendre d'une voiture plus toute neuve.

Sa valeur à la revente est particulièrement élevée.

C'est pourquoi nous croyons que la qualité, la valeur et l'économie de nos voitures, ainsi que le vrai plaisir de les conduire, sont tout à fait fondés.

Nous sommes certains que vous serez de notre avis quand vous viendrez visiter notre salle d'exposition à LaSalle et essayer prochainement, l'un de nos Honda 1982.

La nouvelle Accord LX

Très certainement, la voiture de l'année... pour des années.

HONDA 1982.

SI PRÈS DE LA PERFECTION.

RALLYE

CLÉMENT ET LAFLEUR À LASALLE 364-1121

À 5 MINUTES DU CENTRE-VILLE

Patrick

Télé-sélection, à 20h00

Un drame fantastique de Richard Franklin qui met en vedette Susan Pehhaligon, Rod Mullinar, Robert Helpmann et Robert Thompson.

Après avoir tué sa mère et l'amant de celle-ci, Patrick tombe dans le coma. À l'hôpital, une infirmière est assignée à son chevet et elle découvre que dans sa léthargie le jeune Patrick développe un sixième sens qui lui permet d'agir à distance par la force de sa pensée et d'exercer une influence maléfique autour de lui.

Prix du Festival d'Avoriaz consacré au cinéma fantastique.

RADIO-CANADA D'ABORD

Très certainement, la voiture de l'année... pour des années.

LA NOUVELLE ACCORD SEDAN LX
LA NOUVELLE ACCORD HATCHBACK

Nous sommes persuadés que ces toutes nouvelles Accord répondent aux critères d'exigence les plus élevés dans le domaine de l'automobile. Et cela, pour des années à venir.

Totalement redessinées, elles sont si luxueuses qu'on a peine à croire qu'elles demeurent, plus que jamais, des voitures vraiment économiques. Et quel plaisir à conduire!

Grâce à leurs nouvelles lignes profilées et aérodynamiques, elles fendent l'air et donnent le maximum de rendement de la moindre goutte d'essence.

Un empattement plus long, des voies plus larges, une nouvelle suspension et des freins à disque à l'avant . . . voilà ce qui explique si bien leur tenue de route et leur maniabilité exceptionnelles.

Vous apprécierez aussi tout le raffinement de l'aménagement intérieur. Par exemple, les sièges enveloppants au capitonnage en tissu moelleux et la moquette épaisse.

Pour ce qui est des caractéristiques standard, elles sont si nombreuses qu'il serait presque indécent d'en exiger davantage.

Les excellentes performances et la tenue de route encore améliorée de ces grandes routières sont si impressionnantes qu'elles surprendront même les conducteurs les plus blasés.

La nouvelle Accord LX Sedan 4 portes et la nouvelle Hatchback 2 portes qui étaient déjà des voitures remarquables, ont été si perfectionnées que nous pouvons dire, en toute modestie qu'elles sont vraiment tout près de la perfection.

D'un luxe inimaginable pour un tel prix, elles répondent, plus que jamais, à toutes vos exigences.

Et cela pour des années à venir.

HONDA
ACCORD 1982

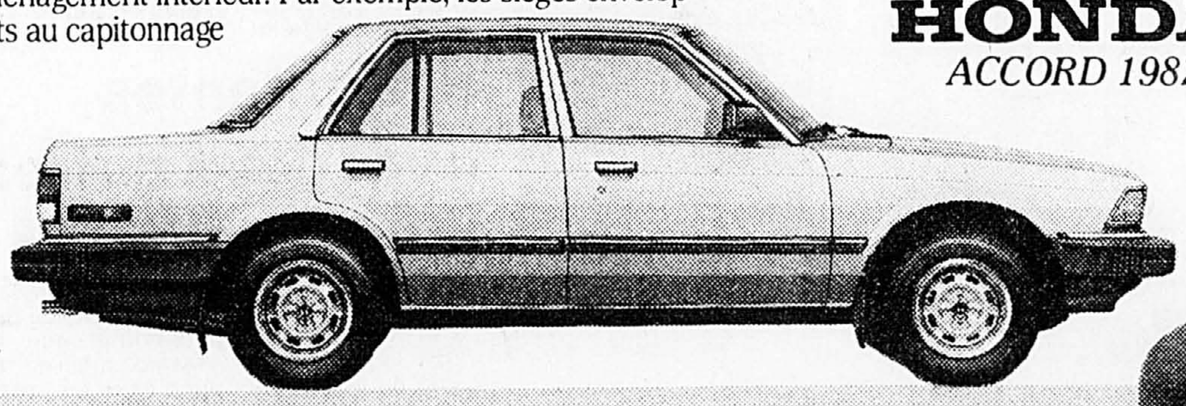

MONTRÉAL
Honda de Sigi Ltée
440 ouest, boul. Dorchester
879-1550

VILLE LASALLE
Rallye Motors Ltée
10101, rue Clément
364-1121

CHÂTEAUGUAY
Encore Automobile Ltée
266, boul. St-Jean-Baptiste
698-1060

LONGUEUIL
Verchères Auto Inc.
3551, chemin Chambly
679-4710

ST-LÉONARD
Lombardi Autos Ltée
7200 boul. Langelier
255-2222

REPENTIGNY
Lallier Auto Inc.
110 Notre-Dame
581-7571

ILE PERROT
La Boutique Automobile
195 — 1ière Avenue
453-8416

DORVAL
Garage Civique Ltée
2355 boul. Hymus
683-5533

CARTIERVILLE
Lallier Auto Inc.
12435 boul. Laurentien
337-2330

LAVAL
Les automobiles Honda Aks Ltée.
266 boul. Labelle
625-1953

SOS des parents du Centre de l'enseignement vivant

PIERRE BELLEMARE

■ C'est un bien triste lundi pour les quelque 80 enfants du Centre de l'enseignement vivant qui sont désormais sans école... à cause des restrictions budgétaires. Pourtant, il ne faudrait que $78,000 pour permettre à ces mésadaptés socio- affectifs de terminer leur année scolaire.

Des parents de ces jeunes garçons et filles, âgés de 6 à 13 ans, ont lancé un SOS hier à l'occasion d'une conférence de presse tenue dans un local de l'école du boulevard Saint-Michel, d'où leurs enfants viennent d'être chassés, en même temps qu'une vingtaine de professeurs et de spécialistes formés pour enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

On souhaite au plus haut point que le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, sache «mieux faire que ses fonctionnaires» et qu'il ordonne dès que possible la réouverture du Centre de l'enseignement vivant, institution d'ailleurs reconnue par les commissions scolaires et le ministère des Affaires sociales.

Les parents sont d'autant plus touchés par cette «fermeture sauvage» qu'ils comptent parmi la classe la plus démunie de la société. «Mon fils ne sait pas encore que son école est fermée; je n'ai pas osé le lui dire. J'ai peur de sa réaction», a laissé entendre hier une mere de famille.

En outre, les parents ont mis sur pied une Fondation dans le but de contribuer au financement du Centre, notamment par la vente de sacs à rebuts. Ce n'est pas la bonne volonté qui manquait...

M. Jacques Leduc, leader du groupe de parents en colère, a aussi indiqué que les huit autres écoles semblables au Québec subiront le même sort dans un avenir rapproché. «Cette fermeture est la première d'une série de neuf au total», a-t-il dit. Ce qui devrait alors affecter 1,500 enfants en tout.

Islande: le volcan crée une crevasse de 5 milles

■ EYKJAVIK, Islande (UPI) — Une importante éruption volcanique a créé une crevasse d'une longueur de cinq milles samedi dans le nord-est de l'Islande, lançant de la lave à 160 pieds dans les airs et provoquant des rivières de roche fondue.

Les régions habitées n'ont pas été touchées par l'éruption qui s'est produite dans un endroit isolé du pays.

Il s'agit de la plus violente des sept éruptions volcaniques qui sont survenues dans cette région depuis 1975, ont dit les géologues. L'activité volcanique durait depuis quatre jours quand l'événement s'est produit et elle devait se poursuivre au moins tout le week-end.

La température de moins cinq degrés celsius rend le travail d'observation difficile, mais la lave, au contact du froid, durcit vite et laisse une croûte noire sur la neige fondue.

L'éruption n'a pas attiré l'attention des Islandais à cause d'une grève des médias dans ce pays.

Le village le plus proche du volcan est celui de Lake Myvatn situé à environ six milles de là. Toutefois, une centrale thermonucléaire, plus proche du volcan, a été touchée par une pluie de fragments de lave. Les autorités ont décidé de ne pas évacuer le village, pour le moment, estimant que la situation n'était pas dangereuse.

SUPER AUBAINES

Nikon EM

l'appareil photo révolutionnaire qu'on écoute pour prendre de bonnes photos.

PRIX LOZEAU $229.99
moins rabais NIKON $20

Votre prix: $209.99

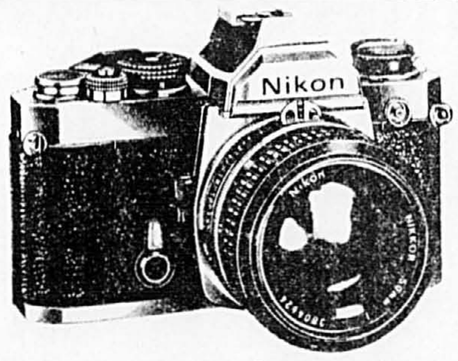

MOTEUR EN SUS

Venez rencontrer un de nos experts pour une démonstration gratuite.

Nikon FE

le Nikon FE vous est livré avec un boîtier chromé et une lentille 50 mm F1.8E

PRIX LOZEAU $349.99

LE NIKON FE

L'appareil-photo automatique pour ceux qui souhaitent parfois se passer de l'automatisme.
• Le Nikon FE est l'appareil reflex 35 mm professionnel qui fonctionne à merveille comme appareil automatique ou semi-automatique.
• Vous n'avez qu'à cadrer, faire la mise au point et déclencher.

Lozeau LTÉE
274-6577
SUR LA PLAZA
6229, rue Saint-Hubert
Métro Beaubien

DÉVELOPPEMENT DES FILMS PHOTO COULEUR EN 1 HEURE

NOUS SOMMES LE CONCESSIONNAIRE FORD Nº 1 AU QUÉBEC
Dans les livraisons de voitures et camions cette année
IL DOIT Y AVOIR UNE RAISON!

DERNIÈRE CHANCE
PAYEZ À L'ORDRE DE Votre Nom $500.
Cinq Cents — DOLLARS
Ford
FORD CANADA
1981 Pick-Up, Mustang, Fairmont, Granada, T-Bird, LTD

DERNIÈRE CHANCE
PAYEZ À L'ORDRE DE Votre Nom $100.
pour un essai sur route
Cent — DOLLARS
Ford
FORD CANADA
ESCORT ou EXP Voyez nos représentants pour plus de renseignements.

DERNIÈRE CHANCE
ÉCONOMIES DE FIN D'ANNÉE $$$
action FORD
Donnez-nous une chance de vous montrer pourquoi nous sommes Nº 1

Pièces, libre service 8h à 17h
Service 8h à 17h
Salle de montre 9h à 21h

CETTE OFFRE SE TERMINE LE 27 NOVEMBRE 1981
action FORD
4901 ouest, Jean-Talon
731-8271
près du boul. Décarie

Aucune trace de cocaïne dans le bi-moteur écrasé au Colorado

■ DWARDS, Colorado (AP) — Les autorités policières ont déclaré samedi qu'elles n'avaient trouvé aucune trace de cocaïne dans les débris d'un bi-moteur qui s'est écrasé mercredi dernier dans les hautes montagnes du Colorado, tuant les sept personnes à bord.

Depuis plusieurs mois, l'appareil, un Mitsubishi MU2, faisait l'objet d'une surveillance étroite et était soupçonné de transporter de la cocaïne en provenance de l'Amérique du Nord.

L'avion, qui était porté manquant depuis mercredi n'a été retrouvé que vendredi. Les enquêteurs ont également cherché à découvrir les causes de l'accident. Avant l'écrasement de l'appareil, le pilote avait communiqué avec la tour de contrôle de l'aéroport d'Eagle pour demander la permission d'atterrir parce que le réservoir d'essence était presque vide.

Un pétrolier de 20,000 tonnes s'échoue en Suède

■ KARLSKRONA, Suède (Reuter) — Un pétrolier de 20,000 tonnes s'est échoué à proximité du port lithuanien de Kleipeda, et du pétrole s'échappe de ses soutes, ont annoncé les garde-côtes suédois hier.

Le Globeasima, immatriculé à Gibraltar, avait quitté Kleipeda vers midi samedi. Une violente tempête l'a jeté sur des récifs, qui ont transpercé sa coque. Il transporte 16,000 tonnes de pétrole.

La mini-marée noire ne menace pas pour l'instant la côte suédoise mais les garde-côtes sont en état d'alerte.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

Québec signe des ententes avec deux autres municipalités

■ Le ministre de l'Environnement, Marcel Léger, accompagné du député de Rousseau, René Blouin, a signé samedi, dans le cadre du programme d'assainissement des eaux, des protocoles d'entente pour un montant global de $4,000,000 avec Guy Théoret et Gilles Legault, respectivement maires de Saitne-Adèle et de Mont-Rolland.

Dans le cas de Sainte-Adèle, les déboursés seront de l'ordre de $3,080,000 dont $2,573,000 soit 83% seront payés par le gouvernement du Québec. En ce qui concerne Mont-Rolland, le gouvernement du Québec déboursera $1,056,700, c'est-à-dire 80% du coût total de $1,320,000. La mise en opération des systèmes de traitement est prévue pour l'automne 1984.

Les deux municipalités sont présentement à former une régie intermunicipale qui coordonnera les travaux à effectuer.

M. Léger a de plus mentionné que les travaux allaient très bien dans les autres municipalités réparties le long de la Rivière du Nord. Val-David et Val-Morin ont terminé leurs projets et les usines fonctionnent déjà depuis un bout de temps. D'autres signatures de conventions devraient être signées prochainement.

Au cours de la cérémonie, le ministre a souligné l'importance du programme d'assainissement des eaux. Il a notamment insisté en déclarant qu'au-delà du fait qu'on retrouve tous les usages de nos cours d'eau, une telle entreprise a des retombées économiques.

Vous êtes fatigués de courir ici et là pour vos achats à l'heure du lunch?
Nous vous suggérons Le Viaduc.

Vous êtes bousculés par le temps et à court d'idées nouvelles pour vos achats?...Vous apprécierez Le Viaduc de Place Bonaventure. Tout le caractère unique d'un centre d'achats dans un Centre d'Achats. Compact et pratique: Le Viaduc. Toujours différent, toujours excellent!

Vous y trouverez de nombreuses petites boutiques débordantes d'idées nouvelles pour vos achats...bijoux et sacs à main, broderies, dentelles et lampes, modes et ameublements...et tant d'articles inusités spécialement sélectionnés et importés pour vous des quatre coins du monde.

Le Viaduc...chic, différent, international, unique.
Et quoi de plus encore!

le Viaduc
à Place Bonaventure

SA MAÎTRESSE S'EN TIRE

Prison à vie à un chirurgien

LONDRES (AFP) — A l'issue d'un procès de cinq semaines, un chirurgien, M. Paul Vickers, a été condamné pour le meurtre de sa femme, à la détention à perpétuité par le tribunel de Teeside, dans le Yorkshire (nord de l'Angleterre). Sa maîtresse, Mlle Pamela Collison, inculpée de complicité, a été acquittée.

M. Paul Vickers, dans la quarantaine, membre de plusieurs organisations médicales, avait administré pendant six mois — de septembre 1978 à mai 1979 — à sa femme, handicapée et schizophrène, des doses mortelles d'un médicament qui présentait l'avantage de n'être décelable par aucune analyse.

Mlle Pamela Collison présentait dans les pharmacies des prescriptions permettant à son amant de se procurer le «remède» qu'il administrait ensuite à son épouse.

En 1980, plus de onze mois après le décès de Mme Margaret Vickers, le couple se séparait. Mlle Pamela Collison, qui, selon l'accusation, voulait se venger d'avoir été délaissée, dénonçait alors son ancien amant, espérant ainsi échapper aux poursuites. L'enquête commençait.

Insultes

Pendant les cinq semaines du procès, les deux amants se sont quotidiennement insultés à la barre, n'épargnant au jury — sept hommes et cinq femmes — aucun détail d'une liaison tumultueuse.

Le Dr Vickers, qui briguait un poste au sein de la CEE, s'est acharné à démontrer qu'il avait agi dans le seul but de soulager sa femme, gravement atteinte. Selon lui, sa liaison avec Pamela n'a eu lieu qu'à cause de «l'obstination et des sollicitations persistantes» de la jeune femme.

Mlle Collison, 31 ans, blonde et élégante, avait été la secrétaire politique de plusieurs membres du gouvernement avec lesquels elle est restée en contact. Les experts du procès, qui l'ont trouvé «intelligente et brillante», l'ont décrite comme une «femme caméléon, tour à tour tendre et affectueuse, violente, libre et désireuse de trouver un équilibre affectif».

À la barre, Pamela Collison s'est dépeinte comme la victime innocente de ce qu'elle croyait être une «vraie histoire d'amour». Elle a qualifié son ancien amant d'«homme impossible» et s'est déclarée choquée par son absence de déontologie.

Les jurés ont refusé de croire le chirurgien et ont accordé le bénéfice du doute à la secrétaire.

SUPPORTEURS DE CLUBS DE FOOTBALL RIVAUX

Un mort et dix blessés dans le métro de Londres

LONDRES (AFP) — Un jeune homme de 18 ans a été tué et dix autres personnes blessées samedi soir lorsqu'une bagarre entre supporteurs de clubs de football rivaux a provoqué un accident sur un escalier roulant du métro londonien, a indiqué Scotland Yard. Une jeune fille souffre notamment de graves blessures à la tête.

Une bousculade s'est produite sur l'escalier roulant, particulièrement haut, de la station de métro Seven Sisters (nord de Londres) quand des supporters, qui revenaient du match Tottenham Hotspur — Manchester United, ont entrepris de monter l'escalier en sens inverse de la marche pour affronter d'autres jeunes qui descendaient.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Quand on sait ce qu'on veut...

Certificats de relations industrielles
Hiver 1982

La FEP vous offre **le soir, à temps partiel,** deux programmes d'étude de 30 crédits chacun.

Objectifs

Le premier certificat vise à:
- fournir des connaissances de base, théoriques et pratiques, dans les secteurs de l'administration du personnel et des relations de travail;
- favoriser le développement d'aptitudes professionnelles

Le deuxième certificat offre à ceux qui détiennent le premier Certificat de relations industrielles, une formation de base, théorique et pratique, plus large et vise à leur faciliter l'acquisition de méthodologies utiles dans leur tâche professionnelle et pour des études ultérieures.

Annuaire disponible.

Date limite d'admission et d'inscription:
1er décembre

Renseignements:
343-6090

Partez gagnant... Le plus grand choix de pneus-neige au pays

CANADIAN TIRE

Hiway-Byway ceinturé verre

Flanc blanc Dimensions	Prix chacun	Numéro d'art
A78-13	42.95	03 6068
B78-14	43.95	04 6468
D78-14	46.95	04 6968
E78-14	48.45	04 7368
F78-14	50.95	04 7768
G78-14	53.45	04 8268
H78-14	57.45	04 8568
F78-15	50.45	05 7768
G78-15	54.95	05 8268
H78-15	59.95	05 8568
J78-15	61.95	05 8868
L78-15	64.45	05 9168
Pour camionnettes et familiales 4+2 (Gamme de charge D)		
H78-15	65.45	05 8468
L78-15	69.95	05 9068

Hiway-Byway 2+2 ceinturé de verre

Très large semelle à gros bossages autonettoyants pour fendre la neige et bien s'agripper à la glace. 2 ceintures en verre, souples mais robustes, encerclent 2 plis en nylon 66 Du Pont. Gros pneus 4+2 de 15" pour camionnettes et familiales, en stock.

Winter Express 4 plis en polyester

Dim	Flancs noirs Prix chacun	Flancs noirs Numéro d'art	Flanc blanc Prix chacun	Flanc blanc Numéro d'art
600-12	—	—	39.45	02 6083
A78-13	32.95	03 6084	35.95	03 6083
B78-13	35.45	03 6584	38.45	03 6583
C78-13	37.45	03 7084	40.45	03 7083
C78-14	37.95	04 6984	40.95	04 6983
E78-14	40.45	04 7384	43.45	04 7383
F78-14	42.95	04 7784	45.95	04 7783
G78-14	45.45	04 8284	48.45	04 8283
G78-15	45.95	05 8284	48.95	05 8283
H78-15	48.95	05 8584	51.95	05 8583

Winter Express en polyester

À des bas prix étonnants pour un pneu aussi bien pourvu. Ses gros bossages autonettoyants lui assurent une forte prise sur les pires routes d'hiver. 4 plis en polyester souple lui procurent un roulement très stable et doux sur une route dégagée.

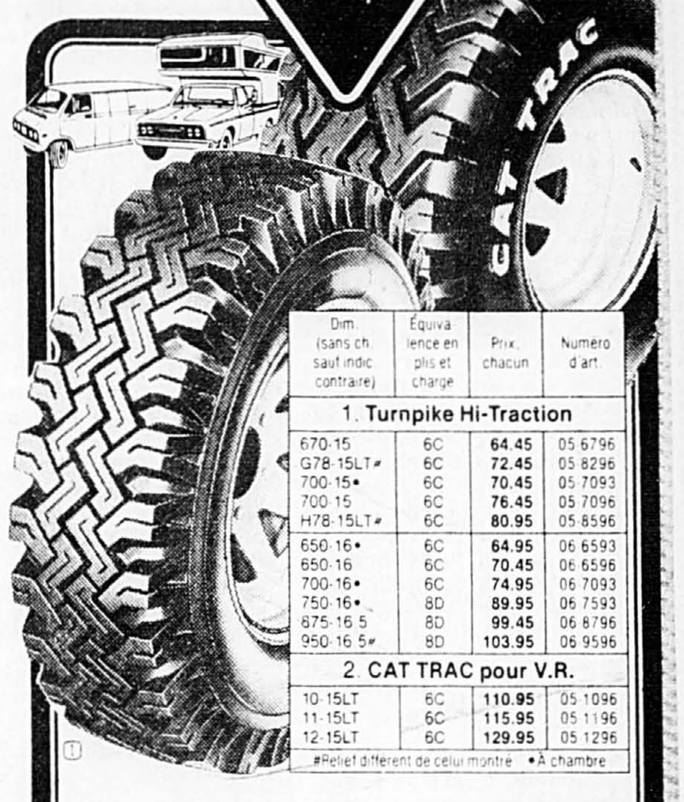

Dim (sans ch. sauf indic. contraire)	Équivalence en plis et charge	Prix chacun	Numéro d'art
1. Turnpike Hi-Traction			
670-15	6C	64.45	05 6796
G78-15LT#	6C	72.45	05 8296
700-15•	6C	70.45	05 7093
700-15	6C	76.45	05 7096
H78-15LT#	6C	80.95	05 8596
650-16•	6C	64.95	06 6593
650-16	6C	70.45	06 6596
700-16•	6C	74.95	06 7093
750-16•	8D	89.95	06 7593
875-16.5	8D	99.45	06 8796
950-16.5#	8D	103.95	06 9596
2. CAT TRAC pour V.R.			
10-15LT	6C	110.95	05 1096
11-15LT	6C	115.95	05 1196
12-15LT	6C	129.95	05 1296

#Relief différent de celui montré •À chambre

① **Turnpike Hi-Traction.** En gros câblé de nylon pour un contrôle supérieur. À bossages de superbe prise sur glace, neige, boue et sable.

② **CAT TRAC à lettrage blanc.** En très gros câblé de nylon 66 Du Pont ultra-résistant. Idéal sur les mauvais chemins ou pour les grosses charges.

GARANTIE DE 5 ANS

contre dommages routiers (kilométrage illimité) sur tous nos pneus de tourisme et de camion

Pose sans frais supplémentaires

Nous posons nos pneus d'auto sur la plupart des roues avec l'achat de nos valves Dill ou Schrader à $1.50 chacune. Nous devons poser la valve et le pneu neufs ensemble.

Radial d'hiver mordant Winter Express ceinturé d'acier

③ Sa semelle à gros bossages autonettoyants lui permet de passer à travers la neige la plus profonde. Ses 2 ceintures d'acier sur 2 plis en nylon 66 Du Pont forment une construction radiale unique offrant une haute résistance à la pénétration, un long kilométrage et une durabilité exceptionnelle. Parfaitement compatible avec tout radial.

Radial Winter Express ceint. acier

Flanc blanc Dimensions	Prix chacun	Numéro d'art
P155/80R 13 (155R 13)	53.95	03 1575
P185/75R 14 (CR78 14)	64.45	04 1875
P195/75R 14 (DR&ER78 14)	65.95	04 1975
P205/75R 14 (FR78 14)	68.95	04 2075
P215/75R 14 (GR78 14)	71.95	04 2175
P205/75R 15 (FR78 15)	71.45	05 2075
P215/75R 15 (GR78 15)	73.95	05 2175
P225/75R 15 (HR&JR78 15)	78.45	05 2275

Radial d'hiver économique Winter Express ceinturé de verre

④ Beaucoup d'autos neuves sont équipées de radiaux en polyester ceinturés de verre. Voici leur complément idéal, parfaitement compatible avec tout radial. Avec sa carcasse en polyester, ses 2 ceintures en verre et son relief à bossages autonettoyants, il roule en douceur dans la neige très profonde et la boue épaisse. Faites de la conduite un vrai plaisir, cet hiver, en équipant votre auto des pneus Winter Express à traction remarquable.

Radial Winter Express ceint. verre

Flanc blanc Dimensions	Prix chacun	Numéro d'art
P155/80R 12 (155R 12)	45.95	02 1569
P155/80R 13 (155R 13)	52.45	03 1569
P165/80R 13	55.45	03 1669
P175/75R 13	56.95	03 1769
P175/80R 13 (BR78 13)	57.95	03 1770
P185/80R 13 (CR78 13)	58.45	03 1870
P175/75R 14 (BR78 14)	56.95	04 1769
P185/75R 14 (CR78 14)	60.45	04 1869
P195/75R 14 (DR&ER78 14)	61.95	04 1969
P205/75R 14 (FR78 14)	66.45	04 2069
P215/75R 14 (GR78 14)	67.95	04 2169
P205/75R 15 (FR78 15)	68.95	05 2069
P215/75R 15 (GR78 15)	69.45	05 2169
P225/75R 15 (HR&JR78 15)	75.45	05 2269

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

...une vraie bonne affaire

CANADIAN TIRE 123 456 789 0 R. J. ROBERT — VISA — MasterCard — ...ou ÉPARGNEZ avec les BILLETS-BONIS ou COMPTANT

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9h. SAMEDI JUSQU'À 5h

CENTRE
- **Bellechasse:** 6275, boul. St-Laurent Mtl (coin Bellechasse)
- **Jean-Talon:** 1465 est, rue Jean-Talon
- **Lacadie Centre Commercial:** 1500 est, rue Sauvé
- **Rosemont:** 5685, rue d'Iberville

OUEST
- **Beaconsfield Centre Commercial:** 50, rue Saint-Charles
- **Côte St-Luc Mail Cavendish:** 5800, boul. Cavendish
- **Dollard-des-Ormeaux:** 3339, chemin des Sources
- **Ile Perrôt Centre Commercial:** Ile Perrot
- **Lachine:** 470, 28e Avenue
- **Verdun:** 3180, rue Wellington
- **Ville LaSalle:** 8776, boul. Newman

NORD
- **Carrefour Laval:** 2595, rue Daniel-Johnson
- **Chomedey:** 435, boul. Labelle
- **Montréal-Nord:** 5500 est, boul. Henri-Bourassa
- **Pont-Viau:** 1000, boul. des Laurentides
- **St-Eustache:** 500, boul. Arthur-Sauvé
- **St-Laurent:** 1755, rue Grenet
- **St-Léonard:** 6565 est, rue Jean-Talon
- **Terrebonne:** 1250, boul. Moody

RIVE-SUD
- **Beloeil:** 500, boul. Laurier
- **Boucherville:** 1001, rue Montarville
- **Châteauguay:** 140, boul. D'Anjou
- **Greenfield Park:** 910, boul. Taschereau
- **Longueuil:** 2790, chemin Chambly

BANLIEUE
- **Cowansville:** 127, rue Principale
- **Joliette:** 5, rue Papineau
- **Lachute:** 370, chemin Bethany
- **Ste-Agathe:** 96, rue Principale
- **St-Hyacinthe:** 2125 boul. Casavant
- **St-Jean:** 600, rue Pierre-Caisse
- **St-Jérôme:** Carrefour du Nord 900, boul. Grignon
- **Sorel:** 280, boul. Fiset
- **Valleyfield:** 560, boul. Mgr-Langlois

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

5	7	8	21	24	35
	GAGNANTS	LOTS		N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+	
6 sur 6	0	249089,$		3	
5 sur 6	206	1088,20$		VENTES TOTALES	
4 sur 6	8924	69,80$		2594677,$	
5 sur 6+	13	11496,40$			

GROS LOT Approximatif vendredi 509000$

Provincial

	LOTS
3180827	500 000$
180827	50 000$
80827	1 000$
0827	100$
827	25$
27	10$

Lotto

DATE: 20-11-8

Numéro	Possibilité de
585164	4 Gagnants de 50 000$
85164	32 Gagnants de 5 000$
5164	324 Gagnants de 250$
164	3240 Gagnants de 50$
64	32400 Gagnants de 5$

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000$, 250$, 100$, 50$, 25$ et 10$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

LOTO-QUÉBEC
versera cette année
plus de 20 000 000$
en escompte
à 15 000 marchands-détaillants
du Québec

loto québec

Réginald Martel

AUTOUR DU SALON DU LIVRE

Des histoires de prix

■ Les lauréats des prix littéraires du *Journal de Montréal* seront connus officiellement demain. Du côté des ainés, les finalistes sont Gabrielle Poulin, Michel Tremblay et Gilbert La Rocque; du côté des cadets, André Vanasse, René Beaulieu et Yves Beauchemin. Je parie ma chemise sur La Rocque et Beauchemin. Une belle réussite pour une maison où on parle fort mais où on agit bien, les éditions Québec/Amérique.

Revenons un instant au prix Jean-Béraud, décerné mardi dernier à Victor-Lévy Beaulieu qui les collectionne. Le Jean-Béraud est devenu un prix sérieux mais qui risque de susciter des conflits sérieux entre auteurs et éditeurs. Comme les deux métiers ne sont pas incompatibles, les seconds ne seront-ils pas tentés, comme le lauréat de cette année, de proposer aux jurés leurs ouvrages ou ceux de leurs directeurs littéraires?

D'autre part on ne peut qu'applaudir aux efforts, même modestes, des entreprises privées qui financent les prix littéraires. Elles sont relativement nombreuses: Molson, Gibson, Esso et quelques autres, dont *Le Soleil* (mais c'est une loterie, pensent les fonctionnaires). Ce qui est gênant, c'est l'insistance que mettent quelques-unes de ces entreprises à profiter de l'attribution des prix pour faire mousser leur produits. *Mousser*, c'est le cas de le dire à propos de la brasserie Molson qui, tout en couronnant Victor-Lévy Beaulieu, a insisté lourdement sur la naissance d'un nouveau cocktail, le «chamdor», mélange de champagne et de bière Brador.

À propos de prix littéraire encore, il en est qui meurent discrètement. C'est le cas des prix de LA PRESSE, qui étaient des prix d'humeur. L'humeur de qui? De l'ancien patron Roger Lemelin, homme fort estimable mais qui ne prenait pas toujours la précaution de consulter les jurys qu'il constituait!

Je me rappelle une de ces réceptions fastueuses auxquelles Lemelin conviait le lauréat, les personnalités de l'institution littéraire et les journalistes. J'étais membre du jury et mon collègue John Richmond, du *Montreal Star* (ô le double regret!), m'avait demandé de lui révéler quelques minutes à l'avance le nom du lauréat. Je n'en savais rien et John avait eu la délicatesse de n'en rien dire à ses lecteurs.

Des prix, donc, il en meurt et il en nait. Le prix littéraire des éditions LA PRESSE, a-t-on appris la semaine dernière, sera décerné pour la première fois mercredi au Salon du livre de Montréal. On a voulu assurer, dit Antoine DesRoches, «une modeste succession». Le prix, qui est doté de 2 500$, «vise à favoriser et à encourager l'excellence du travail et de la recherche littéraire».

L'intention est bonne mais le résultat douteux, un résultat dont le prix du Cercle du livre de France encore et dont le prix Jean-Béraud jusqu'à l'année dernière ont suffisamment témoigné: on va couronner un auteur de la maison, même si la production de l'année est moche (pour ne pas blesser tout le monde), quand on pourrait tout aussi bien offrir discrètement un boni.

En effet, le prix «s'adresse aux lecteurs de romans, recueils de nouvelles, recueils de contes, récits d'actualité ou romancés, essais et biographies publiés aux éditions LA PRESSE dans l'année précédant la date d'attribution». Autre difficulté en vue, que connaissent bien les jurés du Grand prix littéraire de la Communauté urbaine de Montréal: on va devoir comparer des oeuvres qui ne se comparent pas, un essai et un roman par exemple, et frustrer à peu près tout le monde.

Souhaitons bonne chance tout de même aux trois membres du jury qui accepteront le défi, un représentant du monde des libraires (excellente idée), un autre du monde de la création littéraire et un enfin du monde de l'information littéraire.

Certains intellocrates n'ont guère apprécié le choix, excellent pourtant, de Madame Janette Bertrand comme marraine du Salon du livre de Montréal. Mme Bertrand respecte son métier, son public et la langue française. Que demander de plus?

Les responsables du Salon du livre de Montréal ont cru bon d'adopter un slogan qui correspond assez bien à une certaine mode publicitaire actuelle, particulièrement débile: «Cette année on s'enlivre.»

Les éditeurs profitent du Salon du livre de Montréal pour lancer leurs ouvrages. C'est bien naturel mais les lancements massifs, d'ouvrages tout neufs et d'ouvrages simplement récents Fides lancent trente-huit ouvrages, comme Naaman, et plusieurs autres lancent aussi à la douzaine.

Un peu de favoritisme, pour signaler le lancement mercredi au Salon du livre de Montréal d'un ouvrage du journaliste Pierre Saint-Germain de LA PRESSE. Son *Nicaragua libre* paraît aux Éditions coopératives Albert Saint-Martin.

L'Association des éditeurs de périodiques culturels québécois, qui en réunit vingt-trois, vient de créer un bulletin d'information, «le Québec en revue(s)», qui paraîtra deux fois l'an et sera distribué gratuitement aux organismes qui en feront la demande.

Les éditions du Remue-Ménage ont réuni dans un livre les conférences du Théâtre expérimental des femmes (saison 1980-1981) sous le titre *Mon héroine: les lundis de l'histoire des femmes, an I*. La préface est de Pol Pelletier.

À la Place aux poètes mercredi, Janou Saint-Denis donne la parole à Denise Boucher qui présentera «les Vivantes». C'est au Studio Altaire, 2071, boul. Saint-Laurent, à 21 heures.

Le prix Baudelaire de traduction, créé cette année, a été décerné à l'unanimité à Hortense Chabrier et Georges Belmont pour leur traduction du dernier ouvrage d'Anthony Burgess, *les Puissances des ténebres* (éd. Acropole). Belmont, un garçon qui nous aime bien, s'est «attaqué» dans le passé à rien de moins que les oeuvres de Joyce et Miller.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. Chef d'orchestre: Charles Dutoit. Soliste: Chia Chou, pianiste. Hier après-midi, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Dans le cadre des «Concerts Esso».

PROGRAMME

Ouverture *Waverley*, op 2b ..... Berlioz
Concerto pour piano et orchestre no 19, en fa majeur, K.459 ..... Mozart

Soliste: Chia Chou, pianiste

Fanfare pour *L'Éventail de Jeanne, Une barque sur l'ocean, Menuet antique* ..... Ravel
Pini di Roma, poème symphonique ..... Respighi

JAIME LAREDO, violoniste, et SHARON ROBINSON, violoncelliste. Hier après-midi, salle Maisonneuve de la Place des Arts. Présentation: Société Pro Musica.

PROGRAMME

Passacaille ..... Handel
Transcription: Halvorsen
Duo op. 7 (1911) ..... Kodaly
Deux sonates: do majeur, K.16d; fa majeur, K.16e ..... Mozart
Sonate (1920-22) ..... Ravel

CLAUDE GINGRAS

Un beau dimanche

■ Les applaudissements, plus nourris et davantage prolongés que ceux qu'on entend habituellement au début d'un concert, surtout un dimanche après-midi de novembre, étaient significatifs. Le public de l'Orchestre Symphonique de Montréal, plus précisément celui des «Concerts Esso», qui avait salué le 1er novembre le départ de l'OSM pour sa tournée canado-américaine, le retrouvait après trois semaines d'absence et il exprimait sa joie. Il exprimait surtout, de toute évidence, sa fierté de posséder (si j'ose dire) un orchestre dont le public et la critique, dans les différentes villes visitées, ont vanté la très haute qualité professionnelle, les commentaires les plus élogieux — j'allais dire les plus étonnants — venant, par exemple, de Chicago, ville qui possède un orchestre reconnu comme l'un des deux ou trois meilleurs au monde.

Charles Dutoit — dont c'était le dernier concert à l'OSM d'ici à la mi-février — a vu à ce que l'orchestre soit absolument à la hauteur des superlatifs qui lui avaient été distribués avec une telle unanimité, de ville en ville. De *Waverley*, ouverture de Berlioz rarement entendue, les cordes, et principalement les cordes graves, ont fait une sorte de grand poème plein de mystère, l'orchestre entier, aux cuivres rutilants, s'y ajoutant graduellement pour aboutir à un magnifique tapage parfaitement berliozien.

En contraste, Dutoit a ensuite exploité au maximum l'accompagnement orchestral du Concerto K.459, qui est l'un des concertos de Mozart dans lesquels l'orchestre est le plus agissant et le plus coloré. Le soliste était un pianiste de 21 ans encore inconnu, né à Taïwan mais établi à Toronto, qui s'appelle Chia Chou et qui remportait en juillet dernier le premier prix du Concours de Sydney, Australie.

C'est la première fois, mais certainement pas la dernière, que nous entendons Chia Chou. Ce garçon joue, déjà, comme un grand pianiste: avec une technique irréprochable, une articulation immaculée, une musicalité qui ne se dément jamais, avec, aussi, une expression profonde, à preuve cet allegretto central qui, sans être à proprement parler un mouvement lent, reste l'une des pages par moments les plus chargées de tristesse de toute la littérature mozartienne. Interprète expressif, le jeune Chia Chou le restait jusque dans les deux cadences, que Mozart lui-même a écrites pour son K.459.

J'ai dû quitter après le Mozart, appelé par le concert du violoniste Jaime Laredo et de la violoncelliste Sharon Robinson, que Pro Musica présentait dans la salle voisine. Ces deux jeunes musiciens avaient donné, avec le pianiste Joseph Kalichstein, il y a quelques années, au Ladies' Morning Musical Club, un concert mémorable. Je les ai retrouvés hier, encore une fois, en très grande forme. Dans ce monde musical où la médiocrité est monnaie courante, et ovationnée par des publics dépourvus de tout esprit analytique, quel plaisir d'observer et d'écouter des musiciens véritablement habités par leur art et soucieux d'une seule chose: servir la musique. Laredo et Robinson ont renoncé aux succès faciles que leur apporteraient des carrières indépendantes de solistes pour se consacrer à un répertoire aussi peu «populaire» que celui, fort mince, destiné à la combinaison violon-violoncelle. Résultat: le concert avait attiré un auditoire restreint, qui cependant a écouté dans un silence total un programme fort sévère.

Jaime Laredo et Sharon Robinson ont choisi d'unir leurs destinées et je crois que ce fait n'est pas étranger à la perfection absolue du jeu collectif que l'on admire à chaque instant, plus encore: à la même pensée qui anime chacune de leurs interprétations. Le Kodaly et le Ravel, les deux pièces de résistance du programme, sont des pages très difficiles d'exécution — très difficiles d'écoute, aussi — qu'ils ont rendues avec une vie et une couleur prodigieuses et, selon le cas, des effets de contrastes et d'opposition saisissants. La Passacaille pour clavecin de Händel, curieusement transcrite pour violon et violoncelle par Halvorsen (on en connait l'enregistrement classique de Heifetz et Piatigorsky), ouvrait brillamment le concert. Grands musiciens, Laredo et Robinson, ont donné de la dimension même aux travaux d'élève du petit Mozart. Mais ils auraient dû nous épargner les rappels: on ne joue rien après la Sonate de Ravel!

CHOIX D'ÉMISSIONS

20:00 2 9 13 — Télé-sélection

Patrick: un téléfilm australien dont le sujet est fascinant: Patrick est un garçon dans le coma depuis trois ans mais a le don de provoquer des catastrophes à distance.

20:00 17 — Les lundis de Pierre Nadeau

Sujet: l'orientation du gouvernement du Québec face aux revendications syndicales. Invités: *MM. Louis Laberge, Robert Dean* et *Ghislain Dufour*, représentant respectivement les syndicats, le gouvernement et le patronat.

20:00 35 — Great Performances

L'opéra de Saint-Saëns *Samson et Dalila* interprété en français par Placido Domingo, Shirley Verrett, Wolfgang Brendel, Arnold Voketaitis et Christian Holder. Avec l'Opéra de San Francisco.

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

15 31 19h30

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Il est question du pourcentage de graisse. En quoi consiste ce pourcentage, son influence, comment le contrôler et comment l'améliorer?

20 26 11h00

PAROLE AUX JEUNES

Discussion sur la religion entre un groupe de jeunes, de niveau secondaire et Christian Girard, l'animateur. A revoir à 19h30.

Jacques Godbout (photo), cinéaste, Claude Maher, metteur en scène et Michel Fréchette, directeur artistique sont les invités de Vianney Lelièvre et de Pierrette Légaré à «L'ENVERS DU DÉCOR». Au canal 25 (Télé-Reportage) à 20h00 et minuit, mercredi 06h00, jeudi 16h00, samedi et dimanche 20h00.

SPORTS ET LOISIRS 15 31

07:00 **LA BONNE HABITUDE** Le conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.
07:125 **COMMUNIQUÉS**
07:30 **LA BONNE HABITUDE**
07:45 **COMMUNIQUÉS**
08:00 **CONDITIONNEMENT PHYSIQUE** Le pourcentage de graisse. Qu'est-ce que le % de graisse? Son influence? Comment le contrôler? Comment l'améliorer?
09:00 **CONCOURS HIPPIQUE TERRE DES HOMMES** Inv.: M. Denis Casavant, président du comité organisateur. Grand prix Rothman de saut. Finale.
12:00 **FAISONS REVIVRE NOS ANCÊTRES** Comment faire sa lignée directe? Répertoire des mariages-fichiers.
13:00 **LE HOCKEY JUNIOR MAJEUR** Les Saguenéens de Chicoutimi vs Les Bisons
16:00 **CHASSE/PÊCHE** La survie en forêt, les abris, la nourriture etc... Comment s'en sortir? Comment signaler sa présence.
17:00 **LA BONNE HABITUDE**
17:15 **COMMUNIQUÉS**
17:30 **LES COURSES À BLUE BONNETS** Présentation des courses du samedi.
18:00 **LE MONDE DES COURSES** Ligne ouverte en directe de Blue Bonnets animée par Robert Arel.
18:30 **SPORT CIBLE**
19:00 **UN BATEAU ÉCOLE** Magazine de la mer. Reportages filmés sur les métiers de la mer, les loisirs de la mer et les techniques de recherche.
19:30 **CONDITIONNEMENT PHYSIQUE** Voir encadré
20:00 **HOCKEY COLLÉGIAL** De l'aréna de ville St-Laurent, le hockey collégial AAA. Cette semaine: Limoilou vs St-Laurent.
23:00 **SPORT CIBLE**
23:30 **LES COURSES À BLUE BONNETS** Présentation des courses du samedi.

COURS 15 24

09:00 **ARTS DÉCORATIFS** Une composition-peinture faite par observation d'une nature morte.
10:00 **NOS PRINCIPALES INSTITUTIONS FINANCIÈRES** M. Lortie nous explique le fonctionnement et l'historique de la Bourse de Montréal.
11:00 **ALIMENTATION** «EXCÈS DE FRITURE». Poulet frit, beignes.
11:30 **COUPE DE VIANDE** Démonstrations et explications des coupes du poulet. Explications des différences entre les catégories. Film sur l'élevage des poulets.
•• Entre 9h00 et 12h00 les émissions de sport sont présentées au 31 seulement.

ENFANTS ET JEUNESSE 20 26

00:00 **1, 2, 3, 4.** Conditionnement physique pour enfants d'âge préscolaire.
07:10 **ALPHA**
07:15 **GLOBULE ET ROBINET** Bien pris qui croyait prendre
07:30 **MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN** Émission de bricolage. Souris tire-lire downy.
08:00 **PLUCHE ET BRINDILLE** «Trouve qui ne vole pas?» C'est la question que Pluche posera aujourd'hui à Brindille.
08:30 **À QUATRE PATTES** «LE CHAT». Le vétérinaire nous parle des soins préventifs à apporter à son chat.
09:00 **SUIVEZ LE COURANT** «UNE RIVIÈRE BIEN VIVANTE». Michelle Crépin nous parle de la chaine alimentaire de la rivière ainsi que de l'évolution du saumon dans ce milieu.
09:30 **LEÇONS DE CHOSES** «LES INSTRUMENTS D'ASTRONOMIE». Nous parlons des instruments d'astronomie et nous visitons l'observatoire du Québec.
10:00 **GRENIER SOUS LA MER** «LE TERRARIUM». Oncle Pierre et son invité nous parlent des différentes espèces de serpents disponibles sur le marché.
10:30 **LES ORALIENS**
11:00 **PAROLE AUX JEUNES** - Voir encadré
11:30 **LES DÉLICES DE GOUTATOU** «LES SALADES». Régalons-nous d'une bonne salade.
12:00 **COSMOTEC** Bien décidée à devenir une super-vedette de cinéma, Meurise demande au Commodore Balthazar des informations à ce sujet.
12:30 **SUIVEZ LE COURANT** - Voir 09h00
13:00 **VOYAGE AU PAYS DE LA MARIONNETTE — LA VOIX** Sensibilisation du jeune public de 10 à 14 ans aux différentes techniques de la marionnette.
13:30 **SOUPIR ET VARIATIONS** Abeilles et insectes, explication de la diversité des formes, des genres en composition musicale.
14:00 **PAROLE AUX JEUNES** - Voir 11h00
14:30 **HISTOIRE DE LA MUSIQUE** «LE BAROQUE NAISSANT». La définition de l'époque baroque en musique.
15:00 **ENFANTS DU THÉÂTRE** «CARACTÈRE PHYSIQUE». Les enfants deviennent tour à tour, très grands, très petits, très gras, très faibles.
15:30 **GRENIER SOUS LA MER** - Voir 10h00.
16:00 **KALEIDOSCOPE**
16:30 **LEÇONS DE CHOSES** - Voir 09h30.
17:00 **PLUCHE ET BRINDILLE** Brindille apprendra à connaître le cheval.
17:30 **À QUATRE PATTES** - Voir 08:30.
18:00 **SUIVEZ LE COURANT** - Voir 09h00.
18:30 **LES ORALIENS** - Voir 10h30.
19:00 **LES DÉLICES DE GOUTATOU** - Voir 11h30.
19:30 **PAROLES AUX JEUNES** - Voir encadré

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

CANAL 30

18h00

HISTOIRE DU QUÉBEC

Ce documentaire nous parle de la vie d'hommes et de femmes méconnus qui ont marqué l'histoire du Québec. En deuxième partie, on nous trace le portrait de quelques premiers ministres du Québec.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 9

13h30

ACTUALITÉ 30

Daniel Rock, secrétaire de l'Association progressiste-conservatrice, fait la critique des politiques du gouvernement fédéral.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

Les Télé-informations La Presse: 24 heures par jour sur le cable

EN BREF

McCartney est déçu

■ L'ex-Beatle Paul McCartney a échoué dans sa tentative de rachat du copyright des succès écrits et composés avec John Lennon, notamment le célèbre Yesterday. L'offre d'achat de Paul McCartney, portant sur 21 millions de livres a été refusée par lord Grade, président de la compagnie Associated Communications Corporation, dont la branche d'éditions musicales détient les droits des oeuvres communes de Lennon et McCartney.

Dernier film pour Fonda

■ L'acteur Henry Fonda qui, étant hospitalisé depuis mardi, n'avait pas assisté mercredi à la première de son dernier film «On Golden Pond» se trouvait toujours jeudi sous surveillance médicale à l'hôpital Cedar-Sinai. Cependant, les médecins qui le soignent estiment que son état ne présente rien d'alarmant même s'il vit depuis 1974 avec un stimulateur cardiaque. Selon l'actrice Jane Fonda, sa fille, ce film serait son dernier.

Pauline Julien dans l'Ouest

■ La chanteuse Pauline Julien revient d'une tournée dans l'Ouest canadien. Les critiques de Vancouver, Lethbridge, Banff et Gravelbourg notamment ont été fort élogieuses. Après la tournée, la semaine dernière, l'artiste a enregistré à Vancouver deux émissions spéciales pour «The Allan Thicke Show» à la station B.-C.-TV et au réseau de télévision CTV. Rappelons qu'à la fin d'octobre, Pauline Julien est allée en Belgique pour le lancement du film «Montréal la ville que j'aime», tourné par la Radio-télévision belge et dans lequel la chanteuse présente sa ville et plusieurs artistes québécois. Mme Julien doit retourner sous peu en Europe pour une tournée de trois mois, dont une nouvelle rentrée à Paris.

Calumet sacré

■ Un film canadien: «Le Calumet sacré», produit par la Société Radio-Canada, était inscrit au festival mondial de la télévision 1981, à New York. Ce festival a ceci d'unique qu'il n'est pas compétitif. On choisit plutôt pour les présenter à l'auditoire américain les émissions qui ont remporté des prix dans sept grands festivals internationaux. Vingt films de 12 pays ont été présentés au festival qui s'est terminé jeudi. «Le Calumet sacré», d'une durée de 30 minutes, a remporté un prix dans la catégorie «folklore» au festival «Golden Harp» de cette année, à Galway (Irlande). L'émission, réalisée par Léo Foucault, porte sur un Indien sioux qui se console des troubles de la vie des Blancs en retrouvant la traditions religieuse de ses ancêtres.

Berthio expose

■ Le caricaturiste Berthio, ayant longtemps travaillé en noir et blanc dans plusieurs journaux québécois, a enfin abordé la couleur il y a trois ans, grâce à la télévision et aux magazines («L'Actualité» et «Croc»). Du 22 novembre au 12 décembre, à l'Atelier 858, (rue Marie-Anne est), il expose plusieurs dessins couleurs. En même temps, les éditions Ludcom lancent un album qui réunit la plupart de ces dessins, sous le titre de «Les Faces à farces de Berthio».

APPRENEZ EN 4 SEMAINES!
LA TENUE DE LIVRES
(comptabilité pratique enseignée par comptables agréés)
Notre cours comprend:
Le Grand Livre et les États Financiers.
Les cours commencent:

		en français	en anglais
DÉPLIANT GRATUIT	JOUR	aucun	7 janvier
	SOIR	7 janvier	6 janvier
	SAMEDI	9 janvier	9 janvier

ÉCOLE COMMERCIALE LONDON 733-5217
4950, CH. QUEEN MARY (métro Snowdon) 733-8261
Permis no 749 767 — Etablie en 1970

Les Cinémas Odéon
PATRICK DEWAERE ANNY DUPEREY — POUR TOUS
dans la nouvelle comédie de PHILIPPE DE BROCA
PSY
BERRI 3 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 — 12:10 - 2:05 - 4:00 - 5:55 - 7:50 - 9:45
8:15 — Un film de John Boorman — 14 ANS
le DAUPHIN 2 — BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
EXCALIBUR
LE NOUVEAU BERGMAN — 18 ANS
DE LA VIE DES MARIONNETTES
le DAUPHIN 1 — BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060 — 7:30 - 9:30
Un film de Francis Mankiewicz — 12:45 - 2:55 - 5:10 - 7:20 - 9:35 — 14 ANS
BERRI 5 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Les Beaux Souvenirs
LINO VENTURA ROMY SCHNEIDER MICHEL SERRAULT — 14 ANS
GARDE A VUE
BERRI 2 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 — 12:30 - 2:20 - 4:10 - 6:00 - 7:50 - 9:40
MICHEL SERRAULT + MICHEL SERRAULT = — POUR TOUS
LA GUEULE DE L'AUTRE
BERRI 4 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 — 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:20 - 9:20
LE CHANTEUR DE JAZZ — POUR TOUS
NEIL DIAMOND LAURENCE OLIVIER
CHAMPLAIN 1 — STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685 — Champlain des 5:45 ouverts des 7:15
CREMAZIE — ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
BROSSARD 2 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
FONDU AU NOIR — 18 ANS — MAIS LE MASSACRE A LA SCIE
MERCIER — STE-CATHERINE - PIE-IX 255-6224
VILLERAY — ST-DENIS - JARRY 388-5577
VERDUN — 3841 WELLINGTON 768-2092
LONGUEUIL 1 — PLACE LONGUEUIL 679-7451 — ouverts des 6:00
CAPITOL ST-JEAN
LA MALEDICTION Finale — 14 ANS — ouverts des 6:00 — MAIS L'OEIL DU TEMOIN
JEAN-TALON — 2 RUES A L'EST DE PIE-IX 725-7000
LONGUEUIL 2 — PLACE LONGUEUIL 679-7451
de Ken Russell — AU-DELA DU RÉEL — 18 ANS
Champlain 6:10 - 8:00 - 9:50 / Laval 6:15 - 8:00 - 9:55
CINEMA REX ST-JEROME
CHAMPLAIN 2 — STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685
ODEON 2 - LAVAL — CENTRE 2000 - BOUL ST-MARTIN 687-5207
LES HUMANOÏDES DE LA MER — 18 ANS
BERRI 1 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 — Plus 2e film a chaque cinema — Berri des 12:15 - Brossard, Laval des 6:00
BROSSARD 3 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ODEON 1 - LAVAL — CENTRE 2000 - BOUL ST-MARTIN 687-5207
TIME BANDITS — POUR TOUS
PLAZA ALEXIS NIHON 1 — NIVEAU DU METRO ATWATER 935-4246 — Alexis: Brossard 7:00 - 9:00 / Neiges 7:15 - 9:15
COTE-DES-NEIGES 1 — PLAZA COTE-DES-NEIGES 735-5527
BROSSARD 1 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
HALLOWEEN II — 18 ANS
PLAZA ALEXIS NIHON 2 — 7:30 - 9:30 — NIVEAU DU METRO ATWATER 935-4245
the SATISFIERS of alpha blue — PLUS — NAKED CAME THE STRANGER — 18 ANS — Continuel des 5:15
BONAVENTURE 2 — PLACE BONAVENTURE 861-2726
Marsha Mason — Only When I Laugh — Kristy McNichol — 14 ANS — 7:10 - 9:20
SQUARE DECARIE 1 — DECARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190
TATTOO — 18 ANS
PLACE DU CANADA — Canada 5:15 - 7:15 - 9:15 — VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595
COTE-DES-NEIGES 2 — Neiges 7:15 - 9:15 — PLAZA COTE-DES-NEIGES 735-5527
Les Films Mutuels présentent — CALIGULA — 18 ANS — version originale
Cinéma de PARIS — 896 STE-CATH O - MANSFIELD 875-1882 — A COTE DU RESTAURANT DUNN'S
Aucun laissez-passer ou carte de l'Age d'Or acceptés. Admission generale $7.00 — 12:00 - 3:00 - 6:00 - 9:00

DAMES DE COMPAGNIE — 18 ANS Adultes — Elles font tout pour rendre un homme HEUREUX
Dès 12h. PAPINEAU 1 — ANNA, BRULANTE DE DÉSIR
Dès 1h. omega 2
2 SUCCÈS — 18 ans adultes
Virgin Snow — JEAN JENSEN — PLUS — ECSTASY in BLUE
EVE
Ciné plex 9 cinémas 849-4518
12:10-2:30-4:50 7:10-9:30 PORT. S.T.A. — 18 ANS Adultes
Palace
OSCAR 1981 RUSSE S.T.A. — POUR TOUS — 12:35-3:20 6:00-8:45
YIDDISH S.T.A. — POUR TOUS — Yiddish film classics series — YIDDLE WITH HIS FIDDLE — 12:25-2:10 4:00-5:45 7:30-9:20
AVEC LES SEX PISTOLS — 14 ANS — 12:50 2:35 4:25 — DGA EN ANGLAIS — 6:15 8:00 9:50
EN ANGLAIS — 14 ANS — DEAKY — 12:55-2:40 4:25-6:10 7:55-9:40
12:20-2:10-4:00 5:50-7:40-9:30 — POUR TOUS — BILL LEE — A Profile of a Pitcher — EN ANGLAIS
12:35 2:25 4:10 — VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE — POUR TOUS — 6:00 7:45 9:35
COMÉDIES PROVENÇALES — POUR TOUS — ERIC ROHMER — la femme de l'aviateur — on ne saurait penser à rien — 1:20-3:20-5:20 7:25-9:25
«...PROFONDÉMENT TOUCHANT...» — 18 ANS Adultes — BRUCE BAILEY, THE GAZETTE — 12:30 2:15 4:05 — NOT A LOVE STORY — 5:50 7:35 — PORNOGRAPHY 9:25
2001 UNIVERSITÉ COIN de MAISONNEUVE — McGILL

«Du grand policier français. Un scénario brillant. Une superbe étude de caractères. Un chef-d'oeuvre du genre!» — Louis Guy Lemieux, Le Soleil
LE CHOIX DES ARMES — 14 ANS — YVES MONTAND GÉRARD DEPARDIEU CATHERINE DENEUVE — CINEMAS UNIS — DOLBY STEREO
ALAIN CORNEAU
PALACE 5 — 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 — McGILL — 2.15, 4.45, 7.15, 9.45.
"UN SPECTACLE FASCINANT" — 14 ANS — En français — Lili Marleen
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 2 866-2644 — 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10.
"TENDRES COUSINES" EST UN SPECTACLE A L'EROTISME PETILLANT — 18 ANS — Tendres Cousines — DAVID HAMILTON
2e FILM — LES DÉSIRS AMOUREUX DE MÉLODIE
CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 — Desirs Amoureux: 12.45, 4.10, 7.40. Tendres Cousines: 2.30, 6.00, 9.25.
"Le film est dur, terriblement. Mais il est essentiel". — 18 ANS — Serge Dussault, LA PRESSE — VERSION FRANÇAISE
SALO — OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME — un film de PIER PAOLO PASOLINI
2e MOIS! ELYSEE 2 35 MILTON 842 6053 — ADMISSION $7.00 Laissez Passer et Cartes de l'Age d'Or non acceptés. SEM.: 7.15, 9.30.
A 13 ans... de l'héroine. Ensuite, elle commença a faire le trottoir. — 14 ANS — MOI, CHRISTIANE F., 13 ANS,
RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125 — SEM.: 7.05, 9.25.
WILLIAM HURT — KATHLEEN TURNER — 18 ANS
BODY HEAT
LOEWS 3 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL — FAIRVIEW: Sem.: 7.00, 9.00. KENT: Sem.: 7.10, 9.20. LOEWS: 12.50, 2.55, 5.00, 7.05, 9.10.
FAIRVIEW 1 TRANS-CAN S 52 697-8095 — KENT 2 6100 SHERBROOKE O 489-9703
«Un film magnifique aux scènes flamboyantes. Transcende l'ordinaire». — POUR TOUS — Gene Shalit, NBC-TV
GALLIPOLI
KENT 1 6100 SHERBROOKE O 489-9703 — Sem.: 7.15, 9.20.
True Confessions — 14 ANS — Robert DeNiro · Robert Duvall
LaCité 3 3575 AV DU PARC 844-2829 — LA CITÉ: Sem.: 7.15, 9.15. DORVAL: Sem.: 7.00, 9.00. YORK: 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.10.
YORK 1487 STE CATHERINE O 937-8978 — DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586
PRINCE OF THE CITY — 14 ANS
PALACE 2 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
LaCité 1 3575 AV DU PARC 844-2829 — LA CITÉ: Sem.: 6:00, 9:00. PALACE: 12.10, 3.10, 6.10, 9.10.
Seigneur... que nous avons besoin d'Arthur! — 14 ANS
arthur — LOEWS 4 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL — 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

«Dès la première image «Beau Père séduit par son charme. Tous les comédiens sont admirablement dirigés!» — Francine Laurendeau, Le Devoir
UN FILM DE BERTRAND BLIER — GAGNANT D'UN OSCAR (PREPAREZ VOS MOUCHOIRS)
BEAU PERE — 18 ANS Adultes
avec PATRICK DEWAERE ARIEL BESSE
NATHALIE BAYE • NICOLE GARCIA • MAURICE RONET
PLACE VILLE MARIE CINEMA 1 866-2644 — 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.
LE ROI DES CONS — 14 ANS — ou le règne de l'homme objet
PARISIEN: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 LAVAL: sem. 6.00, 7.50, 9.40
GREENFIELD: sem. 6.00, 7.50, 9.40 VERSAILLES: sem. 6.15, 7.50, 9.40
Le PARISIEN 3 480 STE CATHERINE O 866-3856 — LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 PL GREENFIELD PARK 671-6129 — VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
INSPECTEUR LA BAVURE — POUR TOUS — avec COLUCHE · DEPARDIEU
RIVOLI 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125 — Sem.: 6.10, 8.00, 9.50.
LES CARAIBES... LE TRAFFIC DE COCAINE... — 18 ANS adultes — L'EROTISME EXOTIQUE
VAUDOU aux CARAIBES
2e GRAND FILM en Couleur dans Chaque Cinéma
CHÂTEAU: 12.05, 3.15, 6.30, 8.05. LAVAL: Sem.: 6.00, 7.45.
CHATEAU 2 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 — LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776
EMANUELLE AROUND THE WORLD — 18 ANS
PALACE 1 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL — 12.20, 2.10, 4.00, 5.50, 7.40, 9.30.
SOUTHERN COMFORT — 18 ANS — PAS DEPUIS 'DELIVERANCE'
DORVAL: Sem.: 7.00, 9.00. PALACE: 1:30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
PALACE 4 698 STE CATHERINE O. 866-6991 McGILL — DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586
LOOKER — POUR TOUS
LOEWS 5 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL — 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
RICH and FAMOUS — 18 ANS
PALACE 6 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL — PALACE: 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30. SNOWDON: Sem.: 6.55, 9.00.
SNOWDON 5225 DECARIE 482-1322
The French Lieutenant's Woman — POUR TOUS — MERYL STREEP
Sem.: 7.00, 9.15.
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747

Didier Farré présente — POUR TOUS — LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES
UN FILM DE JEAN-MARIE POIRÉ
Avec la collaboration du Club Med — La belle vie!
PARISIEN: 12.45, 2.30, 4.15, 6.00, 7.40, 9.30. LAVAL: Sem.: 6.00, 7.45, 9.30. VERSAILLES: Sem.: 6.00, 7.40, 9.25.
Le PARISIEN 2 480 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776 — VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
Didier FARRÉ présente — TOUS
En 5 jours, j'ai vu 4 fois ce film, et j'irais encore le revoir, c'est fascinant... — MARC CHATEL
LES UNS ET LES AUTRES
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
Laissez-passer non valables
Le PARISIEN 1 480 STE CATHERINE O 866-3856 — 1.00, 4.45, 8.30.
LE DERNIER MAJEUR — V.F. — 14 ANS
Plus: 2e GRAND FILM AUX LAVAL ET GREENFIELD
JAMAIS ON A TOURNÉ UN FILM AUSSI RUDE — ET AUSSI VRAI SUR LE FOOTBALL!
Le PARISIEN 4 480 STE CATHERINE O 866-3856 — PARISIEN: 12.25, 2.35, 4.55, 7.05, 9.25. LAVAL: Sem.: 6.45. GREENFIELD: Sem.: 7.00.
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776 — GREENFIELD PARK 3 PL GREENFIELD PARK 671-6129
SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 81 — POUR TOUS — TROIS FRERES
Philippe Noiret, Charles Vanel
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842 6053 — ENTRÉE À PRIX RÉGULIER. — SEMAINE 7.15 et 9.25
Une comédie surprenante et choquante! — 18 ANS — MESSALINE IMPÉRATRICE et PUTAIN — En Français
Plus "VOYAGE de NUIT" court metrage une comédie de ROGER FRAPPIER
PARISIEN: 1.05, 3.10, 5.20, 7.25, 9.40. LAVAL: Sem.: 7.00, 9.10. GREENFIELD: Sem.: 7.15, 9.15. VERSAILLES: Sem.: 6.50, 9.00.
Le PARISIEN 5 480 STE CATHERINE O 866-3856 — LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 PL GREENFIELD PARK 671-6129 — VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
14 ANS — BLOOD BEACH
LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL — CLAREMONT: Sem.: 6.00, 7.40, 9.20. FAIRVIEW: Sem.: 7.15, 9.05. LOEWS: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O 486-7395 — FAIRVIEW 2 TRANS-CAN S 52 697-8095
FOR YOUR EYES ONLY — POUR TOUS — JAMES BOND 007 — United Artists
LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL — LA CITÉ: Sem.: 6.55, 9.10. LOEWS: 12.00, 2.20, 4.40, 7.00, 9.20. LE CINÉMA: Sem.: 7.00, 9.10.
LaCité 2 3575 AV DU PARC 844-2829 — LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477
BURT REYNOLDS — POUR TOUS — EXCELLE DANS LA MEILLEURE COMÉDIE DE LA SAISON!
PATERNITY
DORVAL: Sem.: 7.00, 9.00. PALACE: 12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.20.
PALACE 3 698 STE CATHERINE O. 866-6991 McGILL — DORVAL 3 260 AVE DORVAL 631-8586
RAIDERS of the LOST ARK — 14 ANS — 70MM DOLBY STEREO
IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102 Pdes A — 12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.20.

LES CONCERTS PREMIER LTÉE PRÉSENTENT
the best little whorehouse in TEXAS
Commençant DEMAIN
Une comédie-musicale directement de Broadway
24 au 29 novembre
mardi, mercredi, jeudi à 20h00 vendredi, samedi 18h00 et 22h00 dimanche - matinée 15h00
Toutes les principales cartes de crédit acceptées dans les magasins La Baie; cartes American Express et Eaton acceptées dans les magasins Eaton.
Théâtre St-Denis — Berri 1594 rue St-Denis — Renseignements: 849-4211 — Billets en vente aux comptoirs TICKETRON Théâtre St-Denis 12h à 21h

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:
«QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

Atelier de vidéo

Un atelier de vidéo avec Norman Cohn et Christopher Wilson se tiendra le 24 novembre, à 20h, chez Articule, 1012, rue de la Montagne (station de métro Bonaventure). Inscriptions: 861-8634.

Bazars

- La **Beth Aaron Sisterhood** tient un bazar, le 24 novembre, de 19h à 21h; le 25, de 10h à 21h, au 8125, avenue Stuart, quartier Parc Extension.

- La section Na'amat des **Femmes Pionnières** tient un bazar géant, dans la salle d'exposition de la Place-Bonaventure, le 23 novembre, de 12h à 21h; le 24, de 10h à 19h. Il y aura également vente à l'enchère, le 23, à 18h30. Entrée libre.

Collectes de sang

Aujourd'hui: à l'Université du Québec à Montréal, pavillon Judith-Jasmin, Grande Place, 1455, rue Saint-Denis, de 14h30 à 20h30; au Collège de Rosemont, Le Carrefour, 6400, 16e Avenue, de 10h à 16h; à Saint-Hyacinthe, Institut de technologie agricole, hall et auditorium, 3230, rue Sicotte, de 10h30 à 16h30.

Demain: Université du Québec à Montréal, pavillon Judith-Jasmin, de 14h30 à 20h30; à Longueuil, école Jean-de-Brébeuf, 1863, rue Brébeuf, de 14h30 à 20h20; à Pointe-Claire, Industries Cables d'acier, cafétéria, 5501, Route Transcanadienne, de 9h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h.

Bouffe-causeuse

Le café La Vie Douce et le Centre de ressources en alimentation et nutrition organisent des «bouffes-causeuses» (repas complet sans viande, en présence de diététistes et d'animateurs et animatrices) les 25 novembre et 9 décembre, à 18h, au 4473, rue Saint-Denis (près de la station de métro Mont-Royal). Prière de réserver ses billets à l'avance en composant le numéro 842-5985

Films

L'Atelier du Tiers-Monde de l'Université de Montréal présente deux documentaires sur les multinationale: **«L'empire des multinationales» et «Le Complot»**, le 23 novembre, à 19h30, au local M-2347 du pavillon Lionel-Groulx, 3200, rue Jean-Brillant.

Conférences

- M. Léandre Bergeron, auteur du Dictionnaire de la langue québécoise, donnera une conférence intitulée: **«Pour une langue québécoise»**, le 23 novembre, à 14h45, à la salle H-937 du pavillon Hall de l'université Concordia, 1455 ouest, boulevard de Maisonneuve. Entrée libre.

- L'Association des parents et amis des malades mentaux et émotionnels présente une conférence de Mme Joan Keefler, du Département de psychiatrie de l'hôpital Général de Montréal, intitulée: **«L'intégration de la famille au traitement psychiatrique»** (en anglais), le 23 novembre, à 20h, au 4333, chemin de la Côte Sainte-Catherine. Entrée libre.

- Le Forum des citoyens âgés de Montréal présente une conférence de Mme Madeleine Préclaire, professeur de philosophie au collège Jean-de-Brébeuf et responsable de la Fondation culturelle Troisième Age Jean-de-Brébeuf, intitulée: **«Relations entre générations»**, le 23 novembre, à 13h30, au 1800 ouest, boulevard de Maisonneuve (station de métro Guy, sortie Saint-Mathieu), 4e étage, salle 424. Renseignements complémentaires: 937-7401.

- L'équipe Seréna Laval tient une soirée d'information sur la **régulation des naissances** par des méthodes naturelles, le 23 novembre, à 20h, à l'école Sainte-Marguerite, 40, rue Dussault, quartier Laval-des-Rapides. Entrée libre. Renseignements: 622-3930 ou 625-3785.

- Les Editions Victor Lévy-Beaulieu et l'Université du Québec à Montréal invitent le public à une conférence de M. Léandre Bergeron sur son **dictionnaire de la langue québécoise**, le 24 novembre, à 12h, à la salle M-050 du pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM, 400 est, rue Sainte-Catherine. La conférence sera suivie d'un débat. Entrée libre.

- L'Association des femmes de carrières et de professions de Ville-Marie organise un dîner-causerie, à la Maison du Commerce, le 24 novembre, à 18h. La conférencière sera Mme Christiane Bacave, professeur en sciences politiques et membre actif de la Fédération des femmes du Québec. Elle parlera de **«La femme et la politique»**. Renseignements et réservations: 273-3697.

Production d'images

Le Service à la collectivité du Collège de Rosemont offre à tous les groupes sans but lucratif un service de production d'images communautaires (diaporamas, photographies ou affiches). Les groupes dont les projets sont acceptés n'ont à payer que le matériel. Renseignements: France Chevalier ou Pierre Tousignant, 376-6310.

Rencontres

- La **Ligue des femmes** du Québec invite toutes les femmes à un souper-causerie le 24 novembre, à 16h, au 2 000, avenue Hôtel-de-Ville. Mme Laurette Chrétien-Sloan, présidente de la Ligue, y fera un compte-rendu de sa visite au Liban lors d'une conférence internationale de solidarité avec les peuples libanais et palestinien, et de sa participation au Congrès mondial des femmes à Prague. Contribution: 3 $ ou apporter un mets. Réservations: 845-3796.

- Le **CA-CLSC de Rosemont** tiendra son assemblée annuelle d'information le 24 novembre, à 19h, au 3245 est, boulevard Saint-Joseph. Il y aura discussion sur les services offerts et sur les compressions budgétaires. Renseignements: 524-3541.

- Le Service communautaire de la Ville de Saint-Laurent organise une rencontre à l'intention de tous les gens de Saint-Laurent ayant un **enfant handicapé mental** de moins de 17 ans, le 23 novembre, à 19h, au 710, rue Saint-Germain, à Saint-Laurent. Le but de cette réunion est de mettre en commun certaines expériences de vie ket d'obtenir de l'information sur les organisme déjà existants.

- Le Mouvement **Action-Chômage** organise des rencontres d'information sur les problèmes auxquels font face les travailleurs et travailleuses se trouvant actuellement en chômage. Pour les gens du quartier de Maisonneuve, il y a des rencontres les lundis après-midi, au Cafébrile, 1500, rue Aylwin(renseignements: 527-1115). Pour ceux du quartier Rosemont, tous les mardis après-midi au Café de la Petite-Côte, 2686 est, rue Beaubien; pour la population en général, tous les mardis et jeudis, à 13h30, au local du mouvement, 1015 est, rue Sainte-Catherine. Renseignements complémentaires: 845-4258.

- La Fondation culturelle Troisième âge Jean-de-Brébeuf organise une **rencontre amicale** (échanges, discussions, récits, services et autres), le 28 septembre, à 13h30, au collège Jean-de-Brébeuf, 3200, chemin de la Côte Sainte-Catherine. Entrée: 1$. Renseignements: 342-1624 ou 342-1320, poste 304.

Religion

- Une soirée d'initiation à la méditation et d'expérimentation est organisée à l'intention des personnes âgées de 18 à 25 ans, sur el thème **«Disposer le corps»**, le 23 novembre, de 20h à22h, au Centre Leunis, 4100, avenue de Vendôme (station de métro Villa Maria). Renseignements: Diane Chagnon ou Jocelyne Richard, le jour, au 481-2781 ou le soir, au 487-5399 ou 481-1310.

- L'abbé Jacques Baillargeon, curé de Saint-Jean-Berchmans, animera une **rencontre biblique** au 5933, rue Cartier, le 23 novembre à 20h et le 25, à 14h. Il parlera des voyages apostoliques de saint Paul selon les Actes des Apôtres. Renseignements: Mme Pierrette Huot, 728-7714, Mme Fleurette Potterat, 729-4433 ou encore au presbytère, 271-1221.

Activités physiques

- Une soirée d'information et d'échange sur les **jeux et sports coopératifs** se tiendra le 23 novembre, à 19h, à l'auditorium du pavillon Lafontaine de l'Université du Québec à Montréal. Les conférenciers sont: Terry Orlick, principal instigateur de cette démarche au Canada; Paul forest, conseiller en éducation physique. Entrée libre. Renseignements complémentaires: Kino-Québec-UQAM, 282-4087 ou encore à la revue Desport, 861-3011.

- Le Service des sports de l'Université de Montréal offre à la population (18 ans et plus) un service **d'évaluation collective de la condition physique.** Les séances ont lieu les lundis, mardis, mercredis et jeudis des mois d'octobre et de novembre, de 18h30 à 20h30. Frais de participation: 15$ par séance. Renseignements complémentaires: 343-6150, entre 9h et 20h; ou se présenter au 2 100, boulevard Edouard-Montpetit, au 5e étage.

- Le **YMCA de Saint-Laurent** invite les gens à s'inscrire à son intersession de la période des Fêtes, soit du 30 novembre au 17 janvier: conditionnement physique, danse, natation, conditionnement nautique, yoga. Renseignements: 747-9801.

Solidarité avec les Salvadoriens

Une soirée de solidarité avec le peuple salvadorien se tiendra le 24 novembre à 20h à l'auditorium de l'école polyvanelte Fernand-Lefebvre, rue Ramesay, à Sorel. Il y aura spectacle de musique des Andes et danse folklorique latino-américaine. Contribution volontaire. Billets disponibles à la libraire Le Tournesol, 57, rue Elizabeth, à Sorel.

Thérapies

- Des rencontres de Recovery, méthode structurée et simple **d'auto traitement en groupe**, se tiennent à l'intention des personnes souffrant d'agressivité, d'angoisse, de phobies ou autrtes maux psychologiques, tous les lundis, à 20h, au 2157, rue Centre (près de la station de métro Charlevoix); les mardis, à 20h, au CLSC Norman Bethune, 1665, rue du Couvent , quartier Chomedey, à Laval; les mercredis, à 20h, à la salle Carillon de l'Oratoire Saint-Joseph. La participation à ces rencontres est gratuite. Renseignements complémentaires: 681-2349.

- Le Centre de psychosynthèse offre une rencontre populaire de croissance personnelle sur le thème: **«Me retrouver seul des fois; Est-ce que ça peut être bon pour moi?»**, le 23 novembre, à 19h30, au cégep de Maisonneuve, 3800 est, rue Sherbrooke, local B 5501-d. Coût: 4$ (négociable). Aucun prérequis n'est nécessaire. Renseignements: 288-4964.

- Une soirée d'information sur le thème **La vie est un jeu d'énergie** se tient le 23 novembre, à 20h, au 7229, rue Saint-Denis (station de métro Jean-Talon). Une session débutera, à Eastman, le 6 décembre. Renseignements: 270-4321.

- Une soirée d'information sur le **Rebirth** se tiendra le 23 novembre, à 20h, au 7229, rue Saint-Denis. Entrée libre. Renseignements: 270-6822.

- Le **Centre Unity**, 3455, avenue Girouard (station de métro Vendôme), affilié à la Unity School du Missouri, offre tous les lundis, à 19h30, des cours en français sur l'enseignement de base Unity. Entrée libre. Renseignements: 524-8673.

Yoga pré-natal

L'Atelier Humain, 7225, rue Saint-Denis (près de la station de métro Jean-Talon) offre des séances de yoga pré-natal afin de permettre aux femmes de vivre leur grossesse en harmonie et en pleine conscience de ces moments merveilleux que constituent la grossesse et la naissance, tous les lundis, à 19h. Renseignements complémentaires: 382-7562.

Esotérisme

- Une soirée d'introduction à **Eckankar** (exercices spirituels pour une prise de conscience de sa véritable raison d'être) se tient tous les lundis, à 20h, au 1319 est, rue Sainte-Catherine. Entrée libre. Renseignements: 521-6518.

- Le **Centre de métaphysique Unity**, 3455, avenue Girouard (près de la station de métro Vendôme) offre tous les lundis, à 19h30, des cours en français sur l'enseignement Unity (le centre est affilié à la Unity School of Missouri). Entrée libre. Rafraichissements gratuits. Renseignements: 524-8673.

Oeuvres d'art pour cadeaux

Le Centre Urbain d'Héritage Montréal, centre d'information et d'animation voué à l'environnement urbain, invite les gens, dans le cadre de son exposition intitulée «Montréal en cadeau» et présentée du 18 novembre au 23 décembre, à donner des oeuvres d'art (peintures, gravures, dessins, tapisseries, sculptures murales, céramiques ou autres) comme cadeau à l'occasion de Noël. Une vingtaine d'artistes et plusieurs galeries participent à cette exposition. Un choix de livres sur Montréal, de tirelires, de services à thé en forme de maison et plusieurs autres nouveautés y sont également offerts. Le Centre est au 406 est, rue Notre-Dame, et est ouvert de 10h à 18h, du lundi au vendredi; de 12h à 17h, le samedi.

TÉLÉ HORAIRES

MIDI

12:00
3 The News
4 Charlotte's Town
5 Password Plus
6 8 Midday News
6 The Noon Report
7 Blockbusters
6 12 13 The Flintstones
8 Mary Tyler Moore
22 Family Feud
(57) Studio See

12:10
3 Across the Fence
5 6 Mid Day News and Weather Report

12:15
4 Aujourd'hui
7 8 t Au quotidien
10 (40) Le 10 vous informe

12:25
2 9 11 Le Telejournal
9 A la ferme

12:27
5 Community Announcements

12:30
2 4 9 11 13 Allô Bou Bou
3 7 8 10 r 13 Young and Restless
4 7 8 t 10 (40) Ciné-Quiz «Louis Armstrong epoque Chicago»
4 5 6 McLean at Large
5 6 r The Doctors
8 13 r 22 Ryan's Hope
12 sc Vanier vous informe
(57) Vegetable soup
(99) Mozart

13h

01:00
5 6 r Days of Our Lives
6 Let's Make a Deal
8 13 r 22 All my Children
12 The Alan Thicke Show
12 sc Projections
(57) Nova

01:30
2 4 9 11 13 Femme d'aujourd'hui
3 6 7 As the World Turns
4 5 6 Today From 8 13 Super Pay Cards
10 11 20 Marché aux images
22 Report Canada
53 Over Easy
(99) Fenêtre sur...

01:58
6 Program Highlights

14 h

02:00
4 5 6 Wok With Yan
5 6 r 8 12 13 Another World
8 13 r 22 One Life to Live
12 sc Télé-campus
53 Open Studio
(99) Des virages et des hommes

02:30
2 4 9 11 13 Splendeurs et misères des courtisanes
3 7 10 r Search for Tomorrow
4 7 8 t 10 (40) Janette veut savoir
4 5 6 Coronation Street
6 Pitfall
12 sc Kaleidoscope
10 11 20 Les 100 tours de Centour
53 Quilting

15h

03:00
3 6 7 10 r Guiding Light
4 5 6 The Edge of Night
5 8 r 22 Texas
8 13 The Alan Thicke Show
8 13 r 22 General Hospital
22 A Different understanding
53 This Old House
(99) Catch a quatre

03:30
2 4 9 11 13 Les ateliers
4 Gronigo et Cie
4 5 6 Take 30 from 7
7 Vous les femmes
8 t Les P'tits bonshommes
10 Services a la communauté
10 11 20 Recours
22 A Different Understanding
53 Lilias, Yoga and You
(57) Mr. Roger's Neighborhood
(99) Passez donc me voir

16 h

04:00
2 4 9 11 13 Bobino
3 Brady Bunch
4 Jinny
4 5 6 Just Ask Inc
5 Tom and Jerry and Friends
6 Battle of the Planets
7 8 t Fanfan Dédé
7 Up to the Minute
8 Odd Couple
6 r Mike Douglas
8 13 Laverne and Shirley
9 c Diete gourmet
10 Gronigo et Cie
10 r The John Davidson Show
12 Let's Make A Deal
13 r Happy Days Again
10 11 20 Les apprentis cuistots
22 The Great Space Coasters
22 Passe-partout
53 (57) Sesame Street
(40) Agent sans secret
(99) Actualités

04:30
2 4 9 11 13 Edgar Allan, détective
3 The Muppets
4 7 8 t 10 (40) Les joyeux naufrages
4 6 8 Beachcombers
6 Little Rascals
7 Wheel of Fortune
8 13 The Price is Right
8 Here's Lucy
12 Family Feud
13 r Starsky and Hutch
10 11 20 Gens et ressources
22 Leave it to Beaver
53 Hattytown Tales

17 h

05:00
2 4 11 Galactica
3 The Waltons
4 7 8 9 t 10 (40) L'Artishow
4 6 Happy Days
5 12 The Price is Right
5 Welcome Back Kotter
6 Starsky and Hutch
7 Bullwinkle
8 Beverly Hillbillies
8 r M*A*S*H
9 13 Cinéma de 5 heures «Le Mystère de la rivière aux diamants»
10 r Hour Magazine
10 11 20 La Parole aux sculpteurs
22 Andy Griffith
53 Sesame Street
53 Mister Rogers
(57) Electric Company
(99) Trente millions d'amis

05:30
4 8 The Muppet Show
5 Barney Miller
7 Green Acres
8 13 M*A*S*H
8 Hogan's Heroes
8 r The Bob Newhart Show
9 c Signes-echanges
12 sc High School Sports
13 r Five Thirty Magazine
22 First News
53 Electric Company
(57) Studio See
(99) La Commode

05:45
(99) Les Gaietes de la correctionnelle

18h

06:00
2 Ce soir
3 Channel 3 News Hour
4 Aujourd'hui 18h
4 Newsday
5 News
5 6 The City at Six
6 The 6 O'Clock Report
7 8 t Au quotidien
7 WWNY News
8 13 Newsline
8 Region 8 News
6 r News
9 Actualité
10 Le 10 vous informe
10 r TV 10 News
13 Pulse
13 r Eyewitness News
10 11 20 Passe partout
22 ABC News
22 Polka Dot Door
53 Humanities Through The Art
(40) CHOT vous informe
(57) Understanding Human Behavior
(99) Avis de recherche

06:30
4 7 8 t 10 (40) La petite maison dans la prairie
6 8 r NBC News
7 10 r CBS Evening News
8 13 r News
12 oc Insight P.S.A.C.
10 11 20 Téléservice
22 Let's Go To The Races
24 Jeremy
53 Humanities Through Arts
(57) The Nightly Business Report
(99) Des chiffres et des lettres

06:40
2 Nouvelles du sport
9 Le 9 vous informe
13 Le 13 vous informe

06:50
2 11 Telex Arts
9 A l'affiche

19h

07:00
2 9 11 La fine cuisine d'Henri Bernard
3 CBS News with Dan Rather
4 Dan Turner
5 You Asked for It
5 6 Quebec Report Presents: First Edition
6 That's Life
7 Chips
8 13 Family Feud
8 Tic Tac Dough
8 r 22 M*A*S*H
9 Justice populaire
12 oc Specials
10 11 20 Bozéjeunnes
22 Bonanza
24 Don't Ask Me
53 MacNeil/Lehrer Report
(57) Over Easy
(99) Aujourd'hui madame

07:30
2 4 9 11 13 Terre humaine
3 10 Family Feud
4 7 8 t 10 (40) Dominique en rappel
4 5 6 The Two of Us
5 M*A*S*H
6 You Asked for It
8 13 13 Bizarre
8 13 r Joker's Wild
8 r Welcome Back Kotter
9 c Vivre son handicap
13 11 20 Visage
24 Magic Shadows
53 Dick Cavett Show
(57) MacNeil/Lehrer Report

20h

08:00
2 4 9 11 13 Télé Selection «Patrick»
3 7 Charlie Brown Thanksgiving
4 7 8 t 10 (40) Marisol
4 5 6 Private Benjamin
5 8 r Little House on The Prairie
6 Some Mother Do 'Ave 'Em
8 13 13 Thrill of a Lifetime
8 13 r 22 That's Incredible
9 c Adventure in Living
12 sc Specials
10 11 20 Les Lundis de Pierre Nadeau
53 Great Performances
(57) Millers Court
(99) Concert Menuhin a tonnerre

08:30
3 7 No Man's Valley
4 5 6 Flappers
4 7 8 t 10 (40) La croisière s'amuse
6 Are You Being Served
8 12 13 Movie «Of Mice and Men»
9 c Realité sportive
(99) Le Petit théâtre

21h

09:00
3 4 5 6 7 M*A*S*H
5 Movie «Fire on The Mountain»
6 The Loveboat
8 22 NFL Football Minnesota à Atlanta
9 c Ageing Gracefully
10 11 20 Profils de premiers ministres
(57) Great Performances
(99) Fenêtre sur...

09:30
3 7 Housecalls
4 7 8 t 10 (40) Michel Jasmin
4 5 6 WKRP in Cincinnati
10 11 20 Bhoutan
(99) Des virages et des hommes

22h

10:00
2 9 11 Vivre ici maintenant
3 7 Lou Grant
4 5 6 Brideshead Revisited
6 The Tonight Show
9 Commando du désert
53 Place publique
53 Beginning Again: Widowers

10:29
4 7 8 t 10 (40) La Quotidienne

10:30
2 9 11 13 Telejournal
4 7 8 t 10 (40) Les nouvelles TVA
(99) Chefs-d'oeuvre en péril

10:50
7 Au quotidien

10:55
4 Aujourd'hui 22h55

23h

11:00
3 Chanel 3 Nighbeat
4 5 6 The National
5 Nightly News
6 The 11 O'Clock Report
7 WWNY News
6 r TV-8 News
7 8 t 10 (40) Sports
8 13 13 CTV National News
9 Le 9 vous informe
13 Le 13 vous informe
10 r TV 10 Late News
24 Question Period
53 MacNeil/Lehrer Report
(99) Passez donc me voir

11:05
2 9 11 13 Nouvelles du sport

11:15
2 9 11 Femme d'aujourd'hui
4 7 8 t 10 (40) La couleur du temps
9 Ciné-soir «Romanoff et Juliette»
13 Sport plus

11:20
13 Ciné-soir «Santo contre le trésor de Dracula»

11:21
13 Pulse

11:23
8 13 Nightline

11:27
4 Newsday Final
5 Québec Today
6 The City Tonight

11:30
3 Saturday Night
4 8 t 10 (40) Mannix
5 6 r The Tonight Show
6 Sportsline
7 Kojak
7 Quincy
8 College Football '81
22 All in the Family
53 News
(57) The Dick Cavett Show
(99) Actualités régionales

11:45
4 5 6 Barney Miller

MINUIT

00:00
6 The Mary Tyler Moore Show
8 13 Movie «Step Out of Line»
12 Movie «Please Don't Eat The Daisies»
53 Great Performances
(57) Andy

00:15
2 9 11 La Curonne du diable
4 The Alfred Hitchcock Hour
6 Twilight Zone

00:30
3 Rockford
5 Tomorrow Coast to Coast
6 The Bob Newhart Show
7 Harry O
7 Au quotidien
8 22 ABC News Nightline

01:00
6 Rat Patrol
(57) World

02:00
12 Solid Gold

02:08
8 13 Six Million Dollar Man

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Le trou noir»: 21:00. «Un cosmonaute chez le roi Arthur»: 19:20.
ASTRE (2): «Les massacres des morts vivants»: 21:15. «Les crocs du diable»: 19:15.
ASTRE (3): «Le policier du Bronx»: 20:45. «Chasse a mort»: 19:00.
ASTRE (4): «Des gens comme les autres»:21:00. «Merci d'avoir été ma femme»: 19:10.
AVENUE: «French Lieutenant Women»: 19:00, 21:15.
BEAVER: «Ring of Desire»:12:00, 14:50, 17:30,20:20. «The Doctor and His Women»: 13:40, 16:20, 19:10, 21:40.
BERRI (1): «Les humanoides de la mer»: 12:15, 15:25, 18:40, 21:55. «Collège en folie»: 13:40, 16:55, 20:05.
BERRI (2): «Garde à vue»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.
BERRI (3): «Psy»: 12:10, 14:05, 16:00, 17:55, 19:50, 21:45.
BERRI (4): «La guerre de l'autre»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:20, 21:20.
BERRI (5): «Les beaux souvenirs»: 12:45, 14:55, 17:10, 19:20, 21:35.
BIJOU: «Désirs secrets des pucelles»: 12:25, 14:40, 16:55,19:10, 21:35.«Les voyantes érotiques»:13:58, 16:13, 18:28, 20:48.
BONAVENTURE (1): «Carbon Copy»: 17:15, 19:15, 21:15.
BONAVENTURE (2): «Satisfiers of Alpha Blue Naked Game the Stranger»: à compter de 17:15.
BROSSARD (1): «Time Bandit»: 19:00, 21:00.
BROSSARD (2): «Le chanteur de jazz»: 19:20, 21:25.
BROSSARD (3): «Les humanoides de la mer»: 19:55. «Alice douce Alice»: 18:05, 21:25.
CARRÉ SAINT-LOUIS: «Secrets érotiques»: 11:30, 15:20, 19:10. «Désirs sexuels»: 12:50, 16:40, 20:35. «Jeunes filles soumises»: 14:20, 18:10, 22:05.
CHAMPLAIN (1): «Le chanteur de jazz»: 17:45, 19:45, 21:45.
CHAMPLAIN (2): «Au-delà du réel»: 18:10, 20:00, 21:50.
CHÂTEAU (1): «Tendres cousines»: 14:30, 18:00, 21:25. «Les désirs amoureux de Mélodie»: 12:45, 16:10, 19:40.
CHÂTEAU (2): «Vaudou aux Caraibes»:12:05, 15:15,:18:30, 21:40. «7 femmes pour un sadique»: 13:45, 16:55, 20:05.
CHÂTEAUGUAY: «Viens chez moi j'habite chez une copine»: 19:30. «Inspecteur la bavure»: 21:15. «Led Zeppelin: minuit.
CINEMA DE MONTRÉAL (1): «L'équipée du Cannonball»: 12:15, 15:35, 18:55, 22:15: «Au boulot... Jerry»: 13:55, 17:15, 20:35.
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Pulsions»: 14:30, 18:10, 21:40. «Les bolides hurlants»: 12:50, 16:20, 20:00.
CINEMA DE PARIS: «Caligula»: 12:00, 15:00, 18:00, 21:00.
CINÉMA LA CITÉ (1): «Prince of the City»: 18:00, 21:00.
CINEMA LA CITE (2): «For your eyes only»: 18:55, 21:10.
CINEMA LA CITÉ (3): «True Confession»: 19:15, 21:15.
CINÉMA LUMIÈRE: «Genesis & Yssongs»: 21:15. «Blanche-Neige»: 19:00
CINÉMA RIVE-NORD (1): «La malédiction finale». «L'oeil du témoin»: 19:30
CINEMA RIVE-NORD (2): «Les humanoides de la mer». «La poursuite»: 19:30
CINÉPLEX (1): «Not a Love story: a film about pornography»: 12:30, 14:25, 16:05, 17:50, 19:35, 21:25.
CINÉPLEX (2): «Moskow does not believe in Tears»: 12:35, 15:20, 18:00, 20:45.
CINÉPLEX (3): «Yiddle with his fiddle»: 12:25, 14:10, 16:00, 17:45, 19:30, 21:20.
CINÉPLEX (4): «D.O.A.»: 12:50, 14:35, 16:25, 18:15, 20:00, 21:50.
CINÉPLEX (5): «La femme de l'aviateur»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:25, 21:25.
CINÉPLEX (6): «Heavy Metal»: 12:55, 14:40, 16:25, 18:10, 19:55, 21:40.
CINÉPLEX (7): «Viens chez moi j'habite chez une copine»: 12:35, 14:25, 16:10, 18:00, 19:45, 21:35$
CINÉPLEX (8): «Pixote»: 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:30.
CINÉPLEX (9): «Bill Lee, A Profile of a Pitcher»: 12:20, 14:10, 16:00, 17:50, 19:40, 21:30.
CLAREMONT: «Blood Beach»: 18:00, 19:40, 21:20.
COMMODORE: «Accouplement pour voyeurs». «Passion flamboyante». «Laure».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «L'homme de fer»: 12:05, 14:55, 17:45, 20:35.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Les chemins dans la nuit»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Désirs secret des pucelles»: 12:50, 15:05, 17:20, 19:35, 21:50. «Les voyantes érotiques»: 12:10, 14:25, 16:40, 18:55, 21:10.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Noces de sang»: 13:50, 15:25, 17:00, 18:35, 20:10, 21:45.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «La grande illusion»: 20:30.
CÔTE-DES-NEIGES (1): «The Bandit»: 19:15, 21:15.
CÔTE-DES-NEIGES (2): «Tatoo»: 19:15, 21:15.
CREMAZIE: «Le chanteur de jazz»: 19:15, 21:15.
DAUPHIN (1): «De la vie des marionnettes»: 19:30, 21:30.
DAUPHIN (2): «Excalibur»: 20:15.
DÉCARIE SQUARE (1): «Only when L Laugh»:19:10, 21:20.
DÉCARIE SQUARE (2): «Ticket to Heaven»: 19:00, 21:00.
DORVAL (1): «True Confession»: 19:00, 21:00.
DORVAL (2): «Southern Comfort»: 19:00, 21:00.
DORVAL (3): «Paternity»: 19:00, 21:00.
ÉLYSÉE (1): «Les trois freres»: 19:15, 21:25.
ÉLYSÉE (2): «Salo ou les 120 jours de Sodome»d: 19:15, 21:30.
EROS: «Secrétariat privé»: 10:00, 12:20, 14:45, 17:10, 19:35, 21:55. «Martine la masseuse»: 11:00, 13:20, 15:45, 18:10, 20:35.
ÈVE: «Virgin Snow»: 10:00, 12:10, 14:20, 16:30, 18:40, 20:55. «Ecstasy in Blue»: 11:00, 13:15, 15:25, 17:35, 19:45, 21:45.
FAIRVIEW (1): «Body Heat»: 19:00, 21:00.
FAIRVIEW (2): «Blood Beach»:19:15, 21:05.
GREENFIELD (1): «Messaline»: 19:15, 21:15.
GREENFIELD (2): «Le roi des cons»: 18:00, 19:50, 21:40.
GREENFIELD (3): «Le dernier majeur». «Un cowboy dans la ville»: 19.00.
GUY: «Talk dirty to me»: 12:00, 14:45, 17:30, 20:15. «Sensual Encounters»: 13:15, 16:00, 18:45, 21:35.
IMPERIAL: «Raiders of the lost ark»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:05, 21:20.
JEAN-TALON: «La malédiction finale»: 20:00. «Oeil du témoin»: 18:10, 21:50.
KENT (1): «Gallipoli»: 19:15, 21:20.
KENT (2): «Body Heat»: 19:10, 21:20.
L'AMOUR: «Talk dirty to me»: 12:00, 14:40, 17:25, 20:30. «Baby Face»: 13:15, 15:55, 18:40, 21:25.
LAVAL (1): «Messaline»: 19:00, 21:20.
LAVAL (2): «Les hommes préferent les grosses»: 18:00, 19:45, 21:30.
LAVAL (3): «Le roi des cons»: 18:00, 19:50, 21:40.
LAVAL (4): «Vaudou aux Caraïbes». «La victime»: 18:00, 19:45.
LAVAL (5): «Le dernier majeur». «Un cowboy dans la ville»: 18:45.
LE CHARLOT: «Hurlements»: 21:10. «Commando des tigres noirs»: 19:30.
LOEWS (1): «Blood Beach»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
LOEWS (2): «For your eyes only»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:00, 21:20.
LOEWS (3): «Body Heat»: 12:50, 14:55, 17:00, 19:05, 21:10.
LOEWS (4): «Arthur»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
LOEWS (5): «Looker»:13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
MASCOUCHE (1): «On m'appelle Malabar»: 21:00. «Les Charlots contre Dracula»: 19:30.
MASCOUCHE (2): «La malédiction finale»: 21:20. «L'oeil du témoin»: 19:30.
MERCIER: «Massacre à la scie»: 20:00. «Fondu au noir»: 18:10, 21:25.
MONTENACH (1): «Les petites fugues»: 19:00. «Sarah»: 20:55
MONTENACH (2): «S.O.S. Mademoiselle»: 19:15. «Contes pervers»: 20:40.
ODÉON LAVAL (1): «Les humanoides de la mer»: 20:10, «La clinique de la terreur»: 18:30, 21:40.
ODÉON LAVAL (2): «Au-delà du réel»: 18:15, 20:00, 21:55.
OMEGA (1): «Le Lagon bleu»: 21:15. «Kramer contre Kramer»: 19:30.
OMÉGA (2): «Dame de compagnie»: 22:00. «Anna brûlante de plaisir»: 21:00. «Les passions de Monique»: 19:30.
OUIMÉTOSCOPE: «Enquête sur une passion»: 19:15, 21:30. «Festival d'animation fantastiques»: 19:00, 21:00
OUTREMONT: «Le concours»: 19:00. «Comme un taureau sauvage»: 21:30.
PALACE (1): «Emmanuelle around the world»: 12:20, 14:10, 16:00, 17:50, 19:40, 21:30.
PALACE (2): «Prince of the City»: 12:10, 15:10, 18:10, 21:10.
PALACE (3): «Paternity»:12:10, 14:00, 15:50, 17:40, 19:30, 21:20.
PALACE (4): «Southern Comfort»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
PALACE (5): «Le choix des armes»: 14:15, 16:45, 19:15, 21:45.
PALACE (6): «Rich & Famous»: 12:50, 15:00, 17:10, 19:20, 21:30.
PAPINEAU (1): «Les dames de compagnie»: 11:50, 15:15, 18:40, 22:05. «Anna brûlante de désirs»: 12:45, 16:10, 19:40. «Passions de Monique»: 13:50, 17:15, 20:40.
PAPINEAU (2): «Secrétariat privé»: 12:00, 14:30, 17:00, 19:30, 22:00. «Journal d'une hôtesse de l'air»: 13:00, 15:30, 18:00, 20:30.
PARADIS (1): «Felicity»: 18:30, 21:30. «Deux gamines»: 20:10.
PARADIS (2): «Les frères Blues»: 21:00. «Xanadu»: 19:15.
PARADIS (3): «Le Lagon bleu»: 21:10. «Kramer contre Kramer»: 19:15.
PARALLÈLE: «On n'est pas des anges»: 19:20, 21:00.
PARISIEN (1): «Les uns les autres»: 13:00, 16:45, 20:30.
PARISIEN (2): «Les hommes préfèrent les grosses»: 12:45, 14:30, 16:15, 18:00, 19:40, 21:30.
PARISIEN (3): «Le roi des cons»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
PARISIEN (4): «Le dernier majeur»: 12:25, 14:35, 16:55, 19:05, 21:25.
PARISIEN (5): «Messaline»: 13:05, 15:10, 17:20, 19:25, 21:40.
PLACE DU CANADA: «Tatoo»: 17:15, 19:15, 21:15.
PLACE LONGUEUIL (1): «Massacre à la scie»: 20:00. «Fondu au noir»: 18:10, 21:30.
PLACE LONGUEUIL (2): «La malédiction finale»: 19:50. «Oeil du témoin»: 18:00, 21:40.
PLACE VILLE-MARIE (1): «Beau père»: 12:15, 14:35, 16:55, 19:15, 21:35.
PLACE VILLE-MARIE (2): «Lili Marleen»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10.
PLAZA ALEXIS NIHON (1): «Time Bandit»: 19:00, 21:00.
PLAZA ALEXIS NIHON (2): «Halloween II»: 19:30, 21:30.
PLAZA ALEXIS NIHON (3): «Ticket to Heaven»: 19:30, 21:30.
PLAZA COLON: «J. Porcel, Exporto en Piinchazos»: 20:30. «Sara Montiel, La Bella Lola»: 18:15, 21:45.
PUSSYCAT: «Hot Cookies»: 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. «Love Games»: 13:05, 15:55, 18:45, 21:30.
RIO (1): «Gamines émancipées». «La petite étrangere». «La ronde du plaisir».
RIO (2): «collège américain». «Cheech et Chong, la suite». «Guerriers de la nuit».
RIVOLI (1): «Inspecteur la bavure»: 18:10, 20:00, 21:50.
RIVOLI (2): «Moi, Christiane F.»: 19:05, 21:25.

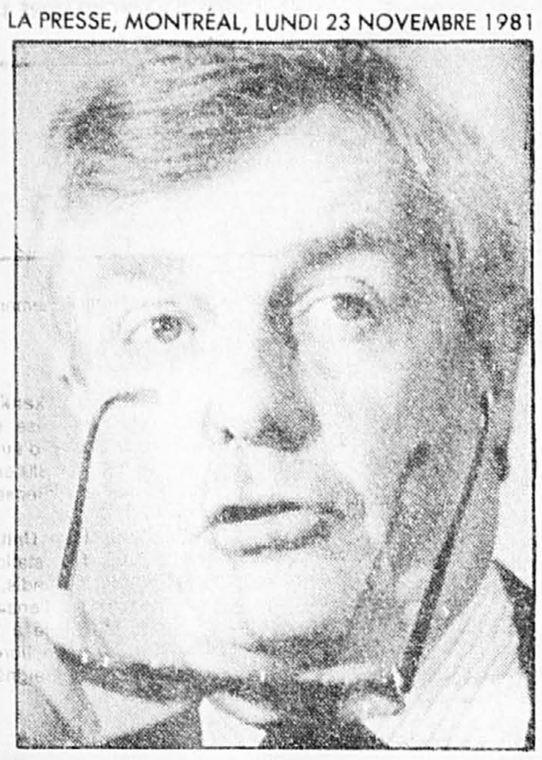

Lougheed: la magie est-elle finie?

■ EDMONTON — Douze semaines après avoir conclu avec Ottawa ce qu'on pourrait appeler un traité de paix à propos du pétrole et du gaz, le gouvernement albertain est maintenant aux prises avec la population de la province. Son aptitude à contrôler les événements politiques intérieurs semble s'être envolée en même temps que ses discours anti-Ottawa.

MARK LISAC
de la Presse canadienne

L'événement le plus éloquent en ce sens s'est produit jeudi dernier quand plus de 4,000 autochtones se sont massés devant le parlement et ont forcé le premier ministre Peter Lougheed à sortir de son bureau et à venir leur dire, en personne, pourquoi il ne voulait pas que les droits aborigènes soient reconnus dans la constitution canadienne.

Le même jour, le gouvernement modifia l'échéancier de l'Assemblée législative. Cette modification accorda aux six membres de l'Opposition la tenue d'un débat sur une proposition selon laquelle la population devrait avoir accès aux commentaires du vérificateur général de la province sur les opérations du Fonds Héritage riche de 9 milliards.

Il y a seulement six mois, ces deux événements n'auraient pas pu avoir lieu.

La manifestation des Indiens était de loin la plus importante jamais vue depuis que M. Lougheed est au pouvoir. Ce fut le premier événement qui réussit à faire sortir le premier ministre de la sécurité de son bureau. Jamais il n'avait accepté de se confontrer ainsi avec un groupe de la population, fût-ce les infirmières en grève ou des syndiqués protestant contre les lois du travail de l'Alberta.

Au sein de l'Assemblée législative, les partis d'opposition se sont alliés pour faire obstruction à l'adoption du budget et à la loi d'appropriation nécessaires au fonctionnement du Fonds Héritage. Le budget et la loi doivent être approuvés avant le 31 mars prochain.

Personne ne croit que le gouvernement donnera satisfaction à la demande de l'Opposition de soumettre les données relatives aux pertes de $60 millions subies au cours des trois dernières années par Héritage et résultant du lancement de bonds à faible taux d'intérêt en période de hausse des taux d'intérêt.

Mais le gouvernement a clairement changé de tactique à plusieurs reprises dans le but de mettre fin à cette obstruction sans recourir à la clôture de la session, ce qui serait bien embarrassant pour lui. L'Opposition revient à la charge sur cette question depuis quatre semaines. Aujourd'hui, la session d'automne entre dans sa 28e journée, un record de durée pour l'Alberta.

Nous croyons avoir mis le gouvernement dans une position de défense», a déclaré le chef néo-démocrate Grant Notley vendredi, au cours d'une conférence de presse qu'il donnait en compagnie du chef créditiste Ray Speaker et de l'Indépendant Tom Sindlinger, «et c'est la première fois que nous y arrivons depuis 1975», a-t-il ajouté.

Pendant longtemps les gens ont cru qu'il était inutile de s'attaquer au gouvernement puisqu'il l'emporterait de toute façon, dit-il. Je pense que notre union à trois donnera aux Albertains le courage de dire qu'ils n'aiment pas tout ce qui vient du gouvernement Lougheed et qu'ils sont prêts à réagir.»

Les responsables de ce «filibuster» disent qu'ils n'ont reçu que des commentaires favorables de la population pour leur action. Mais ils ont quand même des raisons de ne pas crier victoire trop rapidement.

Le gouvernement a en effet remporté d'importantes batailles par le passé, notamment le recours aux tribunaux pour mettre fin à une grève illégale de 3,000 fonctionnaires en 1980 et le maintien d'une interdiction générale de faire la grève dans le secteur public.

Le gouvernement conservateur a l'appui d'une bonne proportion d'Albertains, appui qui s'est manifesté par un vote populaire de 57.4 p. cent en sa faveur lors des élections de 1979.

Et ça continue jusqu'au 31 décembre 1981!

PROFITEZ DES RABAIS-ÉTOILES CHRYSLER 1982!

Jusqu'au 31 décembre, les étoiles Chrysler 1982 sont en solde: de la Colt à l'Imperial, en passant par les robustes camions Dodge. Une preuve éclatante que seul Chrysler vous aide vraiment à acheter une voiture neuve. Voyez les généreuses réductions ci-dessous. Rendez-vous chez votre concessionnaire Dodge ou Plymouth. Et profitez-en!

Avec des rabais-étoiles de 200 à 1000$ seul Chrysler vous aide autant à acheter une voiture neuve.

Un feu d'artifice de rabais-étoiles!

La Dodge 024 et la Plymouth TC3 1982 Rabais-étoile de	200$
Le pick-up Dodge D50 de Mitsubishi 1982 Rabais-étoile de	200$
La Plymouth Caravelle 1982 Rabais-étoile de	300$
La wagonnette Sportman de Dodge 1982 Les camions Dodge légers 1982 Rabais-étoile de	450$
La Dodge Mirada 1982 Rabais-étoile de	450$
La Chrysler LeBaron 1982 Rabais-étoile de	400$
La Dodge 400 1982 Rabais-étoile de	400$
Les quatre-roues motrices Dodge 1982 Rabais-étoile de	750$

Chrysler. On a confiance en notre étoile.

Chez les concessionnaires participants
Dodge Plymouth Camions Dodge Camions Dodge CHRYSLER CHRYSLER

L'AutoBail
L'AutoBail Chrysler, c'est la clé.
Les meilleurs termes de location pour un véhicule vraiment à vôtre goût.

Et des rabais-étoiles encore plus spectaculaires sur les voitures 1981.

APPELEZ-MOI MARIE
CRÈME DE MENTHE

VERTE

BLANCHE
Marie Brizard
FINES LIQUEURS ENTRE TOUTES DEPUIS 1755

Jugés criminels, deux prêtres vont en appel

■ NOUVELLE-ORLÉANS — C'était la première fois samedi que le révérend Joe Doss, reconnu coupable d'avoir enfreint la loi américaine sur le commerce avec l'ennemi, faisait face aux membres de la congrégation religieuse à laquelle il appartient. Lui et le révérend Leo Frade, de la Grace Episcopal Church, sont considérés comme des criminels par le gouvernement américain parce qu'il ont fait entrer l'an dernier aux États-Unis 403 réfugiés cubains.

Le révérend Doss a déclaré que lui et son compagnon n'avaient pas voulu commettre des actes de désobéissance civile, mais seulement venir en aide à de pauvres gens.

Quand on lui a demandé s'il était prêt à enfreindre encore une fois la loi pour obéir à sa cons-cience, le prêtre a répondu: «Définitivement».

Le prêtre a été applaudi par des dizaines de paroissiens qui ont appuyé les deux hommes depuis le tout début de leur bataille juridique et qui continueront de le faire quand ils iront en appel.

Selon Cathy Smith, une des paroissiennes fidèles aux deux prêtres, ces derniers n'avaient pas le choix. Ils ne pouvaient abandonner ces gens à Cuba alors que le gouvernement cubain savait qu'ils voulaient s'en aller.

Les révérends Doss et Frade (ce dernier n'est pas encore entré à la Nouvelle-Orléans) ont soutenu qu'ils avaient planifié leur mission au moment où le gouvernement américain avait adopté une politique d'ouverture à l'endroit des réfugiés cubains. Ils ont dressé une liste de noms qu'ils ont remise au gouvernement cubain et quand ces personnes se sont vues refuser le droit d'entrer aux États-Unis, les prêtres n'avaient pas le choix. Ils devaient les aider à quitter Cuba.

Les deux prêtres ont été reconnus coupables par une cour fédérale en vertu d'une loi du Congrès américain remontant à 1917 et rarement utilisée. Le président Carter l'avait toutefois invoquée en 1980 pour tenter, inutilement, d'empêcher plus de 125,000 Cubains sur lesquels le gouvernement n'avait pas de renseignements en Floride.

Les deux prêtres, âgés tous deux de 38 ans, risquent une peine d'emprisonnement de dix ans et $50,000 d'amende.

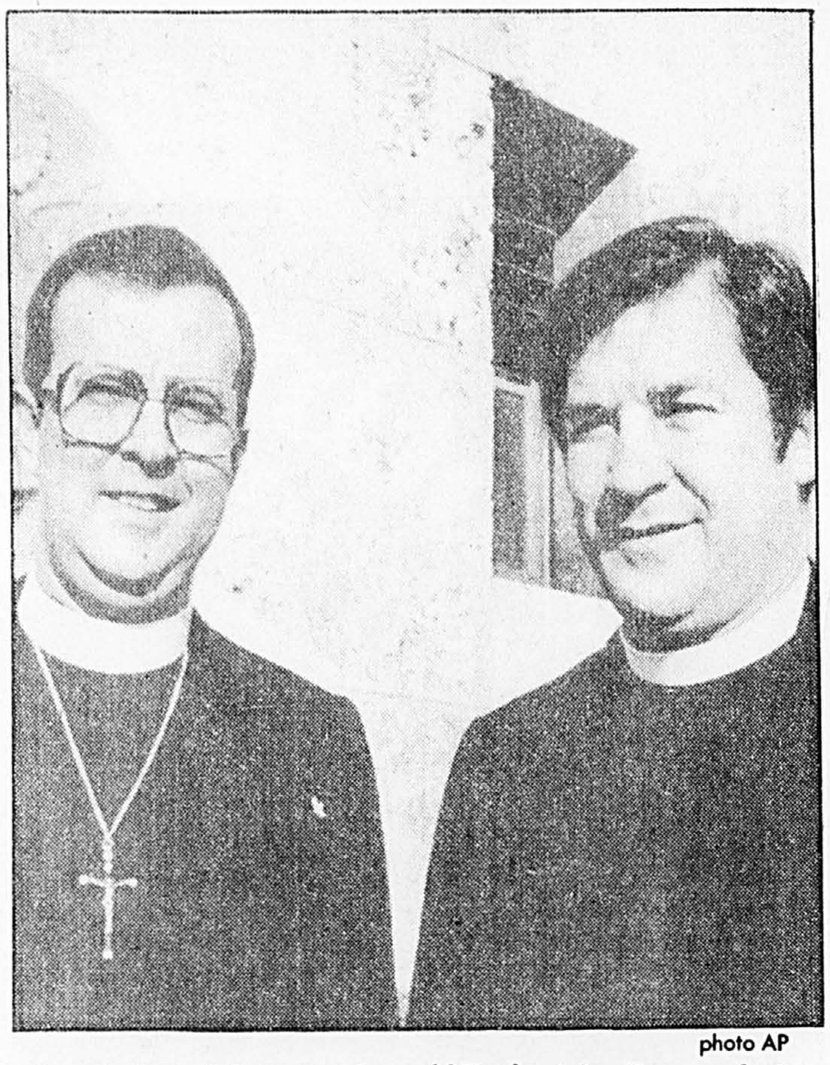

photo AP

Deux prêtres épiscopaux, Leopold Frade et Joe Doss, se font photographier devant la Cour fédérale de Miami où l'on a jugé qu'ils ont réalisé un commerce avec l'ennemi. Les deux prêtres de La Nouvelle-Orléans ont ainsi été reconnus coupables d'avoir violé les lois américaines en favorisant l'entrée de 411 Cubains aux USA. Ils font face à une peine d'emprisonnement de 10 ans ou des amendes de $50,000.

Réfugiés: Godin veut élargir les pouvoirs du Québec

■ Gérald Godin, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, revient à la charge pour tenter de rouvrir l'entente Cullen-Couture, de façon à élargir les pouvoirs québécois dans le cas des réfugiés qui demandent asile au Canada.

En vertu de l'entente signée par son prédécesseur et par l'ex-titulaire fédéral de l'Immigration, seul le Canada a le pouvoir de statuer sur les cas de réfugiés

PIERRE BELLEMARE

(comme les «boat people», les Polonais et les Salvadoriens entre autres), sans que le Québec n'ait son mot à dire.

M. Godin voudrait donc conclure une entente de réciprocité avec Ottawa à ce chapitre, a-t-il confié hier en marge d'un colloque tenu à Montréal par «Afro-Asian Foundation of Canada», regroupant une trentaine d'organisations de minorités pour discuter de l'avenir des ethnies au Québec dans le contexte de la réforme constitutionnelle.

Le ministre Godin est disposé à laisser au fédéral la responsabilité de veiller à la santé et à la sécurité nationales lorsque vient le temps d'accepter les nouveaux arrivants; mais le Québec, dit-il, devrait être en mesure d'appliquer sa propre définition de «réfugié», au lieu de se soumettre à la définition d'Ottawa.

Par ailleurs, la cinquantaine de participants au colloque ont réservé un accueil enthousiaste au ministre Godin et le président de l'organisme, M. Sebastian Alakatusery, a indiqué dans un bref discours de présentation que «le gouvernement du Parti québécois a beaucoup fait pour intégrer les minorités à la communauté francophone du Québec».

À travers ses remarques, le ministre Godin a d'ailleurs fait savoir qu'il travaille présentement avec son collègue Denise Leblanc-Bantey de la Fonction publique pour ouvrir davantage les portes aux immigrants pour ce qui est des emplois dans le secteur public. Cela a eu l'heur de plaire aux participants du colloque qui ont largement commenté le projet constitutionnel du gouvernement Trudeau, qu'on ne trouve pas assez généreux à l'égard des minorités.

Goliger

au service des voyageurs depuis 1955

Possédez votre propre agence de voyages

...tout en faisant partie d'une chaîne bien établie partout au Canada.

Nous offrons:

- solide formation en vente, marketing et administration
- forfaits voyages exclusifs
- programmes publicitaires complets
- pouvoir d'achat en gros
- séminaires régionaux et nationaux
- programme comptable informatisé

Investissement: 39500$ pour démarrage, formation, conception, mobilier et équipement de bureau; plus un certain fonds de roulement. Informez-vous pour nos agences clés en main.

Pour de plus amples renseignements, contactez:

CLAIRE TOUSIGNANT

861-3341

CETTE SEMAINE

à Place Bonaventure

GALERIE DES BOUTIQUES

«Un rayon de soleil d'Espagne» — Une troupe de 12 danseurs de «Flamenco», chanteurs et musiciens, présenteront des spectacles sur des refrains ensoleillés d'Espagne et d'Andalousie. Les 26, 27, 28 nov. Niveau Métro: 12h15 et Le Viaduc: 13h15.

«Roussil» — Une exposition de sculptures et gravures du célèbre sculpteur québécois. Les 26, 27, 28 nov. — Le Viaduc — Durant les heures régulières d'ouverture des magasins.

HALL D'EXPOSITION

Bazar — Pioneer Women's Organization (Montréal) — Kiosques de vêtements pour tous les membres de la famille. Articles ménagers, snack bars, vente aux enchères et boutiques. 23, 24 nov. Bienvenue à tous — L'ENTRÉE EST LIBRE.

Salon du Livre de Montréal — Présentation d'un aperçu aussi large que possible de l'édition mondiale et du monde moderne de la communication. Vente de livres sur place. 24-29 nov. Ouvert au public.

Place Bonaventure

DEHORS LE FROID COUPEZ LES COÛTS

avec les

PORTES D'ACIER ISOLÉES

RUSCO

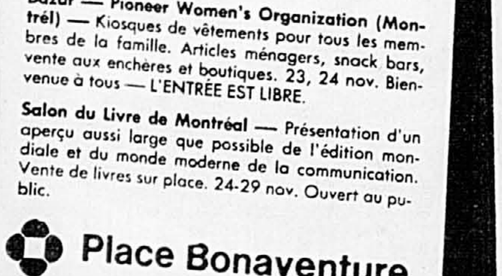

Plus de 25 modèles au choix

NRG SPÉCIALITÉS DE MAISON

2015 THIMENS

DEPUIS 30 ANS LE NOM DANS LA RÉNOVATION

APPELEZ **337-1000**

POUR ESTIMATION GRATUITE TERMES FACILES

Les cadeaux les plus amusants viennent du Pays des jouets chez Simpsons!

A A — B — C — D — E

HASBRO

Jouets «Hasbro» à prix intéressants

A. Jeu «Lite Brite». Suivez le code couleur ou créez vos propres images lumineuses! Comprend console, 400 chevilles en plastique (8 couleurs), plaque en plastique pour chevilles et 16 images. Utilise ampoule de 25 watts (non incluse). Pour 4 ans et plus.
Prix Simpsons **14.99**

B. Chevilles supplémentaires «Lite Brite». 240 chevilles plastique de ton rouge, orange, jaune, bleu, violet, rose pâle, vert et incolore.
Prix Simpsons **3.99**

C. Images supplémentaires «Lite Brite». 12 images et 24 feuilles vierges pour des heures de plaisir. «Cheval de carrousel».
Prix Simpsons **3.99**

C1. (Non représentés). Super héros et super amis
C2. (Non représenté) — Bugs Bunny
C3. (Non représenté) — Popeye

D. Ens. «Petite Coiffeuse Coquetteries». Comprend tout ce qu'il vous faut pour teindre et coiffer mèches de cheveux. Pour 7 ans et plus.
Prix Simpsons **16.99**

E. Boutique de beauté «Coquetteries». L'ens. comprend fard à joues, ombre à paupières, rouge à lèvres luisant, vernis à ongles et parfum. Pour 7 ans et plus.
Prix Simpsons **17.99**

E1. (Non représentés). Bâtons brillants «Coquetteries». Faites vos propres produits de beauté! Comprend 12 crayons pour maquillage (6 teintes), 2 aiguisoirs, accessoires pour mélanger. Pour 8 ans et plus.
Prix Simpsons **14.99**

E2. (Non représentée). Trousse à parfum «Coquetteries». Créez de superbes parfums et ajoutez-y des couleurs vives! Comprend flacons, accessoires pour mélanger et mesurer.
Prix Simpsons **12.99**

E3. (Non représentée). Trousse de vernis à ongles «Coquetteries». Fabriquez du vernis à ongles dans les teintes que vous préférez — même argent!
Prix Simpsons **12.99**

F. Jeu de «Ballon babouin». Comprend terrain de jeu, 4 joueurs, ballons et compteur de points. Pour 6 ans et plus.
Prix Simpsons **9.99**

G. Jeu «Hippo l'affamé». Essayez de faire en sorte que votre hippopotame attrape le plus de billes possible!
Prix Simpsons **9.99**

H. Jeu «Pop Pop Attack». Lancez tous les disques avant qu'ils ne vous reviennent et vous avez gagné!
Prix Simpsons **9.99**

J. Ens. «Apprenez à dessiner comme Disney». Comprend table à dessin, 12 feuilles en vinyle incolore, 6 pots de peinture acrylique, pinceau et crayon; 6 stencils avec personnage «Disney». Pour 6 ans et plus.
Prix Simpsons **11.99**

K. Nouveau «Skedoodle». 12 disques vous permettant de dessiner une variété infinie de motifs géométriques.
Prix Simpsons **9.99**

L. Jeu Dracula-je veux croquer votre doigt». Un jeu passionnant qui vous réserve de nombreuses surprises! Pour 6 ans et plus.
Prix Simpsons **9.99**

F

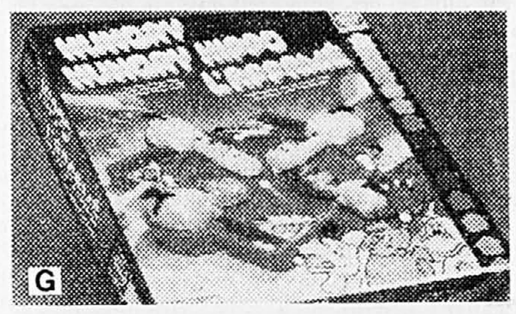

G

H

J

K

L

Rayon 470, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

La joie des Fêtes débute chez Simpsons... le magasin de l'arbre de Noël

Simpsons MD